

SECTION 1 : Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise**1.1 Identificateur de produit**

Nom du produit

n-Butanol

Nom chimique

Alcool n-butylique

Numéro CAS

71-36-3

N° CE

200-751-6

Numéro d'enregistrement REACH

01-2119484630-38-0008

Substance pure/mélange

Substance

1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées**Industrielle**

Utilisation: comme intermédiaire, Agent nettoyant, Lubrifiant, dans les revêtements, dans les peintures, dans les encres, dans les toners, dans les adhésifs et Fluides métallurgiques/huiles pour roulements.

Professionnelle

Utilisation: Agent nettoyant, Substances chimiques de laboratoire, Lubrifiant, dans les revêtements, dans les peintures, dans les toners, dans les encres, dans les adhésifs et Fluides métallurgiques/huiles pour roulements.

Consommateurs

Utilisation: Agent nettoyant, dans les revêtements, dans les peintures, dans les encres, dans les toners, dans les adhésifs, Désinfectant et produits de soins personnels.

Application

Intermédiaire chimique, Solvant.

Utilisations déconseillées

Non identifié.

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité**Fabricant****Perstorp Oxo AB**

SE-444 84 Stenungsund

Sweden

Tel. +46 303 728600

Fax. +46 303 728607

www.perstorp.com

Adresse e-mail

productinfo@perstorp.com

1.4. Numéro d'appel d'urgence**Europe**

(+)1 760 476 3961 (contract no: 334101)

SECTION 2 : Identification des dangers**Description des dangers**

Cette substance est un liquide inflammable et peut former des mélanges air/vapeur explosifs.

Les vapeurs risquent de se répandre le long des sols et de s'enflammer au contact de charges électrostatiques.

Cette substance risque d'entraîner des lésions oculaires permanentes ainsi qu'une irritation cutanée et une déshydratation.

Les vapeurs peuvent provoquer une irritation du système respiratoire et affecter le système nerveux central, ce qui risque d'entraîner un effet de somnolence ou d'étourdissement.

Les premiers symptômes d'exposition peuvent comprendre un état de fatigue et des maux de tête.

2.1. Classification de la substance ou du mélange**Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008 [CLP]**

Toxicité aiguë - Voie orale

Catégorie 4 - (H302)

Corrosion cutanée/irritation cutanée

Catégorie 2 - (H315)

Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Catégorie 1 - (H318)

Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition unique)

Catégorie 3 - (H335,H336)

Liquides inflammables

Catégorie 3 - (H226)

Classification selon la directive 67/548/CEE ou 1999/45/CE

Texte intégral des phrases R : voir section 16

Symboles de danger

Xn - Nocif
Xi - Irritant

Code(s) R

R10 - Xn; R22 - Xi; R37/38 - Xi; R41 - R67

2.2. Éléments d'étiquetage**Symboles/pictogrammes****Mention d'avertissement**

Danger

Mentions de danger

H318 - Provoque des lésions oculaires graves
H315 - Provoque une irritation cutanée
H302 - Nocif en cas d'ingestion
H336 - Peut provoquer somnolence ou vertiges
H335 - Peut irriter les voies respiratoires

H226 - Liquide et vapeurs inflammables

Conseils de prudence

P210 - Tenir à l'écart de la chaleur/des étincelles/des flammes nues/des surfaces chaudes. - Ne pas fumer
P241 - Utiliser du matériel électrique/de ventilation/d'éclairage antidéflagrant
P305 + P351 + P338 - EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer
P303 + P361 + P353 - EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): enlever immédiatement les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau/se doucher
P304 + P340 - EN CAS D'INHALATION: transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer
P312 - Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise

Contient: Alcool n-butylique

2.3. Autres dangers

Aucun(e) connu(e).

SECTION 3 : Composition/informations sur les composants**3.1 Substances**

| Nom chimique | N° CE | Numéro CAS | Numéro d'enregistrement REACH | % massique | Classification selon la directive 67/548/CEE ou 1999/45/CE | Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008 [CLP] |
|--------------------|-----------|------------|-------------------------------|------------|--|---|
| Alcool n-butylique | 200-751-6 | 71-36-3 | 01-2119484630-38-0008 | 100 | R10 Xn; R22 Xi; R37/38-41 R67 | Acute Tox. 4 (H302) Skin Irrit. 2 (H315) Eye Dam. 1 (H318) STOT SE 3 (H335) STOT SE 3 (H336) Flam. Liq. 3 (H226) |

Texte intégral des phrases R : voir section 16

Texte intégral des phrases H et EUH : voir section 16

Informations supplémentaires

Aucune information disponible

SECTION 4: Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

| | |
|-----------------------------|--|
| Conseils généraux | Consulter immédiatement un médecin. Des dispositifs de lavage oculaire d'urgence doivent être situés à proximité du lieu de manipulation du produit. Si la victime est inconsciente, la placer en position de récupération et consulter un médecin. Le personnel de premiers secours doit se montrer vigilant en ce qui concerne sa propre sécurité. |
| Inhalation | Transporter la victime à l'air frais. Rincer la bouche à l'eau. Si l'irritation persiste, consulter un médecin. |
| Contact avec la peau | Rincer immédiatement au savon et à grande eau. Utiliser de l'eau tiède si possible. Consulter un médecin si une irritation se développe et persiste. |
| Contact oculaire | Consulter immédiatement un médecin. Rincer immédiatement et abondamment à l'eau, y compris sous les paupières, pendant au moins 15 minutes. Utiliser de l'eau tiède si possible. Maintenir l'œil grand ouvert pendant le rinçage. |
| Ingestion | NE PAS faire vomir. Nettoyer la bouche à l'eau puis boire une grande quantité d'eau. Ne jamais faire ingérer quoi que ce soit à une personne inconsciente. Consulter un médecin. |

Protection individuelle du personnel de premiers secours

Éviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

En cas d'ingestion du produit : Risque de provoquer des douleurs abdominales, des maux de tête, des nausées et des diarrhées. La prise de doses conséquentes peut endommager le foie et les reins. Risque d'effet narcotique. En cas d'inspiration du produit : Cette substance provoque une irritation des voies respiratoires et a un effet narcotique. L'inhalation de concentrations élevées de vapeurs peut provoquer une irritation des voies respiratoires ainsi que des maux de gorge, des quintes de toux, un essoufflement, des nausées, des étourdissements, une insensibilité et la perte de connaissance. Elle peut également provoquer les mêmes symptômes qu'en cas d'ingestion. En cas de contact avec la peau : Cette substance a un effet irritant et dégraissant. Peut provoquer des réactions allergiques. En cas de contact avec les yeux : Les vapeurs sont irritantes pour les yeux et peuvent provoquer des flots de larmes et des douleurs. Toute éclaboussure de ce produit risque de provoquer une inflammation oculaire. Effets chroniques : Une inhalation prolongée a provoqué des lésions au niveau du nerf auditif et du nerf vestibulaire, et a donné lieu à des vertiges et une perte de l'audition conséquents chez les ouvriers exposés au butanol-1. Tout contact répété ou prolongé peut provoquer un dégraissage de la peau et ainsi entraîner un assèchement de la peau, des craquellements et une dermatite eczémateuse. Les personnes présentant des antécédents de troubles cutanés, de problèmes oculaires ou de dysfonctionnements hépatiques, rénaux ou respiratoires peuvent être davantage sujets aux effets de cette substance.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Traiter les symptômes.

SECTION 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés

Jet d'eau, dioxyde de carbone (CO₂), agent chimique sec, mousse résistant aux alcools.

Moyens d'extinction appropriés

Jet d'eau abondant.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Cette substance est un liquide inflammable et peut former des mélanges air/vapeur explosifs. Les vapeurs sont plus lourdes que l'air et peuvent se répandre sur le sol. La décomposition thermique peut entraîner le dégagement de gaz et de vapeurs irritants et toxiques.

Produits de combustion dangereux

Monoxyde de carbone (CO), Dioxyde de carbone (CO₂).

5.3. Conseils aux pompiers

Porter un appareil respiratoire autonome et une combinaison de protection.

Informations supplémentaires

Refroidir les récipients en les inondant d'eau et continuer longtemps après l'extinction de l'incendie. Empêcher l'eau d'extinction de l'incendie de contaminer les eaux de surface ou les eaux souterraines. La mousse doit être appliquée en

grandes quantités car elle est décomposée dans une certaine mesure par le produit.

SECTION 6 : Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Ne pas toucher les récipients endommagés ou le produit déversé à moins de porter les vêtements de protection appropriés. Ventiler la zone affectée. Éliminer les sources d'ignition.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Minimiser la propagation dans la zone et obturer les canalisations d'évacuation. Ne pas laisser pénétrer les égouts, le sol ou les étendues d'eau. Avertir les autorités locales s'il est impossible de confiner des déversements significatifs. Voir la Section 12 pour plus d'informations sur les effets écologiques.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Méthodes de confinement

| | |
|-----------------------|--|
| Petit déversement | Absorber avec de la terre, du sable ou toute autre matière non combustible et transférer dans des récipients pour élimination ultérieure |
| Déversement important | Pomper le produit dans un conteneur de secours étiqueté de manière appropriée. |

Méthodes de nettoyage

Nettoyer soigneusement la surface contaminée.

6.4. Référence à d'autres sections

Voir Section 7,8,13 pour plus d'informations.

SECTION 7 : Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Mettre en place une ventilation adéquate, en particulier dans les zones confinées. Tenir à l'écart de la chaleur, des étincelles, des flammes et de toute autre source d'ignition (par exemple veilleuse, moteurs électriques et électricité statique). Éviter l'accumulation de charges électrostatiques. Utiliser des outils anti-étincelles et des équipements antidéflagrants. Utiliser les protections individuelles recommandées dans la Section 8.

Remarques générales en matière d'hygiène

Manipuler conformément aux bonnes pratiques industrielles d'hygiène et de sécurité.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Stocker dans un endroit bien ventilé. Conserver bien fermé, au frais et au sec. Tenir à l'écart de la chaleur, des étincelles, des flammes et de toute autre source d'ignition (par exemple veilleuse, moteurs électriques et électricité statique). Conserver sous atmosphère d'azote.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Pour plus de précisions, consulter le(s) scénario(s) d'exposition individuel(s).

SECTION 8 : Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

Limites d'exposition

Maintenir les niveaux d'exposition personnelle au-dessous des valeurs de Dose dérivée sans effet (DDSE) et de limite nationale d'exposition (le cas échéant).

| Nom chimique | Union européenne | France |
|-------------------------------|------------------|---|
| Alcool n-butylique 71-36-3 | Indisponible | STEL: 50 ppm STEL: 150 mg/m ³ |

Niveau dérivé sans effet (DNEL) - travailleur

| Alcool n-butylique (71-36-3) | | | |
|------------------------------|-------------------|------|-------------------|
| Type | Voie d'exposition | DNEL | Remarques |
| Effets chroniques, locaux | Inhalation | 310 | mg/m ³ |

Niveau dérivé sans effet (DNEL) - Consommateurs

| Alcool n-butylique (71-36-3) |
|------------------------------|
|------------------------------|

| Type | Voie d'exposition | DNEL | Remarques |
|--------------------------------|-------------------|-------|-------------------|
| Effets chroniques, systémiques | Oral(e) | 3.125 | mg/kg bw/day |
| Effets chroniques, locaux | Inhalation | 55 | mg/m ³ |

Concentration prévisible sans effet (PNEC)**Alcool n-butylique (71-36-3)**

| Compartment environnemental | Concentration prévisible sans effet (PNEC) | Remarques |
|---|--|----------------------|
| Eau douce | 0.082 | mg/l |
| Intermittent(e) | 2.25 | mg/l |
| Sédiments d'eau douce | 0.178 | mg/kg de masse sèche |
| Eau de mer | 0.008 | mg/l |
| Sédiments marins | 0.017 | mg/kg de masse sèche |
| Impact sur le traitement des eaux usées | 2476 | mg/l |
| Terrestre | 0.015 | mg/kg de masse sèche |

8.2. Contrôles de l'exposition**Contrôles techniques appropriés**

Rince-oeils. Mettre en place une ventilation adéquate, en particulier dans les zones confinées.

Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle

Protection des yeux/du visage

Lunettes de sécurité étanches.

Protection des mains

Porter des gants de protection. Vérifier que le délai de rupture du matériau des gants n'est pas dépassé. Consulter le fournisseur des gants pour plus d'informations sur le délai de rupture des gants concernés.

| Temps de contact | Glove material | Épaisseur des gants | Délai de rupture | Remarques |
|---|--------------------|---------------------|------------------|--|
| Substances appropriées avec contact direct et prolongé (indice de protection 6, correspondant à plus de 480 minutes de temps de perméation selon la norme EN 374) : | Caoutchouc butyle | 0.7 mm | | Les gants doivent être conformes à la norme EN 374 |
| Substances appropriées avec contact direct et prolongé (indice de protection 6, correspondant à plus de 480 minutes de temps de perméation selon la norme EN 374) : | Caoutchouc nitrile | 0.4 mm | | Les gants doivent être conformes à la norme EN 374 |

Protection de la peau et du corps L'équipement de protection corporelle doit être sélectionné en fonction de l'activité et de l'exposition éventuelle, par exemple un tablier, des bottes de protection, une combinaison de protection chimique (conformément à la norme EN 14605 en cas d'éclaboussures).

Protection respiratoire

En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil respiratoire approprié. Protection respiratoire adaptée aux faibles concentrations ou aux expositions de courte durée: Filtre à gaz pour les gaz/vapeurs de composés organiques (point d'ébullition >65 °C, par exemple de Type A conforme à la norme EN 14387)
Protection respiratoire adaptée aux fortes concentrations ou aux effets à long terme: Appareil respiratoire autonome.

Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement

Pour plus d'informations sur les mesures de gestion des risques spécifiques : voir l'annexe de la présente fiche de données de sécurité (scénarios d'exposition).

SECTION 9 : Propriétés physiques et chimiques**9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles****Aspect**

liquide
incolore

Odeur

sucrée

Seuil olfactif

Aucune donnée disponible

Propriété

Valeurs

Remarques • Méthode

pH

5

@ 20°C (47 g/l)

Point de fusion/point de congélation

-90 °C / -130 °F

lit.

Point / intervalle d'ébullition

117 °C / 243 °F

OCDE, essai n° 103 : point d'ébullition

| | | |
|--|-----------------|---|
| Point d'éclair | 36 °C / 97 °F | ASTM D 7094-04 |
| Taux d'évaporation | | Aucune information disponible |
| Inflammabilité (solide, gaz) | | Sans objet |
| Limites d'explosivité | | |
| Limites supérieures d'explosivité | 11.2 % vol | lit. |
| Limites inférieures d'explosivité | 1.4 % vol | lit. |
| Pression de vapeur | 1.0 kPa | @ 25°C (lit.) |
| Densité de vapeur | | Aucune information disponible |
| Densité relative | 0.81 | D20/4, ISO 2811-2 |
| Hydrosolubilité | 47 g/L | @ 20 °C OCDE, essai n° 105 : Solubilité (eau) |
| Solubilité(s) | | Aucune information disponible |
| Coefficient de partage | 1.1 | log POW (@25°C) OCDE, essai n° 117 : Coefficient de partage (n-octanol/eau), méthode HPLC |
| Température d'auto-inflammabilité | 320 °C / 608 °F | ASTM E 659-78 |
| Température de décomposition | | Sans objet |
| Viscosité cinématique | | Aucune information disponible |
| Viscosité dynamique | 2.9 mPa s | @ 20°C, ISO 3219 |
| Propriétés explosives | | Ce produit n'est pas explosif. Toutefois, la formation de mélanges air/vapeur explosifs est possible. |
| Propriétés comburantes | | Non oxydant. |
| Densité | | Aucune information disponible |
| Masse volumique apparente | | Aucune information disponible |

9.2. Autres informations

Aucune information disponible.

SECTION 10 : Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

Cette substance est un alcool. Les alcools exhibent à la fois les comportements des acides faibles et des bases faibles. Ils peuvent provoquer la polymérisation des isocyanates et des époxydes. Cette substance forme des esters par réactions de condensation.
et de cétones. Cette substance peut s'oxyder au contact d'aldéhydes

10.2. Stabilité chimique

Stable dans les conditions normales.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Réagit avec: Substances comburantes, Acides forts. Réagit au carbonate d'éthylène pour former de l'éther monobutylique d'éthylèneglycol (très toxique). Réagit à l'acide nitreux pour former du nitrite de butyle (toxique). Réagit à l'ammoniaque pour produire de butylamine toxique.

10.4. Conditions à éviter

Tenir à l'écart de la chaleur, des étincelles, des flammes et de toute autre source d'ignition (par exemple veilleuse, moteurs électriques et électricité statique).

10.5. Matières incompatibles

Agents comburants forts. Attaque le plastique et le caoutchouc.

10.6. Produits de décomposition dangereux

La décomposition thermique peut entraîner le dégagement de gaz et de vapeurs irritants et toxiques. Monoxyde de carbone (CO). Dioxyde de carbone (CO₂)

SECTION 11 : Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Informations sur les voies d'exposition probables

Inhalation. Cutané(e).

Symptômes liés aux caractéristiques physiques, chimiques et toxicologiques

Voir Section 4 pour plus d'informations.

Mesures numériques de toxicité**Toxicité aiguë**

Nocif en cas d'ingestion.

| Alcool n-butylique (71-36-3) | | | | |
|--|---------|-------------------|---------------|--------------------------|
| Méthode | Espèce | Voie d'exposition | Dose opérante | Remarques |
| OCDE, essai n° 401 : Toxicité aiguë par voie orale | Rat | Oral(e) | 2290 | mg/kg DL50 (dose létale) |
| OCDE, essai n° 402 : Toxicité aiguë par voie cutanée | Lapin | Cutané(e) | 3430 | mg/kg DL50 (dose létale) |
| OCDE, essai n° 403 : Toxicité aiguë par inhalation | Rat | Inhalation | >17.76 | mg/l CL0 |
| Inconnu(e) | Hamster | Oral(e) | 1200 | mg/kg DL50 (dose létale) |

Corrosion cutanée/irritation cutanée

Irritant pour la peau.

| Alcool n-butylique (71-36-3) | | | |
|-------------------------------------|--------|-------------------|-----------------------|
| Méthode | Espèce | Voie d'exposition | Résultats |
| | Lapin | Cutané(e) | Irritant pour la peau |

Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Irritant pour les yeux. Risque de lésions oculaires graves.

| Alcool n-butylique (71-36-3) | | | |
|--|--------|-------------------|---|
| Méthode | Espèce | Voie d'exposition | Résultats |
| OCDE, essai n° 405 : Effet irritant/corrosif aigu sur les yeux | Lapin | Œil | Irritant pour les yeux Provoque des lésions oculaires graves |

Sensibilisation respiratoire ou cutanée

N'est pas un sensibilisant cutané.

| Alcool n-butylique (71-36-3) | | | |
|--|--------|-------------------|-----------------------------------|
| Méthode | Espèce | Voie d'exposition | Résultats |
| OCDE, essai n° 406 : Sensibilisation cutanée | | Peau | N'est pas un sensibilisant cutané |

Mutagénicité sur les cellules germinales

Non mutagène.

| Alcool n-butylique (71-36-3) | | | Résultats |
|--|----------|--|-----------|
| Méthode | Espèce | | |
| Essai d'aberration chromosomique in vitro chez les mammifères | in vitro | | Négatif |
| OCDE, essai n° 476 : Essai in vitro de mutation génique sur des cellules de mammifères | in vitro | | Négatif |
| OCDE, essai n° 474 : test de micronoyaux sur les érythrocytes de mammifères | in vivo | | Négatif |
| Ames test | in vitro | | Négatif |

Cancérogénicité

Toutes les études de mutagénicité in vitro étant négatives, aucun potentiel cancérogène n'est décelé.

Toxicité pour la reproduction

La matière a été testée sur le rat et aucun effet significatif sur la reproduction n'a été mis en évidence.

| Alcool n-butylique (71-36-3) | | | | |
|--|--------|-------------------|---------------|---|
| Méthode | Espèce | Voie d'exposition | Dose opérante | Remarques |
| OCDE, essai n° 416 : Étude de toxicité pour la reproduction sur deux | Rat | Inhalation | 750 | ppm CSENO (F1, F2) Effets sur le développement |

| | | | | |
|--|-----|------------|------|---|
| génération | | | | référence croisée avec la substance de support (analogue structural) |
| OCDE, essai n° 416 : Étude de toxicité pour la reproduction sur deux générations | Rat | Inhalation | 2000 | ppm CSENO (F0, F1) Effets sur la fertilité référence croisée avec la substance de support (analogue structural) |
| Ministry of Health and Welfare, Japan; Guidelines for Toxicity Studies of Drugs | Rat | Oral(e) | 1454 | mg/kg bw/day NOAEL Effets sur le développement |
| | Rat | Inhalation | 10.8 | mg/l NOAEL Effets sur le développement |

STOT - exposition unique Irritant pour les voies respiratoires

| Alcool n-butylique (71-36-3) | | | | |
|------------------------------|-------------------------|-------------------|---------------|---------------------------------------|
| Méthode | Espèce | Voie d'exposition | Dose opérante | Remarques |
| résultats pour l'humain | résultats pour l'humain | Inhalation | | Irritant pour les voies respiratoires |
| | Rat | Inhalation | | Irritant pour les voies respiratoires |

STOT - exposition répétée

| Alcool n-butylique (71-36-3) | | | | |
|------------------------------|--------|-------------------|---------------|---|
| Méthode | Espèce | Voie d'exposition | Dose opérante | Remarques |
| (US EPA 90-day) | Rat | Oral(e) | 125 | mg/kg bw/day NOAEL |
| EPA OTS 798.2450 (90-day) | Rat | Inhalation | 2.35 | mg/l NOAEL référence croisée avec la substance de support (analogue structural) |

Danger par aspiration

Aucun danger identifié.

SECTION 12 : Informations écologiques

12.1. Toxicité

Faible toxicité pour les organismes aquatiques.

| Alcool n-butylique (71-36-3) | | | | | |
|--|---------------------------------|-------------------|---------------|--------------------|------------------------------------|
| Méthode | Espèce | Voie d'exposition | Dose opérante | Durée d'exposition | Remarques |
| OCDE, essai n° 203 : Poisson, essai de toxicité aiguë | Pimephales promelas | Eau douce | 1376 | 96h | mg/l CL50 (concentration létale) |
| OECD Test No. 202: Daphnia sp. Acute Immobilization Test | Daphnia magna | Eau douce | 1328 | 48h | mg/l CE50 (concentration efficace) |
| OCDE, essai n° 201 : Algues d'eau douce et cyanobactéries, essai d'inhibition de la croissance | Pseudokirchneriella subcapitata | Eau douce | 225 | 96h | mg/l CE50 (concentration efficace) |
| OCDE, essai n° 211 : Daphnia magna, essai de reproduction | Daphnia magna | Eau douce | 4.1 | 21d | mg/l NOEC |
| DIN 38412, part 8 (Pseudomonas cell multiplication inhibition test) | Toxicité pour les bactéries | Eau douce | 4390 | 17h | mg/l CE50 (concentration efficace) |

12.2. Persistance et dégradabilité

Facilement biodégradable

| Alcool n-butylique (71-36-3) | | | |
|------------------------------|-----------|--------------------|--------------------------------------|
| Méthode | Valeur | Durée d'exposition | Résultats |
| | 46 - 53 h | | DT50 Dégradation abiotique photolyse |
| | 92% | 20d | Facilement biodégradable |

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Pas de potentiel de bioaccumulation

| Nom chimique | Coefficient de partage | Facteur de bioconcentration (BCF) |
|--------------------|------------------------|-----------------------------------|
| Alcool n-butylique | 0.81 | |

12.4. Mobilité dans le sol

Ce produit n'adsorbe pas les solides et sédiments en suspension selon le logarithme Koc qui indique une mobilité dans le sol élevée.

| Nom chimique | Log Koc |
|--------------------|---------|
| Alcool n-butylique | 0.388 |

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Cette substance ne répond pas aux critères de classification des substances PBT ou vPvB.

12.6. Autres effets néfastes

Aucune information disponible.

SECTION 13 : Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Déchets de résidus/produits inutilisés

Ce produit est classé dans la catégorie des déchets dangereux et doit être éliminé comme tel. Incinérer dans une installation agréée.

Emballages contaminés

Les matériaux d'emballage contaminé doivent être éliminés selon la même procédure que celle utilisée pour éliminer le produit. Les emballages entièrement vides et propres peuvent être recyclés.

Codes de déchets/désignations de déchets selon EWC/AVV

Déchets de résidus/produits inutilisés: 16 03 05*.

Autres informations

Les codes de déchets doivent être assignés par l'utilisateur en fonction de l'application pour laquelle le produit a été utilisé.

SECTION 14 : Informations relatives au transport



ADR Transport routier

| | |
|--|---------------------------------|
| 14.1 Numéro ONU | UN1120 |
| 14.2 Nom d'expédition des Nations unies | BUTANOLS |
| Description pour le transport | UN1120, BUTANOLS, 3, III, (D/E) |
| 14.3 Classe(s) de danger pour le transport | 3 |
| Classe de danger subsidiaire | 3 |
| 14.4 Groupe d'emballage | III |
| 14.5 Danger pour l'environnement | Sans objet |
| 14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur | Aucun(e) |
| Code de restriction en tunnel | (D/E) |
| Quantité limitée (LQ) | 5 L |

Identificateur de danger ADR 30
(numéro Kemmler)

RID Transport ferroviaire

14.1 Numéro ONU UN1120
 14.2 Nom d'expédition des Nations BUTANOLS
 unies
 Description pour le transport UN1120, BUTANOLS, 3, III
 14.3 Classe(s) de danger pour le transport 3
 14.4 Groupe d'emballage III
 14.5 Danger pour l'environnement Sans objet
 14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur Aucun(e)

IMDG Transport maritime

14.1 Numéro ONU UN1120
 14.2 Nom d'expédition des Nations BUTANOLS
 unies
 Description pour le transport UN1120, BUTANOLS, 3, III, (36°C c.c.)
 14.3 Classe(s) de danger pour le transport 3
 transport
 14.4 Groupe d'emballage III
 14.5 Dangers pour l'environnement Sans objet
 14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur 223
 N° d'urgence F-E, S-D
 Quantité limitée (LQ) 5 L
 14.7 Transport en vrac Aucune information disponible
 conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC

IATA Transports aériens

14.1 Numéro ONU UN1120
 14.2 Nom d'expédition des Nations BUTANOLS
 unies
 14.3 Classe(s) de danger pour le transport 3
 transport
 14.4 Groupe d'emballage III
 Description pour le transport UN1120, BUTANOLS, 3, III
 14.5 Danger pour l'environnement Sans objet
 14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur A3
 Quantité limitée (LQ) 10 L
 Code ERG 3L

SECTION 15 : Informations réglementaires

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Réglementations internationales

Sans objet.

Union européenne

Directive 2012/18/UE du Conseil concernant la maîtrise des dangers liés aux accidents majeurs impliquant des substances dangereuses
 Se reporter à la directive 98/24/CE du 7 avril 1998 concernant la protection de la santé et de la sécurité des travailleurs contre les risques liés à des agents chimiques sur le lieu de travail
 Règlement (UE) 10/2011 de la Commission concernant les matériaux et objets en matière plastique destinés à entrer en contact avec des denrées alimentaires.
 Décision de la Commission 96/335/EC portant établissement d'un inventaire et d'une nomenclature commune des ingrédients employés dans les produits cosmétiques (INCI)

France

| | |
|--------------|-------------------|
| Nom chimique | Numéro RG, France |
|--------------|-------------------|

| | |
|-------------------------------|-------|
| Alcool n-butylique 71-36-3 | RG 84 |
|-------------------------------|-------|

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Une évaluation de la sécurité chimique a été mise en œuvre pour cette substance.

SECTION 16 : Autres informations

Signification des abréviations et acronymes utilisés dans la fiche de données de sécurité

Texte intégral des phrases R citées dans les sections 2 et 3

R10 - Inflammable
R22 - Nocif en cas d'ingestion
R41 - Risque de lésions oculaires graves
R67 - L'inhalation de vapeurs peut provoquer somnolence et vertiges
R37/38 - Irritant pour les voies respiratoires et la peau

Texte intégral des mentions H citées dans la section 3

H302 - Nocif en cas d'ingestion
H315 - Provoque une irritation cutanée
H318 - Provoque des lésions oculaires graves
H335 - Peut irriter les voies respiratoires
H336 - Peut provoquer somnolence ou vertiges
H226 - Liquide et vapeurs inflammables

Date d'émission 12-juin-2015

Date de révision 12-juin-2015

Remarque sur la révision Sans objet.

La présente fiche de données de sécurité est conforme aux exigences de : Règlement (CE) n° 1907/2006, RÈGLEMENT DE LA COMMISSION (UE) n° 453/2010 du 20 mai 2010.

Avis de non-responsabilité

Les informations contenues dans cette fiche de données de sécurité sont exactes dans l'état actuel de nos connaissances et de nos informations, à la date de publication. Ces informations ne sont fournies qu'à titre indicatif pour assurer la sécurité de la manipulation, de l'utilisation, de la transformation, du stockage, du transport, de l'élimination et de la mise sur le marché de la substance, et ne sauraient être considérées comme une garantie ou une assurance-qualité. Les informations ne concernent que la matière spécifiquement décrite, et sont susceptibles d'être non valables si la matière est employée en combinaison avec toute autre matière ou dans tout autre procédé, à moins que le contraire ne soit précisé dans le texte.

Fin de la Fiche de données de sécurité

Annexe à la Fiche de données de sécurité conforme au Règlement (CE) n° 1907/2006 [REACH]

| | |
|-------------------------------|-----------------------|
| Nom du produit | n-Butanol |
| Nom chimique | Butan-1-ol |
| Numéro CAS | 71-36-3 |
| N° CE | 200-751-6 |
| Numéro d'enregistrement REACH | 01-2119484630-38-0008 |
| Substance pure/mélange | Substance |

Scénario d'exposition

Section 1 - Titre

| | |
|-------------------------------|--|
| Titre | ES1 - Fabrication de substances. Industrielle. |
| Version | 1 |
| Nom du produit | n-Butanol |
| Date de révision | 12-juin-2015 |
| Secteurs d'utilisation | SU8 - Fabrication de substances chimiques en vrac, à grande échelle (y compris les produits pétroliers) SU9 - Fabrication de substances chimiques fines |

Section 2 - Conditions opératoires et mesures de gestion des risques

Section 2.1 - Contrôle de l'exposition de l'environnement

| | |
|---|--|
| Catégories de rejet dans l'environnement | ERC1 - Fabrication de substances ERC4 - Utilisation industrielle d'adjuvants de fabrication dans des processus et des produits, qui ne deviendront pas partie intégrante des articles ERC6a - Utilisation industrielle ayant pour résultat la fabrication d'une autre substance (utilisation d'intermédiaires) |
|---|--|

Remarques

Non pertinent puisque non classé dans la catégorie des produits dangereux pour l'environnement.

Section 2.2 - Contrôle de l'exposition des travailleurs

Contrôle de l'exposition des travailleurs

| | |
|---|--|
| Titre | Scénario de contribution [CS] 1 |
| Catégories de processus | PROC1 - Utilisation dans des processus fermés, exposition improbable |
| Englobe les concentrations jusqu'à | 100% |
| Forme physique du produit | Liquide |
| Pression de vapeur | 0.5-10 kPa |
| Durée d'exposition | Éviter toute opération d'une durée supérieure à 8h |
| Conditions techniques et mesures de contrôle de la dispersion de la source vers le travailleur | Minimisation des phases/tâches manuelles |
| Conditions et mesures liées à la protection individuelle, à l'hygiène et à l'évaluation de la santé | Présume l'implémentation d'une norme de base satisfaisante d'hygiène professionnelle Éviter tout contact oculaire direct avec le produit ainsi que toute contamination par les mains Utiliser une protection oculaire et des gants adaptés |
| Mesures organisationnelles pour empêcher/limiter les rejets, la dispersion et l'exposition | Supervision en place pour vérifier que les RMM en vigueur sont utilisées correctement et que les OC sont respectées |

| | |
|---|---|
| Conditions d'exploitation | Présuppose que les activités se déroulent à température ambiante (sauf indication contraire) |
| Titre | Scénario de contribution [CS] 2 |
| Catégories de processus | PROC2 - Utilisation dans des processus fermés continus avec exposition momentanée maîtrisée |
| Englobe les concentrations jusqu'à | 100% |
| Forme physique du produit | Liquide |
| Pression de vapeur | 0.5-10 kPa |
| Durée d'exposition | Éviter toute opération d'une durée supérieure à 8h |
| Conditions techniques et mesures de contrôle de la dispersion de la source vers le travailleur | Minimisation des phases/tâches manuelles |
| Conditions et mesures liées à la protection individuelle, à l'hygiène et à l'évaluation de la santé | Présuppose l'implémentation d'une norme de base satisfaisante d'hygiène professionnelle Éviter tout contact oculaire direct avec le produit ainsi que toute contamination par les mains Utiliser une protection oculaire et des gants adaptés |
| Mesures organisationnelles pour empêcher/limiter les rejets, la dispersion et l'exposition | Supervision en place pour vérifier que les RMM en vigueur sont utilisées correctement et que les OC sont respectées |
| Conditions d'exploitation | Présuppose que les activités se déroulent à température ambiante (sauf indication contraire) |
| Titre | Scénario de contribution [CS] 3 |
| Catégories de processus | PROC3 - Utilisation dans des processus fermés par lots (synthèse ou formulation) |
| Englobe les concentrations jusqu'à | 100% |
| Forme physique du produit | Liquide |
| Pression de vapeur | 0.5-10 kPa |
| Durée d'exposition | Éviter toute opération d'une durée supérieure à 8h |
| Conditions techniques et mesures de contrôle de la dispersion de la source vers le travailleur | Minimisation des phases/tâches manuelles |
| Conditions et mesures liées à la protection individuelle, à l'hygiène et à l'évaluation de la santé | Présuppose l'implémentation d'une norme de base satisfaisante d'hygiène professionnelle Éviter tout contact oculaire direct avec le produit ainsi que toute contamination par les mains Utiliser une protection oculaire et des gants adaptés |
| Mesures organisationnelles pour empêcher/limiter les rejets, la dispersion et l'exposition | Supervision en place pour vérifier que les RMM en vigueur sont utilisées correctement et que les OC sont respectées |
| Conditions d'exploitation | Présuppose que les activités se déroulent à température ambiante (sauf indication contraire) |
| Titre | Scénario de contribution [CS] 4 |
| Catégories de processus | PROC4 - Utilisation dans des processus par lots et d'autres processus (synthèse) pouvant présenter des possibilités d'exposition |
| Englobe les concentrations jusqu'à | 100% |
| Forme physique du produit | Liquide |
| Pression de vapeur | 0.5-10 kPa |
| Durée d'exposition | Éviter toute opération d'une durée supérieure à 8h |
| Conditions techniques et mesures de contrôle de la dispersion de la source vers le travailleur | Minimisation des phases/tâches manuelles |
| Conditions et mesures liées à la protection individuelle, à l'hygiène et à l'évaluation de la santé | Présuppose l'implémentation d'une norme de base satisfaisante d'hygiène professionnelle Éviter tout contact oculaire direct avec le produit ainsi que toute contamination par les mains Utiliser une protection oculaire et des gants adaptés |
| Mesures organisationnelles pour empêcher/limiter les rejets, la | Supervision en place pour vérifier que les RMM en vigueur sont utilisées correctement et que les OC sont respectées |

| | |
|----------------------------|--|
| dispersion et l'exposition | |
| Conditions d'exploitation | Présuppose que les activités se déroulent à température ambiante (sauf indication contraire) |

| | |
|---|---|
| Titre | Scénario de contribution [CS] 5 |
| Catégories de processus | PROC8a - Transfert de substance ou de préparation (chargement/déchargement) à partir de cuves ou de grands récipients, ou vers ces derniers, dans des installations non spécialisées |
| Englobe les concentrations jusqu'à | 100% |
| Forme physique du produit | Liquide |
| Pression de vapeur | 0.5-10 kPa |
| Durée d'exposition | Éviter toute opération d'une durée supérieure à 8h |
| Conditions techniques et mesures de contrôle de la dispersion de la source vers le travailleur | Minimisation des phases/tâches manuelles Mettre en place une ventilation d'extraction aux points d'émission Ventilation par aspiration localisée - efficacité d'au moins 90% |
| Conditions et mesures liées à la protection individuelle, à l'hygiène et à l'évaluation de la santé | Présuppose l'implémentation d'une norme de base satisfaisante d'hygiène professionnelle Éviter tout contact oculaire direct avec le produit ainsi que toute contamination par les mains Utiliser une protection oculaire et des gants adaptés |
| Mesures organisationnelles pour empêcher/limiter les rejets, la dispersion et l'exposition | Supervision en place pour vérifier que les RMM en vigueur sont utilisées correctement et que les OC sont respectées |
| Conditions d'exploitation | Présuppose que les activités se déroulent à température ambiante (sauf indication contraire) |

| | |
|---|---|
| Titre | Scénario de contribution [CS] 6 |
| Catégories de processus | PROC8b - Transfert de substance ou de préparations (chargement/déchargement) à partir de récipients ou de grands conteneurs, ou vers ces derniers, dans des installations spécialisées |
| Englobe les concentrations jusqu'à | 100% |
| Forme physique du produit | Liquide |
| Pression de vapeur | 0.5-10 kPa |
| Durée d'exposition | Éviter toute opération d'une durée supérieure à 8h |
| Conditions techniques et mesures de contrôle de la dispersion de la source vers le travailleur | Minimisation des phases/tâches manuelles Mettre en place une ventilation d'extraction aux points d'émission Ventilation par aspiration localisée - efficacité d'au moins 97% |
| Conditions et mesures liées à la protection individuelle, à l'hygiène et à l'évaluation de la santé | Présuppose l'implémentation d'une norme de base satisfaisante d'hygiène professionnelle Éviter tout contact oculaire direct avec le produit ainsi que toute contamination par les mains Utiliser une protection oculaire et des gants adaptés |
| Mesures organisationnelles pour empêcher/limiter les rejets, la dispersion et l'exposition | Supervision en place pour vérifier que les RMM en vigueur sont utilisées correctement et que les OC sont respectées |
| Conditions d'exploitation | Présuppose que les activités se déroulent à température ambiante (sauf indication contraire) |

| | |
|--|---|
| Titre | Scénario de contribution [CS] 7 |
| Catégories de processus | PROC15 - Utilisation en tant que réactif de laboratoire |
| Englobe les concentrations jusqu'à | 100% |
| Forme physique du produit | Liquide |
| Pression de vapeur | 0.5-10 kPa |
| Durée d'exposition | Éviter toute opération d'une durée supérieure à 8h |
| Conditions techniques et mesures de contrôle de la dispersion de la source vers le travailleur | Minimisation des phases/tâches manuelles |
| Conditions et mesures liées à la protection individuelle, à l'hygiène et | Présuppose l'implémentation d'une norme de base satisfaisante d'hygiène professionnelle |

| | |
|--|--|
| à l'évaluation de la santé | Éviter tout contact oculaire direct avec le produit ainsi que toute contamination par les mains Utiliser une protection oculaire et des gants adaptés |
| Mesures organisationnelles pour empêcher/limiter les rejets, la dispersion et l'exposition | Supervision en place pour vérifier que les RMM en vigueur sont utilisées correctement et que les OC sont respectées |
| Conditions d'exploitation | Présuppose que les activités se déroulent à température ambiante (sauf indication contraire) |

Section 3 - Estimation d'exposition

Exposition environnementale

Catégories de rejet dans l'environnement

ERC1 - Fabrication de substances
 ERC4 - Utilisation industrielle d'adjuvants de fabrication dans des processus et des produits, qui ne deviendront pas partie intégrante des articles
 ERC6a - Utilisation industrielle ayant pour résultat la fabrication d'une autre substance (utilisation d'intermédiaires)

Remarques

Non pertinent puisque non classé dans la catégorie des produits dangereux pour l'environnement.

travailleur

Contrôle de l'exposition des travailleurs

Méthode de calcul

Les mesures de gestion des risques sont basées sur une caractérisation qualitative des risques
 Modèle ECETOC TRA utilisé

| Titre | Voie d'exposition | Méthode de calcul | niveau d'exposition théorique | Rapport de caractérisation des risques (RCR) |
|---------------------------------|---|---------------------------|-------------------------------|--|
| Scénario de contribution [CS] 1 | Travailleur – inhalation, long terme – locale et systémique | Modèle ECETOC TRA utilisé | 0.03 mg/m ³ | 0.0001 |
| Scénario de contribution [CS] 2 | Travailleur – inhalation, long terme – locale et systémique | Modèle ECETOC TRA utilisé | 30.88 mg/m ³ | 0.0996 |
| Scénario de contribution [CS] 3 | Travailleur – inhalation, long terme – locale et systémique | Modèle ECETOC TRA utilisé | 77.19 mg/m ³ | 0.249 |
| Scénario de contribution [CS] 4 | Travailleur – inhalation, long terme – locale et systémique | Modèle ECETOC TRA utilisé | 61.75 mg/m ³ | 0.1992 |
| Scénario de contribution [CS] 5 | Travailleur – inhalation, long terme – locale et systémique | Modèle ECETOC TRA utilisé | 15.44 mg/m ³ | 0.0498 |
| Scénario de contribution [CS] 6 | Travailleur – inhalation, long terme – locale et systémique | Modèle ECETOC TRA utilisé | 4.63 mg/m ³ | 0.0149 |
| Scénario de contribution [CS] 7 | Travailleur – inhalation, long terme – locale et systémique | Modèle ECETOC TRA utilisé | 30.88 mg/m ³ | 0.0996 |

Section 4 - Guide de vérification de conformité au scénario d'exposition

Il n'est pas attendu que les expositions prévues dépassent les DN(M)EL lorsque les mesures de gestion des risques/conditions d'exploitation décrites en Section 2 sont appliquées. Si d'autres mesures de gestion des risques/conditions d'exploitation sont

adoptées, les utilisateurs doivent vérifier que le niveau de gestion des risques est au moins équivalent. Les lignes directrices sont basées sur les conditions opératoires supposées, qui ne s'appliquent potentiellement pas à tous les sites. Une mise à l'échelle peut donc être nécessaire pour définir les mesures de gestion des risques adaptées au site.

Annexe à la Fiche de données de sécurité conforme au Règlement (CE) n° 1907/2006 [REACH]

| | |
|-------------------------------|-----------------------|
| Nom du produit | n-Butanol |
| Nom chimique | Butan-1-ol |
| Numéro CAS | 71-36-3 |
| N° CE | 200-751-6 |
| Numéro d'enregistrement REACH | 01-2119484630-38-0008 |
| Substance pure/mélange | Substance |

Scénario d'exposition

Section 1 - Titre

| | |
|-------------------------------|--|
| Titre | ES2 - Utilisation comme intermédiaire. Industrielle. |
| Versión | 1 |
| Nom du produit | n-Butanol |
| Date de révision | 12-juin-2015 |
| Secteurs d'utilisation | SU8 - Fabrication de substances chimiques en vrac, à grande échelle (y compris les produits pétroliers) SU9 - Fabrication de substances chimiques fines |

Section 2 - Conditions opératoires et mesures de gestion des risques

Section 2.1 - Contrôle de l'exposition de l'environnement

| | |
|---|--|
| Catégories de rejet dans l'environnement | ERC6a - Utilisation industrielle ayant pour résultat la fabrication d'une autre substance (utilisation d'intermédiaires) |
|---|--|

Remarques

Non pertinent puisque non classé dans la catégorie des produits dangereux pour l'environnement.

Section 2.2 - Contrôle de l'exposition des travailleurs

Contrôle de l'exposition des travailleurs

| | |
|---|---|
| Titre | Scénario de contribution [CS] 1 |
| Catégories de processus | PROC1 - Utilisation dans des processus fermés, exposition improbable |
| Englobe les concentrations jusqu'à | 100% |
| Forme physique du produit | Liquide |
| Pression de vapeur | 0.5-10 kPa |
| Durée d'exposition | Éviter toute opération d'une durée supérieure à 8h |
| Conditions techniques et mesures de contrôle de la dispersion de la source vers le travailleur | Minimisation des phases/tâches manuelles |
| Conditions et mesures liées à la protection individuelle, à l'hygiène et à l'évaluation de la santé | Présuppose l'implémentation d'une norme de base satisfaisante d'hygiène professionnelle Éviter tout contact oculaire direct avec le produit ainsi que toute contamination par les mains Utiliser une protection oculaire et des gants adaptés |
| Mesures organisationnelles pour empêcher/limiter les rejets, la dispersion et l'exposition | Supervision en place pour vérifier que les RMM en vigueur sont utilisées correctement et que les OC sont respectées |
| Conditions d'exploitation | Présuppose que les activités se déroulent à température ambiante (sauf indication contraire) |

| | |
|-------|-------------------------------|
| Titre | Scénario de contribution [CS] |
|-------|-------------------------------|

| | |
|---|--|
| | 2 |
| Catégories de processus | PROC2 - Utilisation dans des processus fermés continus avec exposition momentanée maîtrisée |
| Englobe les concentrations jusqu'à | 100% |
| Forme physique du produit | Liquide |
| Pression de vapeur | 0.5-10 kPa |
| Durée d'exposition | Éviter toute opération d'une durée supérieure à 8h |
| Conditions techniques et mesures de contrôle de la dispersion de la source vers le travailleur | Minimisation des phases/tâches manuelles |
| Conditions et mesures liées à la protection individuelle, à l'hygiène et à l'évaluation de la santé | Présume l'implémentation d'une norme de base satisfaisante d'hygiène professionnelle Éviter tout contact oculaire direct avec le produit ainsi que toute contamination par les mains Utiliser une protection oculaire et des gants adaptés |
| Mesures organisationnelles pour empêcher/limiter les rejets, la dispersion et l'exposition | Supervision en place pour vérifier que les RMM en vigueur sont utilisées correctement et que les OC sont respectées |
| Conditions d'exploitation | Présume que les activités se déroulent à température ambiante (sauf indication contraire) |

| | |
|---|--|
| Titre | Scénario de contribution [CS] 3 |
| Catégories de processus | PROC3 - Utilisation dans des processus fermés par lots (synthèse ou formulation) |
| Englobe les concentrations jusqu'à | 100% |
| Forme physique du produit | Liquide |
| Pression de vapeur | 0.5-10 kPa |
| Durée d'exposition | Éviter toute opération d'une durée supérieure à 8h |
| Conditions techniques et mesures de contrôle de la dispersion de la source vers le travailleur | Minimisation des phases/tâches manuelles |
| Conditions et mesures liées à la protection individuelle, à l'hygiène et à l'évaluation de la santé | Présume l'implémentation d'une norme de base satisfaisante d'hygiène professionnelle Éviter tout contact oculaire direct avec le produit ainsi que toute contamination par les mains Utiliser une protection oculaire et des gants adaptés |
| Mesures organisationnelles pour empêcher/limiter les rejets, la dispersion et l'exposition | Supervision en place pour vérifier que les RMM en vigueur sont utilisées correctement et que les OC sont respectées |
| Conditions d'exploitation | Présume que les activités se déroulent à température ambiante (sauf indication contraire) |

| | |
|---|--|
| Titre | Scénario de contribution [CS] 4 |
| Catégories de processus | PROC4 - Utilisation dans des processus par lots et d'autres processus (synthèse) pouvant présenter des possibilités d'exposition |
| Englobe les concentrations jusqu'à | 100% |
| Forme physique du produit | Liquide |
| Pression de vapeur | 0.5-10 kPa |
| Durée d'exposition | Éviter toute opération d'une durée supérieure à 8h |
| Conditions techniques et mesures de contrôle de la dispersion de la source vers le travailleur | Minimisation des phases/tâches manuelles |
| Conditions et mesures liées à la protection individuelle, à l'hygiène et à l'évaluation de la santé | Présume l'implémentation d'une norme de base satisfaisante d'hygiène professionnelle Éviter tout contact oculaire direct avec le produit ainsi que toute contamination par les mains Utiliser une protection oculaire et des gants adaptés |
| Mesures organisationnelles pour empêcher/limiter les rejets, la dispersion et l'exposition | Supervision en place pour vérifier que les RMM en vigueur sont utilisées correctement et que les OC sont respectées |
| Conditions d'exploitation | Présume que les activités se déroulent à température ambiante (sauf indication contraire) |

| | |
|---|---|
| Titre | Scénario de contribution [CS] 5 |
| Catégories de processus | PROC8a - Transfert de substance ou de préparation (chargement/déchargement) à partir de cuves ou de grands récipients, ou vers ces derniers, dans des installations non spécialisées |
| Englobe les concentrations jusqu'à | 100% |
| Forme physique du produit | Liquide |
| Pression de vapeur | 0.5-10 kPa |
| Durée d'exposition | Éviter toute opération d'une durée supérieure à 8h |
| Conditions techniques et mesures de contrôle de la dispersion de la source vers le travailleur | Minimisation des phases/tâches manuelles Mettre en place une ventilation d'extraction aux points d'émission Ventilation par aspiration localisée - efficacité d'au moins 90% |
| Conditions et mesures liées à la protection individuelle, à l'hygiène et à l'évaluation de la santé | Présuppose l'implémentation d'une norme de base satisfaisante d'hygiène professionnelle Éviter tout contact oculaire direct avec le produit ainsi que toute contamination par les mains Utiliser une protection oculaire et des gants adaptés |
| Mesures organisationnelles pour empêcher/limiter les rejets, la dispersion et l'exposition | Supervision en place pour vérifier que les RMM en vigueur sont utilisées correctement et que les OC sont respectées |
| Conditions d'exploitation | Présuppose que les activités se déroulent à température ambiante (sauf indication contraire) |

| | |
|---|---|
| Titre | Scénario de contribution [CS] 6 |
| Catégories de processus | PROC8b - Transfert de substance ou de préparations (chargement/déchargement) à partir de récipients ou de grands conteneurs, ou vers ces derniers, dans des installations spécialisées |
| Englobe les concentrations jusqu'à | 100% |
| Forme physique du produit | Liquide |
| Pression de vapeur | 0.5-10 kPa |
| Durée d'exposition | Éviter toute opération d'une durée supérieure à 8h |
| Conditions techniques et mesures de contrôle de la dispersion de la source vers le travailleur | Minimisation des phases/tâches manuelles Mettre en place une ventilation d'extraction aux points d'émission Ventilation par aspiration localisée - efficacité d'au moins 97% |
| Conditions et mesures liées à la protection individuelle, à l'hygiène et à l'évaluation de la santé | Présuppose l'implémentation d'une norme de base satisfaisante d'hygiène professionnelle Éviter tout contact oculaire direct avec le produit ainsi que toute contamination par les mains Utiliser une protection oculaire et des gants adaptés |
| Mesures organisationnelles pour empêcher/limiter les rejets, la dispersion et l'exposition | Supervision en place pour vérifier que les RMM en vigueur sont utilisées correctement et que les OC sont respectées |
| Conditions d'exploitation | Présuppose que les activités se déroulent à température ambiante (sauf indication contraire) |

| | |
|---|--|
| Titre | Scénario de contribution [CS] 7 |
| Catégories de processus | PROC9 - Transfert de substance ou préparation dans de petits conteneurs (chaîne de remplissage spécialisée, y compris pesage) |
| Englobe les concentrations jusqu'à | 100% |
| Forme physique du produit | Liquide |
| Pression de vapeur | 0.5-10 kPa |
| Durée d'exposition | Éviter toute opération d'une durée supérieure à 8h |
| Conditions techniques et mesures de contrôle de la dispersion de la source vers le travailleur | Minimisation des phases/tâches manuelles Mettre en place une ventilation d'extraction aux points d'émission Ventilation par aspiration localisée - efficacité d'au moins 90% |
| Conditions et mesures liées à la protection individuelle, à l'hygiène et à l'évaluation de la santé | Présuppose l'implémentation d'une norme de base satisfaisante d'hygiène professionnelle Éviter tout contact oculaire direct avec le produit ainsi que toute contamination par les mains |

| | |
|--|---|
| | Utiliser une protection oculaire et des gants adaptés |
| Mesures organisationnelles pour empêcher/limiter les rejets, la dispersion et l'exposition | Supervision en place pour vérifier que les RMM en vigueur sont utilisées correctement et que les OC sont respectées |
| Conditions d'exploitation | Présuppose que les activités se déroulent à température ambiante (sauf indication contraire) |

Section 3 - Estimation d'exposition

Exposition environnementale

Catégories de rejet dans l'environnement

ERC6a - Utilisation industrielle ayant pour résultat la fabrication d'une autre substance (utilisation d'intermédiaires)

Remarques

Non pertinent puisque non classé dans la catégorie des produits dangereux pour l'environnement.

travailleur

Contrôle de l'exposition des travailleurs

Méthode de calcul

Les mesures de gestion des risques sont basées sur une caractérisation qualitative des risques
Modèle ECETOC TRA utilisé

| Titre | Voie d'exposition | Méthode de calcul | niveau d'exposition théorique | Rapport de caractérisation des risques (RCR) |
|---------------------------------|---|---------------------------|-------------------------------|--|
| Scénario de contribution [CS] 1 | Travailleur – inhalation, long terme – locale et systémique | Modèle ECETOC TRA utilisé | 0.031 mg/m ³ | 0.0001 |
| Scénario de contribution [CS] 2 | Travailleur – inhalation, long terme – locale et systémique | Modèle ECETOC TRA utilisé | 30.88 mg/m ³ | 0.0996 |
| Scénario de contribution [CS] 3 | Travailleur – inhalation, long terme – locale et systémique | Modèle ECETOC TRA utilisé | 77.19 mg/m ³ | 0.249 |
| Scénario de contribution [CS] 4 | Travailleur – inhalation, long terme – locale et systémique | Modèle ECETOC TRA utilisé | 61.75 mg/m ³ | 0.1992 |
| Scénario de contribution [CS] 5 | Travailleur – inhalation, long terme – locale et systémique | Modèle ECETOC TRA utilisé | 15.44 mg/m ³ | 0.0498 |
| Scénario de contribution [CS] 6 | Travailleur – inhalation, long terme – locale et systémique | Modèle ECETOC TRA utilisé | 4.63 mg/m ³ | 0.0149 |
| Scénario de contribution [CS] 7 | Travailleur – inhalation, long terme – locale et systémique | Modèle ECETOC TRA utilisé | 15.44 mg/m ³ | 0.0498 |

Section 4 - Guide de vérification de conformité au scénario d'exposition

Il n'est pas attendu que les expositions prévues dépassent les DN(M)EL lorsque les mesures de gestion des risques/conditions d'exploitation décrites en Section 2 sont appliquées. Si d'autres mesures de gestion des risques/conditions d'exploitation sont adoptées, les utilisateurs doivent vérifier que le niveau de gestion des risques est au moins équivalent. Les lignes directrices sont basées sur les conditions opératoires supposées, qui ne s'appliquent potentiellement pas à tous les sites. Une mise à l'échelle peut donc être nécessaire pour définir les mesures de gestion des risques adaptées au site.

Annexe à la Fiche de données de sécurité conforme au Règlement (CE) n° 1907/2006 [REACH]

| | |
|-------------------------------|-----------------------|
| Nom du produit | n-Butanol |
| Nom chimique | Butan-1-ol |
| Numéro CAS | 71-36-3 |
| N° CE | 200-751-6 |
| Numéro d'enregistrement REACH | 01-2119484630-38-0008 |
| Substance pure/mélange | Substance |

Scénario d'exposition

Section 1 - Titre

| | |
|-------------------------------|--|
| Titre | ES3 - Formulation et (re)conditionnement des substances et des mélanges. Industrielle. |
| Versión | 1 |
| Nom du produit | n-Butanol |
| Date de révision | 12-juin-2015 |
| Secteurs d'utilisation | SU10 - Formulation [mélange] de préparations et/ou reconditionnement (sauf alliages) |

Section 2 - Conditions opératoires et mesures de gestion des risques

Section 2.1 - Contrôle de l'exposition de l'environnement

Catégories de rejet dans l'environnement ERC2 - Formulation de préparations (mélanges)

Remarques

Non pertinent puisque non classé dans la catégorie des produits dangereux pour l'environnement.

Section 2.2 - Contrôle de l'exposition des travailleurs

Contrôle de l'exposition des travailleurs

| | |
|---|--|
| Titre | Scénario de contribution [CS] 1 |
| Catégories de processus | PROC1 - Utilisation dans des processus fermés, exposition improbable |
| Englobe les concentrations jusqu'à | 100% |
| Forme physique du produit | Liquide |
| Pression de vapeur | 0.5-10 kPa |
| Durée d'exposition | Éviter toute opération d'une durée supérieure à 8h |
| Conditions techniques et mesures de contrôle de la dispersion de la source vers le travailleur | Minimisation des phases/tâches manuelles |
| Conditions et mesures liées à la protection individuelle, à l'hygiène et à l'évaluation de la santé | Pré suppose l'implémentation d'une norme de base satisfaisante d'hygiène professionnelle Éviter tout contact oculaire direct avec le produit ainsi que toute contamination par les mains Utiliser une protection oculaire et des gants adaptés |
| Mesures organisationnelles pour empêcher/limiter les rejets, la dispersion et l'exposition | Supervision en place pour vérifier que les RMM en vigueur sont utilisées correctement et que les OC sont respectées |
| Conditions d'exploitation | Pré suppose que les activités se déroulent à température ambiante (sauf indication contraire) |

| | |
|-------------------------|---|
| Titre | Scénario de contribution [CS] 2 |
| Catégories de processus | PROC2 - Utilisation dans des processus fermés continus avec exposition momentanée maîtrisée |

| | |
|---|--|
| Englobe les concentrations jusqu'à | 100% |
| Forme physique du produit | Liquide |
| Pression de vapeur | 0.5-10 kPa |
| Durée d'exposition | Éviter toute opération d'une durée supérieure à 8h |
| Conditions techniques et mesures de contrôle de la dispersion de la source vers le travailleur | Minimisation des phases/tâches manuelles |
| Conditions et mesures liées à la protection individuelle, à l'hygiène et à l'évaluation de la santé | Présume l'implémentation d'une norme de base satisfaisante d'hygiène professionnelle Éviter tout contact oculaire direct avec le produit ainsi que toute contamination par les mains Utiliser une protection oculaire et des gants adaptés |
| Mesures organisationnelles pour empêcher/limiter les rejets, la dispersion et l'exposition | Supervision en place pour vérifier que les RMM en vigueur sont utilisées correctement et que les OC sont respectées |
| Conditions d'exploitation | Présume que les activités se déroulent à température ambiante (sauf indication contraire) |

| | |
|---|--|
| Titre | Scénario de contribution [CS] 3 |
| Catégories de processus | PROC3 - Utilisation dans des processus fermés par lots (synthèse ou formulation) |
| Englobe les concentrations jusqu'à | 100% |
| Forme physique du produit | Liquide |
| Pression de vapeur | 0.5-10 kPa |
| Durée d'exposition | Éviter toute opération d'une durée supérieure à 8h |
| Conditions techniques et mesures de contrôle de la dispersion de la source vers le travailleur | Minimisation des phases/tâches manuelles |
| Conditions et mesures liées à la protection individuelle, à l'hygiène et à l'évaluation de la santé | Présume l'implémentation d'une norme de base satisfaisante d'hygiène professionnelle Éviter tout contact oculaire direct avec le produit ainsi que toute contamination par les mains Utiliser une protection oculaire et des gants adaptés |
| Mesures organisationnelles pour empêcher/limiter les rejets, la dispersion et l'exposition | Supervision en place pour vérifier que les RMM en vigueur sont utilisées correctement et que les OC sont respectées |
| Conditions d'exploitation | Présume que les activités se déroulent à température ambiante (sauf indication contraire) |

| | |
|---|--|
| Titre | Scénario de contribution [CS] 4 |
| Catégories de processus | PROC4 - Utilisation dans des processus par lots et d'autres processus (synthèse) pouvant présenter des possibilités d'exposition |
| Englobe les concentrations jusqu'à | 100% |
| Forme physique du produit | Liquide |
| Pression de vapeur | 0.5-10 kPa |
| Durée d'exposition | Éviter toute opération d'une durée supérieure à 8h |
| Conditions techniques et mesures de contrôle de la dispersion de la source vers le travailleur | Minimisation des phases/tâches manuelles |
| Conditions et mesures liées à la protection individuelle, à l'hygiène et à l'évaluation de la santé | Présume l'implémentation d'une norme de base satisfaisante d'hygiène professionnelle Éviter tout contact oculaire direct avec le produit ainsi que toute contamination par les mains Utiliser une protection oculaire et des gants adaptés |
| Mesures organisationnelles pour empêcher/limiter les rejets, la dispersion et l'exposition | Supervision en place pour vérifier que les RMM en vigueur sont utilisées correctement et que les OC sont respectées |
| Conditions d'exploitation | Présume que les activités se déroulent à température ambiante (sauf indication contraire) |

| | |
|-------------------------|--|
| Titre | Scénario de contribution [CS] 5 |
| Catégories de processus | PROC5 - Mélangeage dans des processus par lots pour la formulation de préparations |

| | |
|---|--|
| | et d'articles (contacts multiples et/ou importants) |
| Englobe les concentrations jusqu'à | 100% |
| Forme physique du produit | Liquide |
| Pression de vapeur | 0.5-10 kPa |
| Durée d'exposition | Éviter toute opération d'une durée supérieure à 8h |
| Conditions techniques et mesures de contrôle de la dispersion de la source vers le travailleur | Minimisation des phases/tâches manuelles Mettre en place une ventilation d'extraction aux points d'émission Ventilation par aspiration localisée - efficacité d'au moins 90% |
| Conditions et mesures liées à la protection individuelle, à l'hygiène et à l'évaluation de la santé | Présume l'implémentation d'une norme de base satisfaisante d'hygiène professionnelle Éviter tout contact oculaire direct avec le produit ainsi que toute contamination par les mains Utiliser une protection oculaire et des gants adaptés |
| Mesures organisationnelles pour empêcher/limiter les rejets, la dispersion et l'exposition | Supervision en place pour vérifier que les RMM en vigueur sont utilisées correctement et que les OC sont respectées |
| Conditions d'exploitation | Présume que les activités se déroulent à température ambiante (sauf indication contraire) |

| | |
|---|--|
| Titre | Scénario de contribution [CS] 6 |
| Catégories de processus | PROC8a - Transfert de substance ou de préparation (chargement/déchargement) à partir de cuves ou de grands récipients, ou vers ces derniers, dans des installations non spécialisées |
| Englobe les concentrations jusqu'à | 100% |
| Forme physique du produit | Liquide |
| Pression de vapeur | 0.5-10 kPa |
| Durée d'exposition | Éviter toute opération d'une durée supérieure à 8h |
| Conditions techniques et mesures de contrôle de la dispersion de la source vers le travailleur | Minimisation des phases/tâches manuelles Mettre en place une ventilation d'extraction aux points d'émission Ventilation par aspiration localisée - efficacité d'au moins 90% |
| Conditions et mesures liées à la protection individuelle, à l'hygiène et à l'évaluation de la santé | Présume l'implémentation d'une norme de base satisfaisante d'hygiène professionnelle Éviter tout contact oculaire direct avec le produit ainsi que toute contamination par les mains Utiliser une protection oculaire et des gants adaptés |
| Mesures organisationnelles pour empêcher/limiter les rejets, la dispersion et l'exposition | Supervision en place pour vérifier que les RMM en vigueur sont utilisées correctement et que les OC sont respectées |
| Conditions d'exploitation | Présume que les activités se déroulent à température ambiante (sauf indication contraire) |

| | |
|---|--|
| Titre | Scénario de contribution [CS] 7 |
| Catégories de processus | PROC8b - Transfert de substance ou de préparations (chargement/déchargement) à partir de récipients ou de grands conteneurs, ou vers ces derniers, dans des installations spécialisées |
| Englobe les concentrations jusqu'à | 100% |
| Forme physique du produit | Liquide |
| Pression de vapeur | 0.5-10 kPa |
| Durée d'exposition | Éviter toute opération d'une durée supérieure à 8h |
| Conditions techniques et mesures de contrôle de la dispersion de la source vers le travailleur | Minimisation des phases/tâches manuelles Mettre en place une ventilation d'extraction aux points d'émission Ventilation par aspiration localisée - efficacité d'au moins 97% |
| Conditions et mesures liées à la protection individuelle, à l'hygiène et à l'évaluation de la santé | Présume l'implémentation d'une norme de base satisfaisante d'hygiène professionnelle Éviter tout contact oculaire direct avec le produit ainsi que toute contamination par les mains Utiliser une protection oculaire et des gants adaptés |
| Mesures organisationnelles pour empêcher/limiter les rejets, la | Supervision en place pour vérifier que les RMM en vigueur sont utilisées correctement et que les OC sont respectées |

| | |
|---|---|
| dispersion et l'exposition | |
| Conditions d'exploitation | Présuppose que les activités se déroulent à température ambiante (sauf indication contraire) |
| Titre | Scénario de contribution [CS] 8 |
| Catégories de processus | PROC9 - Transfert de substance ou préparation dans de petits conteneurs (chaîne de remplissage spécialisée, y compris pesage) |
| Englobe les concentrations jusqu'à | 100% |
| Forme physique du produit | Liquide |
| Pression de vapeur | 0.5-10 kPa |
| Durée d'exposition | Éviter toute opération d'une durée supérieure à 8h |
| Conditions techniques et mesures de contrôle de la dispersion de la source vers le travailleur | Minimisation des phases/tâches manuelles Mettre en place une ventilation d'extraction aux points d'émission Ventilation par aspiration localisée - efficacité d'au moins 90% |
| Conditions et mesures liées à la protection individuelle, à l'hygiène et à l'évaluation de la santé | Présuppose l'implémentation d'une norme de base satisfaisante d'hygiène professionnelle Éviter tout contact oculaire direct avec le produit ainsi que toute contamination par les mains Utiliser une protection oculaire et des gants adaptés |
| Mesures organisationnelles pour empêcher/limiter les rejets, la dispersion et l'exposition | Supervision en place pour vérifier que les RMM en vigueur sont utilisées correctement et que les OC sont respectées |
| Conditions d'exploitation | Présuppose que les activités se déroulent à température ambiante (sauf indication contraire) |

| | |
|---|---|
| Titre | Scénario de contribution [CS] 9 |
| Catégories de processus | PROC15 - Utilisation en tant que réactif de laboratoire |
| Englobe les concentrations jusqu'à | 100% |
| Forme physique du produit | Liquide |
| Pression de vapeur | 0.5-10 kPa |
| Durée d'exposition | Éviter toute opération d'une durée supérieure à 8h |
| Conditions techniques et mesures de contrôle de la dispersion de la source vers le travailleur | Minimisation des phases/tâches manuelles |
| Conditions et mesures liées à la protection individuelle, à l'hygiène et à l'évaluation de la santé | Présuppose l'implémentation d'une norme de base satisfaisante d'hygiène professionnelle Éviter tout contact oculaire direct avec le produit ainsi que toute contamination par les mains Utiliser une protection oculaire et des gants adaptés |
| Mesures organisationnelles pour empêcher/limiter les rejets, la dispersion et l'exposition | Supervision en place pour vérifier que les RMM en vigueur sont utilisées correctement et que les OC sont respectées |
| Conditions d'exploitation | Présuppose que les activités se déroulent à température ambiante (sauf indication contraire) |

Section 3 - Estimation d'exposition

Exposition environnementale

Catégories de rejet dans l'environnement

ERC2 - Formulation de préparations (mélanges)

Remarques

Non pertinent puisque non classé dans la catégorie des produits dangereux pour l'environnement.

travailleur

Contrôle de l'exposition des travailleurs

Méthode de calcul

Les mesures de gestion des risques sont basées sur une caractérisation qualitative des risques

Modèle ECETOC TRA utilisé

| Titre | Voie d'exposition | Méthode de calcul | niveau d'exposition théorique | Rapport de caractérisation des risques (RCR) |
|---------------------------------|---|---------------------------|-------------------------------|--|
| Scénario de contribution [CS] 1 | Travailleur – inhalation, long terme – locale et systémique | Modèle ECETOC TRA utilisé | 0.03 mg/m ³ | 0.0001 |
| Scénario de contribution [CS] 2 | Travailleur – inhalation, long terme – locale et systémique | Modèle ECETOC TRA utilisé | 30.88 mg/m ³ | 0.0995 |
| Scénario de contribution [CS] 3 | Travailleur – inhalation, long terme – locale et systémique | Modèle ECETOC TRA utilisé | 77.19 mg/m ³ | 0.249 |
| Scénario de contribution [CS] 4 | Travailleur – inhalation, long terme – locale et systémique | Modèle ECETOC TRA utilisé | 61.75 mg/m ³ | 0.1992 |
| Scénario de contribution [CS] 5 | Travailleur – inhalation, long terme – locale et systémique | Modèle ECETOC TRA utilisé | 15.44 mg/m ³ | 0.0497 |
| Scénario de contribution [CS] 6 | Travailleur – inhalation, long terme – locale et systémique | Modèle ECETOC TRA utilisé | 15.44 mg/m ³ | 0.0497 |
| Scénario de contribution [CS] 7 | Travailleur – inhalation, long terme – locale et systémique | Modèle ECETOC TRA utilisé | 4.63 mg/m ³ | 0.0149 |
| Scénario de contribution [CS] 8 | Travailleur – inhalation, long terme – locale et systémique | Modèle ECETOC TRA utilisé | 15.44 mg/m ³ | 0.0497 |
| Scénario de contribution [CS] 9 | Travailleur – inhalation, long terme – locale et systémique | Modèle ECETOC TRA utilisé | 30.88 mg/m ³ | 0.0995 |

Section 4 - Guide de vérification de conformité au scénario d'exposition

Il n'est pas attendu que les expositions prévues dépassent les DN(M)EL lorsque les mesures de gestion des risques/conditions d'exploitation décrites en Section 2 sont appliquées. Si d'autres mesures de gestion des risques/conditions d'exploitation sont adoptées, les utilisateurs doivent vérifier que le niveau de gestion des risques est au moins équivalent. Les lignes directrices sont basées sur les conditions opératoires supposées, qui ne s'appliquent potentiellement pas à tous les sites. Une mise à l'échelle peut donc être nécessaire pour définir les mesures de gestion des risques adaptées au site.

Annexe à la Fiche de données de sécurité conforme au Règlement (CE) n° 1907/2006 [REACH]

Nom du produit n-Butanol
 Nom chimique Butan-1-ol
 Numéro CAS 71-36-3
 N° CE 200-751-6
 Numéro d'enregistrement REACH 01-2119484630-38-0008
 Substance pure/mélange Substance

Scénario d'exposition

Section 1 - Titre

Titre ES4 - Distribution de substance. Industrielle.
Version 1
Nom du produit n-Butanol
Date de révision 12-juin-2015
Secteurs d'utilisation SU8 - Fabrication de substances chimiques en vrac, à grande échelle (y compris les produits pétroliers)
 SU9 - Fabrication de substances chimiques fines

Section 2 - Conditions opératoires et mesures de gestion des risques

Section 2.1 - Contrôle de l'exposition de l'environnement

Catégories de rejet dans l'environnement ERC1 - Fabrication de substances
 ERC2 - Formulation de préparations (mélanges)

Remarques

Non pertinent puisque non classé dans la catégorie des produits dangereux pour l'environnement.

Section 2.2 - Contrôle de l'exposition des travailleurs

Contrôle de l'exposition des travailleurs

| | |
|---|--|
| Titre | Scénario de contribution [CS] 1 |
| Catégories de processus | PROC1 - Utilisation dans des processus fermés, exposition improbable |
| Englobe les concentrations jusqu'à | 100% |
| Forme physique du produit | Liquide |
| Pression de vapeur | 0.5-10 kPa |
| Durée d'exposition | Éviter toute opération d'une durée supérieure à 8h |
| Conditions techniques et mesures de contrôle de la dispersion de la source vers le travailleur | Minimisation des phases/tâches manuelles |
| Conditions et mesures liées à la protection individuelle, à l'hygiène et à l'évaluation de la santé | Présume l'implémentation d'une norme de base satisfaisante d'hygiène professionnelle Éviter tout contact oculaire direct avec le produit ainsi que toute contamination par les mains Utiliser une protection oculaire et des gants adaptés |
| Mesures organisationnelles pour empêcher/limiter les rejets, la dispersion et l'exposition | Supervision en place pour vérifier que les RMM en vigueur sont utilisées correctement et que les OC sont respectées |
| Conditions d'exploitation | Présume que les activités se déroulent à température ambiante (sauf indication contraire) |

| | |
|-------|-------------------------------|
| Titre | Scénario de contribution [CS] |
|-------|-------------------------------|

| | |
|---|--|
| | 2 |
| Catégories de processus | PROC2 - Utilisation dans des processus fermés continus avec exposition momentanée maîtrisée |
| Englobe les concentrations jusqu'à | 100% |
| Forme physique du produit | Liquide |
| Pression de vapeur | 0.5-10 kPa |
| Durée d'exposition | Éviter toute opération d'une durée supérieure à 8h |
| Conditions techniques et mesures de contrôle de la dispersion de la source vers le travailleur | Minimisation des phases/tâches manuelles |
| Conditions et mesures liées à la protection individuelle, à l'hygiène et à l'évaluation de la santé | Présume l'implémentation d'une norme de base satisfaisante d'hygiène professionnelle Éviter tout contact oculaire direct avec le produit ainsi que toute contamination par les mains Utiliser une protection oculaire et des gants adaptés |
| Mesures organisationnelles pour empêcher/limiter les rejets, la dispersion et l'exposition | Supervision en place pour vérifier que les RMM en vigueur sont utilisées correctement et que les OC sont respectées |
| Conditions d'exploitation | Présume que les activités se déroulent à température ambiante (sauf indication contraire) |

| | |
|---|--|
| Titre | Scénario de contribution [CS] 3 |
| Catégories de processus | PROC3 - Utilisation dans des processus fermés par lots (synthèse ou formulation) |
| Englobe les concentrations jusqu'à | 100% |
| Forme physique du produit | Liquide |
| Pression de vapeur | 0.5-10 kPa |
| Durée d'exposition | Éviter toute opération d'une durée supérieure à 8h |
| Conditions techniques et mesures de contrôle de la dispersion de la source vers le travailleur | Minimisation des phases/tâches manuelles |
| Conditions et mesures liées à la protection individuelle, à l'hygiène et à l'évaluation de la santé | Présume l'implémentation d'une norme de base satisfaisante d'hygiène professionnelle Éviter tout contact oculaire direct avec le produit ainsi que toute contamination par les mains Utiliser une protection oculaire et des gants adaptés |
| Mesures organisationnelles pour empêcher/limiter les rejets, la dispersion et l'exposition | Supervision en place pour vérifier que les RMM en vigueur sont utilisées correctement et que les OC sont respectées |
| Conditions d'exploitation | Présume que les activités se déroulent à température ambiante (sauf indication contraire) |

| | |
|---|--|
| Titre | Scénario de contribution [CS] 4 |
| Catégories de processus | PROC4 - Utilisation dans des processus par lots et d'autres processus (synthèse) pouvant présenter des possibilités d'exposition |
| Englobe les concentrations jusqu'à | 100% |
| Forme physique du produit | Liquide |
| Pression de vapeur | 0.5-10 kPa |
| Durée d'exposition | Éviter toute opération d'une durée supérieure à 8h |
| Conditions techniques et mesures de contrôle de la dispersion de la source vers le travailleur | Minimisation des phases/tâches manuelles |
| Conditions et mesures liées à la protection individuelle, à l'hygiène et à l'évaluation de la santé | Présume l'implémentation d'une norme de base satisfaisante d'hygiène professionnelle Éviter tout contact oculaire direct avec le produit ainsi que toute contamination par les mains Utiliser une protection oculaire et des gants adaptés |
| Mesures organisationnelles pour empêcher/limiter les rejets, la dispersion et l'exposition | Supervision en place pour vérifier que les RMM en vigueur sont utilisées correctement et que les OC sont respectées |
| Conditions d'exploitation | Présume que les activités se déroulent à température ambiante (sauf indication contraire) |

| | |
|---|---|
| Titre | Scénario de contribution [CS] 5 |
| Catégories de processus | PROC8a - Transfert de substance ou de préparation (chargement/déchargement) à partir de cuves ou de grands récipients, ou vers ces derniers, dans des installations non spécialisées |
| Englobe les concentrations jusqu'à | 100% |
| Forme physique du produit | Liquide |
| Pression de vapeur | 0.5-10 kPa |
| Durée d'exposition | Éviter toute opération d'une durée supérieure à 8h |
| Conditions techniques et mesures de contrôle de la dispersion de la source vers le travailleur | Minimisation des phases/tâches manuelles Mettre en place une ventilation d'extraction aux points d'émission Ventilation par aspiration localisée - efficacité d'au moins 90% |
| Conditions et mesures liées à la protection individuelle, à l'hygiène et à l'évaluation de la santé | Présuppose l'implémentation d'une norme de base satisfaisante d'hygiène professionnelle Éviter tout contact oculaire direct avec le produit ainsi que toute contamination par les mains Utiliser une protection oculaire et des gants adaptés |
| Mesures organisationnelles pour empêcher/limiter les rejets, la dispersion et l'exposition | Supervision en place pour vérifier que les RMM en vigueur sont utilisées correctement et que les OC sont respectées |
| Conditions d'exploitation | Présuppose que les activités se déroulent à température ambiante (sauf indication contraire) |

| | |
|---|---|
| Titre | Scénario de contribution [CS] 6 |
| Catégories de processus | PROC8b - Transfert de substance ou de préparations (chargement/déchargement) à partir de récipients ou de grands conteneurs, ou vers ces derniers, dans des installations spécialisées |
| Englobe les concentrations jusqu'à | 100% |
| Forme physique du produit | Liquide |
| Pression de vapeur | 0.5-10 kPa |
| Durée d'exposition | Éviter toute opération d'une durée supérieure à 8h |
| Conditions techniques et mesures de contrôle de la dispersion de la source vers le travailleur | Minimisation des phases/tâches manuelles Mettre en place une ventilation d'extraction aux points d'émission Ventilation par aspiration localisée - efficacité d'au moins 97% |
| Conditions et mesures liées à la protection individuelle, à l'hygiène et à l'évaluation de la santé | Présuppose l'implémentation d'une norme de base satisfaisante d'hygiène professionnelle Éviter tout contact oculaire direct avec le produit ainsi que toute contamination par les mains Utiliser une protection oculaire et des gants adaptés |
| Mesures organisationnelles pour empêcher/limiter les rejets, la dispersion et l'exposition | Supervision en place pour vérifier que les RMM en vigueur sont utilisées correctement et que les OC sont respectées |
| Conditions d'exploitation | Présuppose que les activités se déroulent à température ambiante (sauf indication contraire) |

| | |
|---|--|
| Titre | Scénario de contribution [CS] 7 |
| Catégories de processus | PROC9 - Transfert de substance ou préparation dans de petits conteneurs (chaîne de remplissage spécialisée, y compris pesage) |
| Englobe les concentrations jusqu'à | 100% |
| Forme physique du produit | Liquide |
| Pression de vapeur | 0.5-10 kPa |
| Durée d'exposition | Éviter toute opération d'une durée supérieure à 8h |
| Conditions techniques et mesures de contrôle de la dispersion de la source vers le travailleur | Minimisation des phases/tâches manuelles Mettre en place une ventilation d'extraction aux points d'émission Ventilation par aspiration localisée - efficacité d'au moins 90% |
| Conditions et mesures liées à la protection individuelle, à l'hygiène et à l'évaluation de la santé | Présuppose l'implémentation d'une norme de base satisfaisante d'hygiène professionnelle Éviter tout contact oculaire direct avec le produit ainsi que toute contamination par les mains |

| | |
|---|---|
| | Utiliser une protection oculaire et des gants adaptés |
| Mesures organisationnelles pour empêcher/limiter les rejets, la dispersion et l'exposition | Supervision en place pour vérifier que les RMM en vigueur sont utilisées correctement et que les OC sont respectées |
| Conditions d'exploitation | Présuppose que les activités se déroulent à température ambiante (sauf indication contraire) |
| Titre | Scénario de contribution [CS] 8 |
| Catégories de processus | PROC15 - Utilisation en tant que réactif de laboratoire |
| Englobe les concentrations jusqu'à | 100% |
| Forme physique du produit | Liquide |
| Pression de vapeur | 0.5-10 kPa |
| Durée d'exposition | Éviter toute opération d'une durée supérieure à 8h |
| Conditions techniques et mesures de contrôle de la dispersion de la source vers le travailleur | Minimisation des phases/tâches manuelles |
| Conditions et mesures liées à la protection individuelle, à l'hygiène et à l'évaluation de la santé | Présuppose l'implémentation d'une norme de base satisfaisante d'hygiène professionnelle Éviter tout contact oculaire direct avec le produit ainsi que toute contamination par les mains Utiliser une protection oculaire et des gants adaptés |
| Mesures organisationnelles pour empêcher/limiter les rejets, la dispersion et l'exposition | Supervision en place pour vérifier que les RMM en vigueur sont utilisées correctement et que les OC sont respectées |
| Conditions d'exploitation | Présuppose que les activités se déroulent à température ambiante (sauf indication contraire) |

Section 3 - Estimation d'exposition

Exposition environnementale

Catégories de rejet dans l'environnement

ERC1 - Fabrication de substances
ERC2 - Formulation de préparations (mélanges)

Remarques

Non pertinent puisque non classé dans la catégorie des produits dangereux pour l'environnement.

travailleur

Contrôle de l'exposition des travailleurs

Méthode de calcul

Les mesures de gestion des risques sont basées sur une caractérisation qualitative des risques
Modèle ECETOC TRA utilisé

| Titre | Voie d'exposition | Méthode de calcul | niveau d'exposition théorique | Rapport de caractérisation des risques (RCR) |
|------------------------------------|---|---------------------------|-------------------------------|--|
| Scénario de contribution [CS] 1 | Travailleur – inhalation, long terme – locale et systémique | Modèle ECETOC TRA utilisé | 0.03 mg/m ³ | 0.0001 |
| Scénario de contribution [CS] 2 | Travailleur – inhalation, long terme – locale et systémique | Modèle ECETOC TRA utilisé | 30.88 mg/m ³ | 0.0996 |
| Scénario de contribution [CS] 3 | Travailleur – inhalation, long terme – locale et systémique | Modèle ECETOC TRA utilisé | 77.19 mg/m ³ | 0.249 |
| Scénario de contribution [CS] 4 | Travailleur – inhalation, long terme – locale et systémique | Modèle ECETOC TRA utilisé | 61.75 mg/m ³ | 0.1992 |
| Scénario de contribution [CS] | Travailleur – inhalation, | Modèle ECETOC TRA | 15.44 mg/m ³ | 0.0498 |

| | | | | |
|------------------------------------|---|---------------------------|-------------------------|--------|
| 5 | long terme – locale et systémique | utilisé | | |
| Scénario de contribution [CS] 6 | Travailleur – inhalation, long terme – locale et systémique | Modèle ECETOC TRA utilisé | 4.63 mg/m ³ | 0.0149 |
| Scénario de contribution [CS] 7 | Travailleur – inhalation, long terme – locale et systémique | Modèle ECETOC TRA utilisé | 15.44 mg/m ³ | 0.0498 |
| Scénario de contribution [CS] 8 | Travailleur – inhalation, long terme – locale et systémique | Modèle ECETOC TRA utilisé | 30.88 mg/m ³ | 0.0996 |

Section 4 - Guide de vérification de conformité au scénario d'exposition

Il n'est pas attendu que les expositions prévues dépassent les DN(M)EL lorsque les mesures de gestion des risques/conditions d'exploitation décrites en Section 2 sont appliquées. Si d'autres mesures de gestion des risques/conditions d'exploitation sont adoptées, les utilisateurs doivent vérifier que le niveau de gestion des risques est au moins équivalent. Les lignes directrices sont basées sur les conditions opératoires supposées, qui ne s'appliquent potentiellement pas à tous les sites. Une mise à l'échelle peut donc être nécessaire pour définir les mesures de gestion des risques adaptées au site.

Annexe à la Fiche de données de sécurité conforme au Règlement (CE) n° 1907/2006 [REACH]

| | |
|-------------------------------|-----------------------|
| Nom du produit | n-Butanol |
| Nom chimique | Butan-1-ol |
| Numéro CAS | 71-36-3 |
| N° CE | 200-751-6 |
| Numéro d'enregistrement REACH | 01-2119484630-38-0008 |
| Substance pure/mélange | Substance |

Scénario d'exposition

Section 1 - Titre

| | |
|-------------------------------|--|
| Titre | ES4 - Distribution de substance. Professionnelle. |
| Version | 1 |
| Nom du produit | n-Butanol |
| Date de révision | 12-juin-2015 |
| Secteurs d'utilisation | SU22 - Utilisations professionnelles : Domaine public (administration, éducation, spectacle, services, artisans) |

Section 2 - Conditions opératoires et mesures de gestion des risques

Section 2.1 - Contrôle de l'exposition de l'environnement

| | |
|---|---|
| Catégories de rejet dans l'environnement | ERC1 - Fabrication de substances ERC2 - Formulation de préparations (mélanges) |
|---|---|

Remarques

Non pertinent puisque non classé dans la catégorie des produits dangereux pour l'environnement.

Section 2.2 - Contrôle de l'exposition des travailleurs

Contrôle de l'exposition des travailleurs

| | |
|---|--|
| Titre | Scénario de contribution [CS] 1 |
| Catégories de processus | PROC1 - Utilisation dans des processus fermés, exposition improbable |
| Englobe les concentrations jusqu'à | 100% |
| Forme physique du produit | Liquide |
| Pression de vapeur | 0.5-10 kPa |
| Durée d'exposition | Éviter toute opération d'une durée supérieure à 8h |
| Conditions techniques et mesures de contrôle de la dispersion de la source vers le travailleur | Minimisation des phases/tâches manuelles |
| Conditions et mesures liées à la protection individuelle, à l'hygiène et à l'évaluation de la santé | Présume l'implémentation d'une norme de base satisfaisante d'hygiène professionnelle Éviter tout contact oculaire direct avec le produit ainsi que toute contamination par les mains Utiliser une protection oculaire et des gants adaptés |
| Mesures organisationnelles pour empêcher/limiter les rejets, la dispersion et l'exposition | Supervision en place pour vérifier que les RMM en vigueur sont utilisées correctement et que les OC sont respectées |
| Conditions d'exploitation | Présume que les activités se déroulent à température ambiante (sauf indication contraire) |
| Titre | Scénario de contribution [CS] 2 |

| | |
|---|--|
| Catégories de processus | PROC2 - Utilisation dans des processus fermés continus avec exposition momentanée maîtrisée |
| Englobe les concentrations jusqu'à | 100% |
| Forme physique du produit | Liquide |
| Pression de vapeur | 0.5-10 kPa |
| Durée d'exposition | Éviter toute opération d'une durée supérieure à 8h |
| Conditions techniques et mesures de contrôle de la dispersion de la source vers le travailleur | Minimisation des phases/tâches manuelles |
| Conditions et mesures liées à la protection individuelle, à l'hygiène et à l'évaluation de la santé | Présume l'implémentation d'une norme de base satisfaisante d'hygiène professionnelle Éviter tout contact oculaire direct avec le produit ainsi que toute contamination par les mains Utiliser une protection oculaire et des gants adaptés |
| Mesures organisationnelles pour empêcher/limiter les rejets, la dispersion et l'exposition | Supervision en place pour vérifier que les RMM en vigueur sont utilisées correctement et que les OC sont respectées |
| Conditions d'exploitation | Présume que les activités se déroulent à température ambiante (sauf indication contraire) |

| | |
|---|--|
| Titre | Scénario de contribution [CS] 3 |
| Catégories de processus | PROC3 - Utilisation dans des processus fermés par lots (synthèse ou formulation) |
| Englobe les concentrations jusqu'à | 100% |
| Forme physique du produit | Liquide |
| Pression de vapeur | 0.5-10 kPa |
| Durée d'exposition | Éviter toute opération d'une durée supérieure à 8h |
| Conditions techniques et mesures de contrôle de la dispersion de la source vers le travailleur | Minimisation des phases/tâches manuelles |
| Conditions et mesures liées à la protection individuelle, à l'hygiène et à l'évaluation de la santé | Présume l'implémentation d'une norme de base satisfaisante d'hygiène professionnelle Éviter tout contact oculaire direct avec le produit ainsi que toute contamination par les mains Utiliser une protection oculaire et des gants adaptés |
| Mesures organisationnelles pour empêcher/limiter les rejets, la dispersion et l'exposition | Supervision en place pour vérifier que les RMM en vigueur sont utilisées correctement et que les OC sont respectées |
| Conditions d'exploitation | Présume que les activités se déroulent à température ambiante (sauf indication contraire) |

| | |
|---|--|
| Titre | Scénario de contribution [CS] 4 |
| Catégories de processus | PROC4 - Utilisation dans des processus par lots et d'autres processus (synthèse) pouvant présenter des possibilités d'exposition |
| Englobe les concentrations jusqu'à | 100% |
| Forme physique du produit | Liquide |
| Pression de vapeur | 0.5-10 kPa |
| Durée d'exposition | Éviter toute opération d'une durée supérieure à 8h |
| Conditions techniques et mesures de contrôle de la dispersion de la source vers le travailleur | Minimisation des phases/tâches manuelles |
| Conditions et mesures liées à la protection individuelle, à l'hygiène et à l'évaluation de la santé | Présume l'implémentation d'une norme de base satisfaisante d'hygiène professionnelle Éviter tout contact oculaire direct avec le produit ainsi que toute contamination par les mains Utiliser une protection oculaire et des gants adaptés |
| Mesures organisationnelles pour empêcher/limiter les rejets, la dispersion et l'exposition | Supervision en place pour vérifier que les RMM en vigueur sont utilisées correctement et que les OC sont respectées |
| Conditions d'exploitation | Présume que les activités se déroulent à température ambiante (sauf indication contraire) |

| | |
|-------|-------------------------------|
| Titre | Scénario de contribution [CS] |
|-------|-------------------------------|

| | |
|---|---|
| | 5 |
| Catégories de processus | PROC8a - Transfert de substance ou de préparation (chargement/déchargement) à partir de cuves ou de grands récipients, ou vers ces derniers, dans des installations non spécialisées |
| Englobe les concentrations jusqu'à | 100% |
| Forme physique du produit | Liquide |
| Pression de vapeur | 0.5-10 kPa |
| Durée d'exposition | Éviter toute opération d'une durée supérieure à 4h |
| Conditions techniques et mesures de contrôle de la dispersion de la source vers le travailleur | Minimisation des phases/tâches manuelles |
| Conditions et mesures liées à la protection individuelle, à l'hygiène et à l'évaluation de la santé | Présuppose l'implémentation d'une norme de base satisfaisante d'hygiène professionnelle Éviter tout contact oculaire direct avec le produit ainsi que toute contamination par les mains Utiliser une protection oculaire et des gants adaptés |
| Mesures organisationnelles pour empêcher/limiter les rejets, la dispersion et l'exposition | Supervision en place pour vérifier que les RMM en vigueur sont utilisées correctement et que les OC sont respectées |
| Conditions d'exploitation | Présuppose que les activités se déroulent à température ambiante (sauf indication contraire) |

| | |
|---|---|
| Titre | Scénario de contribution [CS] 6 |
| Catégories de processus | PROC8b - Transfert de substance ou de préparations (chargement/déchargement) à partir de récipients ou de grands conteneurs, ou vers ces derniers, dans des installations spécialisées |
| Englobe les concentrations jusqu'à | 100% |
| Forme physique du produit | Liquide |
| Pression de vapeur | 0.5-10 kPa |
| Durée d'exposition | Éviter toute opération d'une durée supérieure à 4h |
| Conditions techniques et mesures de contrôle de la dispersion de la source vers le travailleur | Minimisation des phases/tâches manuelles |
| Conditions et mesures liées à la protection individuelle, à l'hygiène et à l'évaluation de la santé | Présuppose l'implémentation d'une norme de base satisfaisante d'hygiène professionnelle Éviter tout contact oculaire direct avec le produit ainsi que toute contamination par les mains Utiliser une protection oculaire et des gants adaptés |
| Mesures organisationnelles pour empêcher/limiter les rejets, la dispersion et l'exposition | Supervision en place pour vérifier que les RMM en vigueur sont utilisées correctement et que les OC sont respectées |
| Conditions d'exploitation | Présuppose que les activités se déroulent à température ambiante (sauf indication contraire) |

| | |
|---|---|
| Titre | Scénario de contribution [CS] 7 |
| Catégories de processus | PROC9 - Transfert de substance ou préparation dans de petits conteneurs (chaîne de remplissage spécialisée, y compris pesage) |
| Englobe les concentrations jusqu'à | 100% |
| Forme physique du produit | Liquide |
| Pression de vapeur | 0.5-10 kPa |
| Durée d'exposition | Éviter toute opération d'une durée supérieure à 4h |
| Conditions techniques et mesures de contrôle de la dispersion de la source vers le travailleur | Minimisation des phases/tâches manuelles |
| Conditions et mesures liées à la protection individuelle, à l'hygiène et à l'évaluation de la santé | Présuppose l'implémentation d'une norme de base satisfaisante d'hygiène professionnelle Éviter tout contact oculaire direct avec le produit ainsi que toute contamination par les mains Utiliser une protection oculaire et des gants adaptés |
| Mesures organisationnelles pour empêcher/limiter les rejets, la dispersion et l'exposition | Supervision en place pour vérifier que les RMM en vigueur sont utilisées correctement et que les OC sont respectées |

| | |
|---|---|
| Conditions d'exploitation | Présuppose que les activités se déroulent à température ambiante (sauf indication contraire) |
| Titre | Scénario de contribution [CS] 8 |
| Catégories de processus | PROC15 - Utilisation en tant que réactif de laboratoire |
| Englobe les concentrations jusqu'à | 100% |
| Forme physique du produit | Liquide |
| Pression de vapeur | 0.5-10 kPa |
| Durée d'exposition | Éviter toute opération d'une durée supérieure à 8h |
| Conditions techniques et mesures de contrôle de la dispersion de la source vers le travailleur | Minimisation des phases/tâches manuelles |
| Conditions et mesures liées à la protection individuelle, à l'hygiène et à l'évaluation de la santé | Présuppose l'implémentation d'une norme de base satisfaisante d'hygiène professionnelle Éviter tout contact oculaire direct avec le produit ainsi que toute contamination par les mains Utiliser une protection oculaire et des gants adaptés |
| Mesures organisationnelles pour empêcher/limiter les rejets, la dispersion et l'exposition | Supervision en place pour vérifier que les RMM en vigueur sont utilisées correctement et que les OC sont respectées |
| Conditions d'exploitation | Présuppose que les activités se déroulent à température ambiante (sauf indication contraire) |

Section 3 - Estimation d'exposition

Exposition environnementale

Catégories de rejet dans l'environnement

ERC1 - Fabrication de substances
ERC2 - Formulation de préparations (mélanges)

Remarques

Non pertinent puisque non classé dans la catégorie des produits dangereux pour l'environnement.

travailleur

Contrôle de l'exposition des travailleurs

Méthode de calcul

Les mesures de gestion des risques sont basées sur une caractérisation qualitative des risques
Modèle ECETOC TRA utilisé

| Titre | Voie d'exposition | Méthode de calcul | niveau d'exposition théorique | Rapport de caractérisation des risques (RCR) |
|------------------------------------|---|---------------------------|-------------------------------|--|
| Scénario de contribution [CS] 1 | Travailleur – inhalation, long terme – locale et systémique | Modèle ECETOC TRA utilisé | 0.03 mg/m ³ | 0.0001 |
| Scénario de contribution [CS] 2 | Travailleur – inhalation, long terme – locale et systémique | Modèle ECETOC TRA utilisé | 30.88 mg/m ³ | 0.1992 |
| Scénario de contribution [CS] 3 | Travailleur – inhalation, long terme – locale et systémique | Modèle ECETOC TRA utilisé | 77.19 mg/m ³ | 0.249 |
| Scénario de contribution [CS] 4 | Travailleur – inhalation, long terme – locale et systémique | Modèle ECETOC TRA utilisé | 61.75 mg/m ³ | 0.4980 |
| Scénario de contribution [CS] 5 | Travailleur – inhalation, long terme – locale et systémique | Modèle ECETOC TRA utilisé | 15.44 mg/m ³ | 0.5976 |
| Scénario de contribution [CS] 6 | Travailleur – inhalation, long terme – locale et | Modèle ECETOC TRA utilisé | 4.63 mg/m ³ | 0.2988 |

| | | | | |
|------------------------------------|---|------------------------------|-------------------------|--------|
| | systemique | | | |
| Scénario de contribution [CS] 7 | Travailleur – inhalation, long terme – locale et systemique | Modèle ECETOC TRA utilisé | 15.44 mg/m ³ | 0.5976 |
| Scénario de contribution [CS] 8 | Travailleur – inhalation, long terme – locale et systemique | Modèle ECETOC TRA utilisé | 30.88 mg/m ³ | 0.0996 |

Section 4 - Guide de vérification de conformité au scénario d'exposition

Il n'est pas attendu que les expositions prévues dépassent les DN(M)EL lorsque les mesures de gestion des risques/conditions d'exploitation décrites en Section 2 sont appliquées. Si d'autres mesures de gestion des risques/conditions d'exploitation sont adoptées, les utilisateurs doivent vérifier que le niveau de gestion des risques est au moins équivalent. Les lignes directrices sont basées sur les conditions opératoires supposées, qui ne s'appliquent potentiellement pas à tous les sites. Une mise à l'échelle peut donc être nécessaire pour définir les mesures de gestion des risques adaptées au site.

Annexe à la Fiche de données de sécurité conforme au Règlement (CE) n° 1907/2006 [REACH]

| | |
|-------------------------------|-----------------------|
| Nom du produit | n-Butanol |
| Nom chimique | Butan-1-ol |
| Numéro CAS | 71-36-3 |
| N° CE | 200-751-6 |
| Numéro d'enregistrement REACH | 01-2119484630-38-0008 |
| Substance pure/mélange | Substance |

Scénario d'exposition

Section 1 - Titre

| | |
|-------------------------------|--|
| Titre | ES5 - Utilisation dans les revêtements. Utilisation dans les peintures, dans les encres, dans les toners et Adhésifs. Utilisation par les consommateurs. |
| Versión | 1 |
| Nom du produit | n-Butanol |
| Date de révision | 12-juin-2015 |
| Secteurs d'utilisation | SU21 - Utilisations par des consommateurs : Ménages privés (= grand public = consommateurs) |

Section 2 - Conditions opératoires et mesures de gestion des risques

Section 2.1 - Contrôle de l'exposition de l'environnement

| | |
|---|--|
| Catégories de rejet dans l'environnement | ERC8a - Utilisation intérieure à grande dispersion d'adjuvants de fabrication en systèmes ouverts ERC8c - Utilisation intérieure à grande dispersion entraînant l'inclusion sur ou dans une matrice ERC8d - Utilisation extérieure à grande dispersion d'adjuvants de fabrication en systèmes ouverts ERC8f - Utilisation extérieure à grande dispersion entraînant l'inclusion sur ou dans une matrice |
|---|--|

Remarques

Non pertinent puisque non classé dans la catégorie des produits dangereux pour l'environnement.

Section 2.2 - Contrôle de l'exposition des consommateurs

| Contrôle de l'exposition des consommateurs | |
|--|---|
| Titre | Scénario de contribution [CS] 1 |
| (Sous-)Catégories de produit | PC1 - Adhésifs, produits d'étanchéité Colles pour utilisation de loisir |
| Englobe les concentrations jusqu'à | 30% |
| Forme physique du produit | Liquide |
| Pression de vapeur | 1 kPa |
| Quantités utilisées | Quantité par utilisation <9g |
| Durée d'exposition | Éviter toute opération d'une durée supérieure à 4h |
| Fréquence d'utilisation | Englobe l'utilisation jusqu'à 1 événements par jour |
| Mesures de gestion des risques | Éviter le contact avec la peau et les yeux Après contact avec la peau, se laver immédiatement et abondamment avec de l'eau |

| | |
|---|---|
| | EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer |
| Utiliser dans une pièce de volume minimal | 20m ³ |
| Conditions d'exploitation | Englobe l'utilisation avec une ventilation ménagère courante Englobe l'utilisation à température ambiante |

| | |
|---|---|
| Titre | Scénario de contribution [CS] 2 |
| (Sous-)Catégories de produit | PC1 - Adhésifs, produits d'étanchéité Colles pour bricolage (moquette, carrelage, parquet en bois) |
| Englobe les concentrations jusqu'à | 0.2% |
| Forme physique du produit | Liquide |
| Pression de vapeur | 1 kPa |
| Quantités utilisées | Quantité par utilisation <6390g |
| Durée d'exposition | Éviter toute opération d'une durée supérieure à 6h |
| Fréquence d'utilisation | Englobe l'utilisation jusqu'à 1 événements par jour |
| Mesures de gestion des risques | Aucune mesure particulière de gestion des risques identifiée au-delà des conditions opératoires déjà exposées |
| Utiliser dans une pièce de volume minimal | 20m ³ |
| Conditions d'exploitation | Utiliser dans des zones bien ventilées Englobe l'utilisation à température ambiante |

| | |
|---|--|
| Titre | Scénario de contribution [CS] 3 |
| (Sous-)Catégories de produit | PC1 - Adhésifs, produits d'étanchéité Colles pour bricolage (moquette, carrelage, parquet en bois) |
| Englobe les concentrations jusqu'à | 2% |
| Forme physique du produit | Liquide |
| Pression de vapeur | 1 kPa |
| Quantités utilisées | Quantité par utilisation <9000g |
| Durée d'exposition | Éviter toute opération d'une durée supérieure à 1.25h |
| Fréquence d'utilisation | Englobe l'utilisation jusqu'à 1 événements par jour |
| Mesures de gestion des risques | Éviter tout contact oculaire direct avec le produit ainsi que toute contamination par les mains EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer |
| Utiliser dans une pièce de volume minimal | 53m ³ |
| Conditions d'exploitation | Utiliser dans des zones bien ventilées Englobe l'utilisation à température ambiante |

| | |
|------------------------------------|---|
| Titre | Scénario de contribution [CS] 4 |
| (Sous-)Catégories de produit | PC1 - Adhésifs, produits d'étanchéité Colle en spray |
| Englobe les concentrations jusqu'à | 30% |
| Forme physique du produit | Liquide |
| Pression de vapeur | 1 kPa |
| Quantités utilisées | Quantité par utilisation <9000g |
| Durée d'exposition | Éviter toute opération d'une durée supérieure à 4h |
| Fréquence d'utilisation | Englobe l'utilisation jusqu'à 1 |

| | |
|---|--|
| | événements par jour |
| Mesures de gestion des risques | Éviter le contact avec la peau et les yeux Après contact avec la peau, se laver immédiatement et abondamment avec de l'eau EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer |
| Utiliser dans une pièce de volume minimal | 20m ³ |
| Conditions d'exploitation | Englobe l'utilisation avec une ventilation ménagère courante Englobe l'utilisation à température ambiante |

| | |
|---|--|
| Titre | Scénario de contribution [CS] 5 |
| (Sous-)Catégories de produit | PC1 - Adhésifs, produits d'étanchéité Produits d'étanchéité |
| Englobe les concentrations jusqu'à | 12% |
| Forme physique du produit | Liquide |
| Pression de vapeur | 1 kPa |
| Quantités utilisées | Quantité par utilisation <390g |
| Durée d'exposition | Éviter toute opération d'une durée supérieure à 4h |
| Fréquence d'utilisation | Englobe l'utilisation jusqu'à 1 événements par jour |
| Mesures de gestion des risques | Éviter le contact avec la peau et les yeux Après contact avec la peau, se laver immédiatement et abondamment avec de l'eau EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer |
| Utiliser dans une pièce de volume minimal | 20m ³ |
| Conditions d'exploitation | Utiliser dans des zones bien ventilées Englobe l'utilisation à température ambiante |

| | |
|---|--|
| Titre | Scénario de contribution [CS] 6 |
| (Sous-)Catégories de produit | PC4 - Produits antigel et de dégivrage Lavage de vitres de voiture |
| Englobe les concentrations jusqu'à | 1% |
| Forme physique du produit | Liquide |
| Pression de vapeur | 1 kPa |
| Quantités utilisées | Quantité par utilisation <0.5g |
| Durée d'exposition | Éviter toute opération d'une durée supérieure à 0.02h |
| Fréquence d'utilisation | Englobe l'utilisation jusqu'à 1 événements par jour |
| Mesures de gestion des risques | Éviter tout contact oculaire direct avec le produit ainsi que toute contamination par les mains EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer |
| Utiliser dans une pièce de volume minimal | 34m ³ |
| Conditions d'exploitation | Englobe l'utilisation à température ambiante Englobe l'utilisation dans un garage pour une voiture (> 34 m3) sous une ventilation courante |

| | |
|------------------------------------|---|
| Titre | Scénario de contribution [CS] 7 |
| (Sous-)Catégories de produit | PC4 - Produits antigel et de dégivrage Versage dans le radiateur |
| Englobe les concentrations jusqu'à | 10% |
| Forme physique du produit | Liquide |

| | |
|---|--|
| Pression de vapeur | 1 kPa |
| Quantités utilisées | Quantité par utilisation <2000g |
| Durée d'exposition | Éviter toute opération d'une durée supérieure à 0.17h |
| Fréquence d'utilisation | Englobe l'utilisation jusqu'à 1 événements par jour |
| Mesures de gestion des risques | Éviter le contact avec la peau et les yeux Après contact avec la peau, se laver immédiatement et abondamment avec de l'eau EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer |
| Utiliser dans une pièce de volume minimal | 58m ³ |
| Conditions d'exploitation | Ouvrir les fenêtres pendant l'application pour mettre en place une ventilation naturelle Englobe l'utilisation à température ambiante |

| | |
|---|--|
| Titre | Scénario de contribution [CS] 8 |
| (Sous-)Catégories de produit | PC4 - Produits antigel et de dégivrage Dégivrante serrure |
| Englobe les concentrations jusqu'à | 50% |
| Forme physique du produit | Liquide |
| Pression de vapeur | 1 kPa |
| Quantités utilisées | Quantité par utilisation <4g |
| Durée d'exposition | Éviter toute opération d'une durée supérieure à 0.25h |
| Fréquence d'utilisation | Englobe l'utilisation jusqu'à 1 événements par jour |
| Mesures de gestion des risques | Éviter le contact avec la peau et les yeux Après contact avec la peau, se laver immédiatement et abondamment avec de l'eau EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer |
| Utiliser dans une pièce de volume minimal | 34m ³ |
| Conditions d'exploitation | Englobe l'utilisation dans un garage pour une voiture (> 34 m ³) sous une ventilation courante Englobe l'utilisation à température ambiante |

| | |
|---|--|
| Titre | Scénario de contribution [CS] 9 |
| (Sous-)Catégories de produit | PC9a - Revêtements et peintures, solvants, diluants Peinture murale aqueuse au latex |
| Englobe les concentrations jusqu'à | 2% |
| Forme physique du produit | Liquide |
| Pression de vapeur | 1 kPa |
| Quantités utilisées | Quantité par utilisation <3750g |
| Durée d'exposition | Éviter toute opération d'une durée supérieure à 2.20h |
| Fréquence d'utilisation | Englobe l'utilisation jusqu'à 1 événements par jour |
| Mesures de gestion des risques | Éviter tout contact oculaire direct avec le produit ainsi que toute contamination par les mains EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer |
| Utiliser dans une pièce de volume minimal | 20m ³ |
| Conditions d'exploitation | Englobe l'utilisation avec une ventilation ménagère courante Englobe l'utilisation à température ambiante |

| | |
|---|--|
| Titre | Scénario de contribution [CS] 10 |
| (Sous-)Catégories de produit | PC9a - Revêtements et peintures, solvants, diluants Peinture à base d'eau à teneur élevée en solides et en solvant |
| Englobe les concentrations jusqu'à | 5% |
| Forme physique du produit | Liquide |
| Pression de vapeur | 1 kPa |
| Quantités utilisées | Quantité par utilisation <1300g |
| Durée d'exposition | Éviter toute opération d'une durée supérieure à 2.20h |
| Fréquence d'utilisation | Englobe l'utilisation jusqu'à 1 événements par jour |
| Mesures de gestion des risques | Éviter tout contact oculaire direct avec le produit ainsi que toute contamination par les mains EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer |
| Utiliser dans une pièce de volume minimal | 20m ³ |
| Conditions d'exploitation | Utiliser dans des zones bien ventilées Englobe l'utilisation à température ambiante |

| | |
|---|--|
| Titre | Scénario de contribution [CS] 11 |
| (Sous-)Catégories de produit | PC9a - Revêtements et peintures, solvants, diluants Bouteille de spray aérosol |
| Englobe les concentrations jusqu'à | 25% |
| Forme physique du produit | Liquide |
| Pression de vapeur | 1 kPa |
| Quantités utilisées | Quantité par utilisation <9000g |
| Durée d'exposition | Éviter toute opération d'une durée supérieure à 0.33h |
| Fréquence d'utilisation | Englobe l'utilisation jusqu'à 1 événements par jour |
| Mesures de gestion des risques | Éviter le contact avec la peau et les yeux Après contact avec la peau, se laver immédiatement et abondamment avec de l'eau EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer |
| Utiliser dans une pièce de volume minimal | 20m ³ |
| Conditions d'exploitation | Englobe l'utilisation avec une ventilation ménagère courante Englobe l'utilisation à température ambiante |

| | |
|------------------------------------|--|
| Titre | Scénario de contribution [CS] 12 |
| (Sous-)Catégories de produit | PC9a - Revêtements et peintures, solvants, diluants Diluants (peinture, colle, tapisserie, produits d'étanchéité) |
| Englobe les concentrations jusqu'à | 4% |
| Forme physique du produit | Liquide |
| Pression de vapeur | 1 kPa |
| Quantités utilisées | Quantité par utilisation <2000g |
| Durée d'exposition | Éviter toute opération d'une durée supérieure à 4h |
| Fréquence d'utilisation | Englobe l'utilisation jusqu'à 1 événements par jour |
| Mesures de gestion des risques | Éviter tout contact oculaire direct avec le produit ainsi que toute contamination par les mains EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer |

| | |
|---|--|
| Utiliser dans une pièce de volume minimal | 30m ³ |
| Conditions d'exploitation | Englobe l'utilisation avec une ventilation ménagère courante Englobe l'utilisation à température ambiante |

| | |
|---|--|
| Titre | Scénario de contribution [CS] 13 |
| (Sous-)Catégories de produit | PC9c - Peintures au doigt |
| Englobe les concentrations jusqu'à | 2% |
| Forme physique du produit | Liquide |
| Pression de vapeur | 1 kPa |
| Quantités utilisées | Pour chaque événement d'utilisation, présumer une quantité ingérée de 1.35g |
| Durée d'exposition | Éviter toute opération d'une durée supérieure à 6h |
| Fréquence d'utilisation | Englobe l'utilisation jusqu'à 1 événements par jour |
| Mesures de gestion des risques | Éviter tout contact oculaire direct avec le produit ainsi que toute contamination par les mains EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer |
| Utiliser dans une pièce de volume minimal | 58m ³ |
| Conditions d'exploitation | Englobe l'utilisation avec une ventilation ménagère courante Englobe l'utilisation à température ambiante |

| | |
|---|--|
| Titre | Scénario de contribution [CS] 14 |
| (Sous-)Catégories de produit | PC15 - Produits de traitement de surfaces non métalliques Peinture murale aqueuse au latex |
| Englobe les concentrations jusqu'à | 2% |
| Forme physique du produit | Liquide |
| Pression de vapeur | 1 kPa |
| Quantités utilisées | Quantité par utilisation <3750g |
| Durée d'exposition | Éviter toute opération d'une durée supérieure à 2.20h |
| Fréquence d'utilisation | Englobe l'utilisation jusqu'à 1 événements par jour |
| Mesures de gestion des risques | Éviter tout contact oculaire direct avec le produit ainsi que toute contamination par les mains EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer |
| Utiliser dans une pièce de volume minimal | 20m ³ |
| Conditions d'exploitation | Englobe l'utilisation avec une ventilation ménagère courante Englobe l'utilisation à température ambiante |

| | |
|------------------------------------|---|
| Titre | Scénario de contribution [CS] 15 |
| (Sous-)Catégories de produit | PC15 - Produits de traitement de surfaces non métalliques Peinture à base d'eau à teneur élevée en solides et en solvant |
| Englobe les concentrations jusqu'à | 5% |
| Forme physique du produit | Liquide |
| Pression de vapeur | 1 kPa |
| Quantités utilisées | Quantité par utilisation <1300g |
| Durée d'exposition | Éviter toute opération d'une durée supérieure à 2.20h |
| Fréquence d'utilisation | Englobe l'utilisation jusqu'à 1 événements par jour |

| | |
|---|--|
| Mesures de gestion des risques | Éviter tout contact oculaire direct avec le produit ainsi que toute contamination par les mains EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer |
| Utiliser dans une pièce de volume minimal | 20m ³ |
| Conditions d'exploitation | Utiliser dans des zones bien ventilées Englobe l'utilisation à température ambiante |

| | |
|---|--|
| Titre | Scénario de contribution [CS] 16 |
| (Sous-)Catégories de produit | PC15 - Produits de traitement de surfaces non métalliques Bouteille de spray aérosol |
| Englobe les concentrations jusqu'à | 25% |
| Forme physique du produit | Liquide |
| Pression de vapeur | 1 kPa |
| Quantités utilisées | Quantité par utilisation <9000g |
| Durée d'exposition | Éviter toute opération d'une durée supérieure à 0.33h |
| Fréquence d'utilisation | Englobe l'utilisation jusqu'à 1 événements par jour |
| Mesures de gestion des risques | Éviter le contact avec la peau et les yeux Après contact avec la peau, se laver immédiatement et abondamment avec de l'eau EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer |
| Utiliser dans une pièce de volume minimal | 20m ³ |
| Conditions d'exploitation | Englobe l'utilisation avec une ventilation ménagère courante Englobe l'utilisation à température ambiante |

| | |
|---|--|
| Titre | Scénario de contribution [CS] 17 |
| (Sous-)Catégories de produit | PC15 - Produits de traitement de surfaces non métalliques Diluants (peinture, colle, tapisserie, produits d'étanchéité) |
| Englobe les concentrations jusqu'à | 4% |
| Forme physique du produit | Liquide |
| Pression de vapeur | 1 kPa |
| Quantités utilisées | Quantité par utilisation <2000g |
| Durée d'exposition | Éviter toute opération d'une durée supérieure à 4h |
| Fréquence d'utilisation | Englobe l'utilisation jusqu'à 1 événements par jour |
| Mesures de gestion des risques | Éviter tout contact oculaire direct avec le produit ainsi que toute contamination par les mains EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer |
| Utiliser dans une pièce de volume minimal | 30m ³ |
| Conditions d'exploitation | Utiliser dans des zones bien ventilées Englobe l'utilisation à température ambiante |

| | |
|------------------------------------|-------------------------------------|
| Titre | Scénario de contribution [CS] 18 |
| (Sous-)Catégories de produit | PC18 - Encres et toners |
| Englobe les concentrations jusqu'à | 4% |
| Forme physique du produit | Liquide |
| Pression de vapeur | 1 kPa |
| Quantités utilisées | Quantité par utilisation <40g |

| | |
|---|--|
| Durée d'exposition | Éviter toute opération d'une durée supérieure à 2.20h |
| Fréquence d'utilisation | Englobe l'utilisation jusqu'à 1 événements par jour |
| Mesures de gestion des risques | Éviter tout contact oculaire direct avec le produit ainsi que toute contamination par les mains EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer |
| Utiliser dans une pièce de volume minimal | 20m ³ |
| Conditions d'exploitation | Englobe l'utilisation avec une ventilation ménagère courante Englobe l'utilisation à température ambiante |

| | |
|---|--|
| Titre | Scénario de contribution [CS] 19 |
| (Sous-)Catégories de produit | PC23 - Produits pour tannage, teinture, imprégnation de finition et soin du cuir Produits lustrants, cire/cirage (sol, meubles, chaussures) |
| Englobe les concentrations jusqu'à | 50% |
| Forme physique du produit | Liquide |
| Pression de vapeur | 1 kPa |
| Quantités utilisées | Quantité par utilisation <56g |
| Durée d'exposition | Éviter toute opération d'une durée supérieure à 4h |
| Fréquence d'utilisation | Englobe l'utilisation jusqu'à 1 événements par jour |
| Mesures de gestion des risques | Éviter le contact avec la peau et les yeux Après contact avec la peau, se laver immédiatement et abondamment avec de l'eau EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer |
| Utiliser dans une pièce de volume minimal | 58m ³ |
| Conditions d'exploitation | Englobe l'utilisation avec une ventilation ménagère courante Englobe l'utilisation à température ambiante |

| | |
|---|--|
| Titre | Scénario de contribution [CS] 20 |
| (Sous-)Catégories de produit | PC23 - Produits pour tannage, teinture, imprégnation de finition et soin du cuir Produits lustrants, pulvérisateurs (meubles, chaussures) |
| Englobe les concentrations jusqu'à | 50% |
| Forme physique du produit | Liquide |
| Pression de vapeur | 1 kPa |
| Quantités utilisées | Quantité par utilisation <56g |
| Durée d'exposition | Éviter toute opération d'une durée supérieure à 4h |
| Fréquence d'utilisation | Englobe l'utilisation jusqu'à 1 événements par jour |
| Mesures de gestion des risques | Éviter le contact avec la peau et les yeux Après contact avec la peau, se laver immédiatement et abondamment avec de l'eau EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer |
| Utiliser dans une pièce de volume minimal | 58m ³ |
| Conditions d'exploitation | Englobe l'utilisation avec une ventilation ménagère courante Englobe l'utilisation à température ambiante |

| | |
|------------------------------|--|
| Titre | Scénario de contribution [CS] 21 |
| (Sous-)Catégories de produit | PC31 - Produits lustrants et mélanges de cires Produits lustrants, cire/cirage (sol, meubles, chaussures) |

| | |
|---|--|
| Englobe les concentrations jusqu'à | 20% |
| Forme physique du produit | Liquide |
| Pression de vapeur | 1 kPa |
| Quantités utilisées | Quantité par utilisation <550g |
| Durée d'exposition | Éviter toute opération d'une durée supérieure à 4h |
| Fréquence d'utilisation | Englobe l'utilisation jusqu'à 1 événements par jour |
| Mesures de gestion des risques | Éviter le contact avec la peau et les yeux Après contact avec la peau, se laver immédiatement et abondamment avec de l'eau EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer |
| Utiliser dans une pièce de volume minimal | 58m ³ |
| Conditions d'exploitation | Ouvrir les fenêtres pendant l'application pour mettre en place une ventilation naturelle Englobe l'utilisation à température ambiante |

| | |
|---|--|
| Titre | Scénario de contribution [CS] 22 |
| (Sous-)Catégories de produit | PC31 - Produits lustrants et mélanges de cires Produits lustrants, pulvérisateurs (meubles, chaussures) |
| Englobe les concentrations jusqu'à | 50% |
| Forme physique du produit | Liquide |
| Pression de vapeur | 1 kPa |
| Quantités utilisées | Quantité par utilisation <9000g |
| Durée d'exposition | Éviter toute opération d'une durée supérieure à 4h |
| Fréquence d'utilisation | Englobe l'utilisation jusqu'à 1 événements par jour |
| Mesures de gestion des risques | Éviter le contact avec la peau et les yeux Après contact avec la peau, se laver immédiatement et abondamment avec de l'eau EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer |
| Utiliser dans une pièce de volume minimal | 58m ³ |
| Conditions d'exploitation | Englobe l'utilisation avec une ventilation ménagère courante Englobe l'utilisation à température ambiante |

| | |
|------------------------------|---|
| Titre | Scénario de contribution [CS] 23 |
| (Sous-)Catégories de produit | PC24 - Lubrifiants, graisses et agents de décoffrage |
| Remarques | Utilisation dans des processus fermés, exposition improbable (systèmes clos) |

Section 3 - Estimation d'exposition

Exposition environnementale

Catégories de rejet dans l'environnement

ERC8a - Utilisation intérieure à grande dispersion d'adjuvants de fabrication en systèmes ouverts
 ERC8c - Utilisation intérieure à grande dispersion entraînant l'inclusion sur ou dans une matrice
 ERC8d - Utilisation extérieure à grande dispersion d'adjuvants de fabrication en systèmes ouverts
 ERC8f - Utilisation extérieure à grande dispersion entraînant l'inclusion sur ou dans une matrice

Remarques

Non pertinent puisque non classé dans la catégorie des produits dangereux pour l'environnement.

Contrôle de l'exposition des consommateurs**Méthode de calcul**

Le modèle Consexpo a été utilisé pour estimer les expositions des consommateurs, sauf indication contraire

Estimation d'exposition

| Titre | Voie d'exposition | Méthode de calcul | niveau d'exposition théorique | Rapport de caractérisation des risques (RCR) |
|----------------------------------|--|--|-------------------------------|--|
| Scénario de contribution [CS] 1 | Consommateur – inhalation, long terme – locale et systémique | Le modèle Consexpo a été utilisé pour estimer les expositions des consommateurs, sauf indication contraire | 51.15 mg/m ³ | 0.93 |
| Scénario de contribution [CS] 2 | Consommateur – inhalation, long terme – locale et systémique | Le modèle Consexpo a été utilisé pour estimer les expositions des consommateurs, sauf indication contraire | 42.60 mg/m ³ | 0.77 |
| Scénario de contribution [CS] 3 | Consommateur – inhalation, long terme – locale et systémique | Le modèle Consexpo a été utilisé pour estimer les expositions des consommateurs, sauf indication contraire | 48.40 mg/m ³ | 0.88 |
| Scénario de contribution [CS] 4 | Consommateur – inhalation, long terme – locale et systémique | Le modèle Consexpo a été utilisé pour estimer les expositions des consommateurs, sauf indication contraire | 0.09 mg/m ³ | 0.002 |
| Scénario de contribution [CS] 4 | Consommateur – orale, long terme – locale et systémique | Le modèle Consexpo a été utilisé pour estimer les expositions des consommateurs, sauf indication contraire | 1.23 mg/kg | 0.39 |
| Scénario de contribution [CS] 5 | Consommateur – inhalation, long terme – locale et systémique | Le modèle Consexpo a été utilisé pour estimer les expositions des consommateurs, sauf indication contraire | 48.70 mg/m ³ | 0.89 |
| Scénario de contribution [CS] 6 | Consommateur – inhalation, long terme – locale et systémique | Le modèle Consexpo a été utilisé pour estimer les expositions des consommateurs, sauf indication contraire | 0.15 mg/m ³ | 0.003 |
| Scénario de contribution [CS] 7 | Consommateur – inhalation, long terme – locale et systémique | Le modèle Consexpo a été utilisé pour estimer les expositions des consommateurs, sauf indication contraire | 0.001 mg/m ³ | 0.00002 |
| Scénario de contribution [CS] 8 | Consommateur – inhalation, long terme – locale et systémique | Le modèle Consexpo a été utilisé pour estimer les expositions des consommateurs, sauf indication contraire | 49.05 mg/m ³ | 0.89 |
| Scénario de contribution [CS] 9 | Consommateur – inhalation, long terme – locale et systémique | Le modèle Consexpo a été utilisé pour estimer les expositions des consommateurs, sauf indication contraire | 42.90 mg/m ³ | 0.78 |
| Scénario de contribution [CS] 10 | Consommateur – inhalation, long terme – locale et systémique | Le modèle Consexpo a été utilisé pour estimer les expositions des consommateurs, sauf indication contraire | 52.50 mg/m ³ | 0.95 |

| | | | | |
|-------------------------------------|--|--|-------------------------|------|
| Scénario de contribution [CS] 11 | Consommateur – inhalation, long terme – locale et systémique | Le modèle Consexpo a été utilisé pour estimer les expositions des consommateurs, sauf indication contraire | 1.30 mg/m ³ | 0.02 |
| Scénario de contribution [CS] 11 | Consommateur – orale, long terme – locale et système | Le modèle Consexpo a été utilisé pour estimer les expositions des consommateurs, sauf indication contraire | 0.65 mg/kg | 0.21 |
| Scénario de contribution [CS] 12 | Consommateur – inhalation, long terme – locale et systémique | Le modèle Consexpo a été utilisé pour estimer les expositions des consommateurs, sauf indication contraire | 48.30 mg/m ³ | 0.88 |
| Scénario de contribution [CS] 13 | Consommateur – orale, long terme – locale et système | Le modèle Consexpo a été utilisé pour estimer les expositions des consommateurs, sauf indication contraire | 1.35 mg/kg | 0.43 |
| Scénario de contribution [CS] 14 | Consommateur – inhalation, long terme – locale et systémique | Le modèle Consexpo a été utilisé pour estimer les expositions des consommateurs, sauf indication contraire | 42.90 mg/m ³ | 0.78 |
| Scénario de contribution [CS] 15 | Consommateur – inhalation, long terme – locale et systémique | Le modèle Consexpo a été utilisé pour estimer les expositions des consommateurs, sauf indication contraire | 52.50 mg/m ³ | 0.95 |
| Scénario de contribution [CS] 16 | Consommateur – inhalation, long terme – locale et systémique | Le modèle Consexpo a été utilisé pour estimer les expositions des consommateurs, sauf indication contraire | 1.30 mg/m ³ | 0.02 |
| Scénario de contribution [CS] 16 | Consommateur – orale, long terme – locale et système | Le modèle Consexpo a été utilisé pour estimer les expositions des consommateurs, sauf indication contraire | 0.65 mg/kg | 0.21 |
| Scénario de contribution [CS] 17 | Consommateur – inhalation, long terme – locale et systémique | Le modèle Consexpo a été utilisé pour estimer les expositions des consommateurs, sauf indication contraire | 48.30 mg/m ³ | 0.88 |
| Scénario de contribution [CS] 18 | Consommateur – inhalation, long terme – locale et systémique | Le modèle Consexpo a été utilisé pour estimer les expositions des consommateurs, sauf indication contraire | 44.42 mg/m ³ | 0.81 |
| Scénario de contribution [CS] 19 | Consommateur – inhalation, long terme – locale et systémique | Le modèle Consexpo a été utilisé pour estimer les expositions des consommateurs, sauf indication contraire | 32.10 mg/m ³ | 0.58 |
| Scénario de contribution [CS] 20 | Consommateur – inhalation, long terme – locale et systémique | Le modèle Consexpo a été utilisé pour estimer les expositions des consommateurs, sauf indication contraire | 0.38 mg/m ³ | 0.01 |
| Scénario de contribution [CS] 20 | Consommateur – orale, long terme – locale et système | Le modèle Consexpo a été utilisé pour estimer les expositions des consommateurs, sauf indication contraire | 0.52 mg/kg | 0.17 |
| Scénario de contribution [CS] 21 | Consommateur – inhalation, long terme – locale et systémique | Le modèle Consexpo a été utilisé pour estimer les expositions des | 52.00 mg/m ³ | 0.95 |

| | | | | |
|----------------------------------|--|--|------------------------|------|
| | | consommateurs, sauf indication contraire | | |
| Scénario de contribution [CS] 22 | Consommateur – inhalation, long terme – locale et systémique | Le modèle Consexpo a été utilisé pour estimer les expositions des consommateurs, sauf indication contraire | 0.38 mg/m ³ | 0.01 |
| Scénario de contribution [CS] 22 | Consommateur – orale, long terme – locale et systémique | Le modèle Consexpo a été utilisé pour estimer les expositions des consommateurs, sauf indication contraire | 0.52 mg/kg | 0.17 |

Section 4 - Guide de vérification de conformité au scénario d'exposition

Il n'est pas attendu que les expositions prévues dépassent les DN(M)EL lorsque les mesures de gestion des risques/conditions d'exploitation décrites en Section 2 sont appliquées. Si d'autres mesures de gestion des risques/conditions d'exploitation sont adoptées, les utilisateurs doivent vérifier que le niveau de gestion des risques est au moins équivalent. Les lignes directrices sont basées sur les conditions opératoires supposées, qui ne s'appliquent potentiellement pas à tous les sites. Une mise à l'échelle peut donc être nécessaire pour définir les mesures de gestion des risques adaptées au site.

Annexe à la Fiche de données de sécurité conforme au Règlement (CE) n° 1907/2006 [REACH]

| | |
|-------------------------------|-----------------------|
| Nom du produit | n-Butanol |
| Nom chimique | Butan-1-ol |
| Numéro CAS | 71-36-3 |
| N° CE | 200-751-6 |
| Numéro d'enregistrement REACH | 01-2119484630-38-0008 |
| Substance pure/mélange | Substance |

Scénario d'exposition

Section 1 - Titre

| | |
|-------------------------------|---|
| Titre | ES5 - Utilisation dans les revêtements. Utilisation dans les peintures, dans les encres, dans les toners et Adhésifs. Industrielle. |
| Version | 1 |
| Nom du produit | n-Butanol |
| Date de révision | 12-juin-2015 |
| Secteurs d'utilisation | SU3 - Utilisations industrielles : Utilisations de substances en tant que telles ou en préparations sur sites industriels |

Section 2 - Conditions opératoires et mesures de gestion des risques

Section 2.1 - Contrôle de l'exposition de l'environnement

| | |
|---|--|
| Catégories de rejet dans l'environnement | ERC4 - Utilisation industrielle d'adjuvants de fabrication dans des processus et des produits, qui ne deviendront pas partie intégrante des articles |
|---|--|

Remarques

Non pertinent puisque non classé dans la catégorie des produits dangereux pour l'environnement.

Section 2.2 - Contrôle de l'exposition des travailleurs

Contrôle de l'exposition des travailleurs

| | |
|---|---|
| Titre | Scénario de contribution [CS] 1 |
| Catégories de processus | PROC1 - Utilisation dans des processus fermés, exposition improbable |
| Englobe les concentrations jusqu'à | 100% |
| Forme physique du produit | Liquide |
| Pression de vapeur | 0.5-10 kPa |
| Durée d'exposition | Éviter toute opération d'une durée supérieure à 8h |
| Conditions techniques et mesures de contrôle de la dispersion de la source vers le travailleur | Minimisation des phases/tâches manuelles |
| Conditions et mesures liées à la protection individuelle, à l'hygiène et à l'évaluation de la santé | Présuppose l'implémentation d'une norme de base satisfaisante d'hygiène professionnelle Éviter tout contact oculaire direct avec le produit ainsi que toute contamination par les mains Utiliser une protection oculaire et des gants adaptés |
| Mesures organisationnelles pour empêcher/limiter les rejets, la dispersion et l'exposition | Supervision en place pour vérifier que les RMM en vigueur sont utilisées correctement et que les OC sont respectées |
| Conditions d'exploitation | Présuppose que les activités se déroulent à température ambiante (sauf indication contraire) |

| | |
|---|---|
| Titre | Scénario de contribution [CS] 2 |
| Catégories de processus | PROC2 - Utilisation dans des processus fermés continus avec exposition momentanée maîtrisée |
| Englobe les concentrations jusqu'à | 100% |
| Forme physique du produit | Liquide |
| Pression de vapeur | 0.5-10 kPa |
| Durée d'exposition | Éviter toute opération d'une durée supérieure à 8h |
| Conditions techniques et mesures de contrôle de la dispersion de la source vers le travailleur | Minimisation des phases/tâches manuelles |
| Conditions et mesures liées à la protection individuelle, à l'hygiène et à l'évaluation de la santé | Présuppose l'implémentation d'une norme de base satisfaisante d'hygiène professionnelle Éviter tout contact oculaire direct avec le produit ainsi que toute contamination par les mains Utiliser une protection oculaire et des gants adaptés |
| Mesures organisationnelles pour empêcher/limiter les rejets, la dispersion et l'exposition | Supervision en place pour vérifier que les RMM en vigueur sont utilisées correctement et que les OC sont respectées |
| Conditions d'exploitation | Présuppose que les activités se déroulent à température ambiante (sauf indication contraire) |

| | |
|---|---|
| Titre | Scénario de contribution [CS] 3 |
| Catégories de processus | PROC3 - Utilisation dans des processus fermés par lots (synthèse ou formulation) |
| Englobe les concentrations jusqu'à | 100% |
| Forme physique du produit | Liquide |
| Pression de vapeur | 0.5-10 kPa |
| Durée d'exposition | Éviter toute opération d'une durée supérieure à 8h |
| Conditions techniques et mesures de contrôle de la dispersion de la source vers le travailleur | Minimisation des phases/tâches manuelles |
| Conditions et mesures liées à la protection individuelle, à l'hygiène et à l'évaluation de la santé | Présuppose l'implémentation d'une norme de base satisfaisante d'hygiène professionnelle Éviter tout contact oculaire direct avec le produit ainsi que toute contamination par les mains Utiliser une protection oculaire et des gants adaptés |
| Mesures organisationnelles pour empêcher/limiter les rejets, la dispersion et l'exposition | Supervision en place pour vérifier que les RMM en vigueur sont utilisées correctement et que les OC sont respectées |
| Conditions d'exploitation | Présuppose que les activités se déroulent à température ambiante (sauf indication contraire) |

| | |
|---|---|
| Titre | Scénario de contribution [CS] 4 |
| Catégories de processus | PROC4 - Utilisation dans des processus par lots et d'autres processus (synthèse) pouvant présenter des possibilités d'exposition |
| Englobe les concentrations jusqu'à | 100% |
| Forme physique du produit | Liquide |
| Pression de vapeur | 0.5-10 kPa |
| Durée d'exposition | Éviter toute opération d'une durée supérieure à 8h |
| Conditions techniques et mesures de contrôle de la dispersion de la source vers le travailleur | Minimisation des phases/tâches manuelles |
| Conditions et mesures liées à la protection individuelle, à l'hygiène et à l'évaluation de la santé | Présuppose l'implémentation d'une norme de base satisfaisante d'hygiène professionnelle Éviter tout contact oculaire direct avec le produit ainsi que toute contamination par les mains Utiliser une protection oculaire et des gants adaptés |
| Mesures organisationnelles pour empêcher/limiter les rejets, la dispersion et l'exposition | Supervision en place pour vérifier que les RMM en vigueur sont utilisées correctement et que les OC sont respectées |
| Conditions d'exploitation | Présuppose que les activités se déroulent à température ambiante (sauf indication contraire) |

| | |
|---|---|
| Titre | Scénario de contribution [CS] 5 |
| Catégories de processus | PROC5 - Mélangeage dans des processus par lots pour la formulation de préparations et d'articles (contacts multiples et/ou importants) |
| Englobe les concentrations jusqu'à | 100% |
| Forme physique du produit | Liquide |
| Pression de vapeur | 0.5-10 kPa |
| Durée d'exposition | Éviter toute opération d'une durée supérieure à 8h |
| Conditions techniques et mesures de contrôle de la dispersion de la source vers le travailleur | Minimisation des phases/tâches manuelles Mettre en place une ventilation d'extraction aux points d'émission Ventilation par aspiration localisée - efficacité d'au moins 90% |
| Conditions et mesures liées à la protection individuelle, à l'hygiène et à l'évaluation de la santé | Présuppose l'implémentation d'une norme de base satisfaisante d'hygiène professionnelle Éviter tout contact oculaire direct avec le produit ainsi que toute contamination par les mains Utiliser une protection oculaire et des gants adaptés |
| Mesures organisationnelles pour empêcher/limiter les rejets, la dispersion et l'exposition | Supervision en place pour vérifier que les RMM en vigueur sont utilisées correctement et que les OC sont respectées |
| Conditions d'exploitation | Présuppose que les activités se déroulent à température ambiante (sauf indication contraire) |

| | |
|--|--|
| Titre | Scénario de contribution [CS] 6 |
| Catégories de processus | PROC7 - Pulvérisation dans des installations industrielles |
| Englobe les concentrations jusqu'à | 100% |
| Forme physique du produit | Liquide |
| Pression de vapeur | 0.5-10 kPa |
| Durée d'exposition | Éviter toute opération d'une durée supérieure à 8h |
| Conditions techniques et mesures de contrôle de la dispersion de la source vers le travailleur | Vérifier l'utilisation d'une cabine de pulvérisation Minimisation des phases/tâches manuelles Vérifier que l'opération est mise en œuvre hors de la zone de respiration du travailleur (distance entre la tête et le produit supérieure à 1 m) |
| Conditions et mesures liées à la protection individuelle, à l'hygiène et à l'évaluation de la santé | Présuppose l'implémentation d'une norme de base satisfaisante d'hygiène professionnelle Éviter tout contact oculaire direct avec le produit ainsi que toute contamination par les mains Utiliser une protection oculaire et des gants adaptés |
| Mesures organisationnelles pour empêcher/limiter les rejets, la dispersion et l'exposition | Supervision en place pour vérifier que les RMM en vigueur sont utilisées correctement et que les OC sont respectées Inspection et maintenance régulières des équipements et des machines |
| Conseils supplémentaires de bonnes pratiques au-delà du rapport sur la sécurité chimique selon REACH | Nettoyer quotidiennement l'équipement et la zone de travail |
| Conditions d'exploitation | Présuppose que les activités se déroulent à température ambiante (sauf indication contraire) |

| | |
|--|--|
| Titre | Scénario de contribution [CS] 7 |
| Catégories de processus | PROC8a - Transfert de substance ou de préparation (chargement/déchargement) à partir de cuves ou de grands récipients, ou vers ces derniers, dans des installations non spécialisées |
| Englobe les concentrations jusqu'à | 100% |
| Forme physique du produit | Liquide |
| Pression de vapeur | 0.5-10 kPa |
| Durée d'exposition | Éviter toute opération d'une durée supérieure à 8h |
| Conditions techniques et mesures de contrôle de la dispersion de la source vers le travailleur | Minimisation des phases/tâches manuelles Mettre en place une ventilation d'extraction aux points d'émission Ventilation par aspiration localisée - efficacité d'au moins 90% |
| Conditions et mesures liées à la protection individuelle, à l'hygiène et | Présuppose l'implémentation d'une norme de base satisfaisante d'hygiène professionnelle |

| | |
|--|--|
| à l'évaluation de la santé | Éviter tout contact oculaire direct avec le produit ainsi que toute contamination par les mains Utiliser une protection oculaire et des gants adaptés |
| Mesures organisationnelles pour empêcher/limiter les rejets, la dispersion et l'exposition | Supervision en place pour vérifier que les RMM en vigueur sont utilisées correctement et que les OC sont respectées |
| Conditions d'exploitation | Présuppose que les activités se déroulent à température ambiante (sauf indication contraire) |

| | |
|---|---|
| Titre | Scénario de contribution [CS] 8 |
| Catégories de processus | PROC8b - Transfert de substance ou de préparations (chargement/déchargement) à partir de récipients ou de grands conteneurs, ou vers ces derniers, dans des installations spécialisées |
| Englobe les concentrations jusqu'à | 100% |
| Forme physique du produit | Liquide |
| Pression de vapeur | 0.5-10 kPa |
| Durée d'exposition | Éviter toute opération d'une durée supérieure à 8h |
| Conditions techniques et mesures de contrôle de la dispersion de la source vers le travailleur | Minimisation des phases/tâches manuelles Mettre en place une ventilation d'extraction aux points d'émission Ventilation par aspiration localisée - efficacité d'au moins 97% |
| Conditions et mesures liées à la protection individuelle, à l'hygiène et à l'évaluation de la santé | Présuppose l'implémentation d'une norme de base satisfaisante d'hygiène professionnelle Éviter tout contact oculaire direct avec le produit ainsi que toute contamination par les mains Utiliser une protection oculaire et des gants adaptés |
| Mesures organisationnelles pour empêcher/limiter les rejets, la dispersion et l'exposition | Supervision en place pour vérifier que les RMM en vigueur sont utilisées correctement et que les OC sont respectées |
| Conditions d'exploitation | Présuppose que les activités se déroulent à température ambiante (sauf indication contraire) |

| | |
|---|---|
| Titre | Scénario de contribution [CS] 9 |
| Catégories de processus | PROC9 - Transfert de substance ou préparation dans de petits conteneurs (chaîne de remplissage spécialisée, y compris pesage) |
| Englobe les concentrations jusqu'à | 100% |
| Forme physique du produit | Liquide |
| Pression de vapeur | 0.5-10 kPa |
| Durée d'exposition | Éviter toute opération d'une durée supérieure à 8h |
| Conditions techniques et mesures de contrôle de la dispersion de la source vers le travailleur | Minimisation des phases/tâches manuelles Mettre en place une ventilation d'extraction aux points d'émission Ventilation par aspiration localisée - efficacité d'au moins 90% |
| Conditions et mesures liées à la protection individuelle, à l'hygiène et à l'évaluation de la santé | Présuppose l'implémentation d'une norme de base satisfaisante d'hygiène professionnelle Éviter tout contact oculaire direct avec le produit ainsi que toute contamination par les mains Utiliser une protection oculaire et des gants adaptés |
| Mesures organisationnelles pour empêcher/limiter les rejets, la dispersion et l'exposition | Supervision en place pour vérifier que les RMM en vigueur sont utilisées correctement et que les OC sont respectées |
| Conditions d'exploitation | Présuppose que les activités se déroulent à température ambiante (sauf indication contraire) |

| | |
|-------------------------------------|--|
| Titre | Scénario de contribution [CS] 10 |
| Catégories de processus | PROC10 - Application au rouleau ou au pinceau |
| Englobe les concentrations jusqu'à | 100% |
| Forme physique du produit | Liquide |
| Pression de vapeur | 0.5-10 kPa |
| Durée d'exposition | Éviter toute opération d'une durée supérieure à 8h |
| Conditions techniques et mesures de | Minimisation des phases/tâches manuelles |

| | |
|---|---|
| contrôle de la dispersion de la source vers le travailleur | Mettre en place une ventilation d'extraction aux points d'émission Ventilation par aspiration localisée - efficacité d'au moins 90% |
| Conditions et mesures liées à la protection individuelle, à l'hygiène et à l'évaluation de la santé | Présuppose l'implémentation d'une norme de base satisfaisante d'hygiène professionnelle Éviter tout contact oculaire direct avec le produit ainsi que toute contamination par les mains Utiliser une protection oculaire et des gants adaptés |
| Mesures organisationnelles pour empêcher/limiter les rejets, la dispersion et l'exposition | Supervision en place pour vérifier que les RMM en vigueur sont utilisées correctement et que les OC sont respectées |
| Conditions d'exploitation | Présuppose que les activités se déroulent à température ambiante (sauf indication contraire) |

| | |
|---|---|
| Titre | Scénario de contribution [CS] 11 |
| Catégories de processus | PROC13 - Traitement d'articles par trempage et versage |
| Englobe les concentrations jusqu'à | 100% |
| Forme physique du produit | Liquide |
| Pression de vapeur | 0.5-10 kPa |
| Durée d'exposition | Éviter toute opération d'une durée supérieure à 8h |
| Conditions techniques et mesures de contrôle de la dispersion de la source vers le travailleur | Minimisation des phases/tâches manuelles Mettre en place une ventilation d'extraction aux points d'émission Ventilation par aspiration localisée - efficacité d'au moins 90% |
| Conditions et mesures liées à la protection individuelle, à l'hygiène et à l'évaluation de la santé | Présuppose l'implémentation d'une norme de base satisfaisante d'hygiène professionnelle Éviter tout contact oculaire direct avec le produit ainsi que toute contamination par les mains Utiliser une protection oculaire et des gants adaptés |
| Mesures organisationnelles pour empêcher/limiter les rejets, la dispersion et l'exposition | Supervision en place pour vérifier que les RMM en vigueur sont utilisées correctement et que les OC sont respectées |
| Conditions d'exploitation | Présuppose que les activités se déroulent à température ambiante (sauf indication contraire) |

| | |
|---|---|
| Titre | Scénario de contribution [CS] 12 |
| Catégories de processus | PROC15 - Utilisation en tant que réactif de laboratoire |
| Englobe les concentrations jusqu'à | 100% |
| Forme physique du produit | Liquide |
| Pression de vapeur | 0.5-10 kPa |
| Durée d'exposition | Éviter toute opération d'une durée supérieure à 8h |
| Conditions techniques et mesures de contrôle de la dispersion de la source vers le travailleur | Minimisation des phases/tâches manuelles |
| Conditions et mesures liées à la protection individuelle, à l'hygiène et à l'évaluation de la santé | Présuppose l'implémentation d'une norme de base satisfaisante d'hygiène professionnelle Éviter tout contact oculaire direct avec le produit ainsi que toute contamination par les mains Utiliser une protection oculaire et des gants adaptés |
| Mesures organisationnelles pour empêcher/limiter les rejets, la dispersion et l'exposition | Supervision en place pour vérifier que les RMM en vigueur sont utilisées correctement et que les OC sont respectées |
| Conditions d'exploitation | Présuppose que les activités se déroulent à température ambiante (sauf indication contraire) |

Section 3 - Estimation d'exposition

Exposition environnementale

Catégories de rejet dans l'environnement

ERC4 - Utilisation industrielle d'adjuvants de fabrication dans des processus et des produits, qui ne deviendront pas partie intégrante des articles

Remarques

Non pertinent puisque non classé dans la catégorie des produits dangereux pour l'environnement.

travailleur**Contrôle de l'exposition des travailleurs****Méthode de calcul**

Les mesures de gestion des risques sont basées sur une caractérisation qualitative des risques

Modèle ECETOC TRA utilisé

Modèle Stoffenmanager utilisé

| Titre | Voie d'exposition | Méthode de calcul | niveau d'exposition théorique | Rapport de caractérisation des risques (RCR) |
|----------------------------------|---|-------------------------------|-------------------------------|--|
| Scénario de contribution [CS] 1 | Travailleur – inhalation, long terme – locale et systémique | Modèle ECETOC TRA utilisé | 0.03 mg/m ³ | 0.0001 |
| Scénario de contribution [CS] 2 | Travailleur – inhalation, long terme – locale et systémique | Modèle ECETOC TRA utilisé | 30.88 mg/m ³ | 0.0996 |
| Scénario de contribution [CS] 3 | Travailleur – inhalation, long terme – locale et systémique | Modèle ECETOC TRA utilisé | 77.19 mg/m ³ | 0.249 |
| Scénario de contribution [CS] 4 | Travailleur – inhalation, long terme – locale et systémique | Modèle ECETOC TRA utilisé | 61.75 mg/m ³ | 0.1992 |
| Scénario de contribution [CS] 5 | Travailleur – inhalation, long terme – locale et systémique | Modèle ECETOC TRA utilisé | 15.44 mg/m ³ | 0.0498 |
| Scénario de contribution [CS] 6 | Travailleur – inhalation, long terme – locale et systémique | Modèle Stoffenmanager utilisé | 0 mg/m ³ | 0 |
| Scénario de contribution [CS] 7 | Travailleur – inhalation, long terme – locale et systémique | Modèle ECETOC TRA utilisé | 15.44 mg/m ³ | 0.0498 |
| Scénario de contribution [CS] 8 | Travailleur – inhalation, long terme – locale et systémique | Modèle ECETOC TRA utilisé | 4.63 mg/m ³ | 0.0149 |
| Scénario de contribution [CS] 9 | Travailleur – inhalation, long terme – locale et systémique | Modèle ECETOC TRA utilisé | 15.44 mg/m ³ | 0.0498 |
| Scénario de contribution [CS] 10 | Travailleur – inhalation, long terme – locale et systémique | Modèle ECETOC TRA utilisé | 15.44 mg/m ³ | 0.0498 |
| Scénario de contribution [CS] 11 | Travailleur – inhalation, long terme – locale et systémique | Modèle ECETOC TRA utilisé | 15.44 mg/m ³ | 0.0498 |
| Scénario de contribution [CS] 12 | Travailleur – inhalation, long terme – locale et systémique | Modèle ECETOC TRA utilisé | 30.88 mg/m ³ | 0.0996 |

Section 4 - Guide de vérification de conformité au scénario d'exposition

Il n'est pas attendu que les expositions prévues dépassent les DN(M)EL lorsque les mesures de gestion des risques/conditions d'exploitation décrites en Section 2 sont appliquées. Si d'autres mesures de gestion des risques/conditions d'exploitation sont adoptées, les utilisateurs doivent vérifier que le niveau de gestion des risques est au moins équivalent. Les lignes directrices sont basées sur les conditions opératoires supposées, qui ne s'appliquent potentiellement pas à tous les sites. Une mise à l'échelle peut donc être nécessaire pour définir les mesures de gestion des risques adaptées au site.

Annexe à la Fiche de données de sécurité conforme au Règlement (CE) n° 1907/2006 [REACH]

| | |
|-------------------------------|-----------------------|
| Nom du produit | n-Butanol |
| Nom chimique | Butan-1-ol |
| Numéro CAS | 71-36-3 |
| N° CE | 200-751-6 |
| Numéro d'enregistrement REACH | 01-2119484630-38-0008 |
| Substance pure/mélange | Substance |

Scénario d'exposition

Section 1 - Titre

| | |
|-------------------------------|--|
| Titre | ES5 - Utilisation dans les revêtements. Utilisation dans les peintures, dans les encres, dans les toners et Adhésifs. Professionnelle. |
| Version | 1 |
| Nom du produit | n-Butanol |
| Date de révision | 12-juin-2015 |
| Secteurs d'utilisation | SU22 - Utilisations professionnelles : Domaine public (administration, éducation, spectacle, services, artisans) |

Section 2 - Conditions opératoires et mesures de gestion des risques

Section 2.1 - Contrôle de l'exposition de l'environnement

| | |
|---|--|
| Catégories de rejet dans l'environnement | ERC8a - Utilisation intérieure à grande dispersion d'adjuvants de fabrication en systèmes ouverts ERC8c - Utilisation intérieure à grande dispersion entraînant l'inclusion sur ou dans une matrice ERC8d - Utilisation extérieure à grande dispersion d'adjuvants de fabrication en systèmes ouverts ERC8f - Utilisation extérieure à grande dispersion entraînant l'inclusion sur ou dans une matrice |
|---|--|

Remarques

Non pertinent puisque non classé dans la catégorie des produits dangereux pour l'environnement.

Section 2.2 - Contrôle de l'exposition des travailleurs

Contrôle de l'exposition des travailleurs

| | |
|---|--|
| Titre | Scénario de contribution [CS] 1 |
| Catégories de processus | PROC1 - Utilisation dans des processus fermés, exposition improbable |
| Englobe les concentrations jusqu'à | 100% |
| Forme physique du produit | Liquide |
| Pression de vapeur | 0.5-10 kPa |
| Durée d'exposition | Éviter toute opération d'une durée supérieure à 8h |
| Conditions techniques et mesures de contrôle de la dispersion de la source vers le travailleur | Minimisation des phases/tâches manuelles |
| Conditions et mesures liées à la protection individuelle, à l'hygiène et à l'évaluation de la santé | Présume l'implémentation d'une norme de base satisfaisante d'hygiène professionnelle Éviter tout contact oculaire direct avec le produit ainsi que toute contamination par les mains Utiliser une protection oculaire et des gants adaptés |
| Mesures organisationnelles pour | Supervision en place pour vérifier que les RMM en vigueur sont utilisées correctement |

| | |
|--|--|
| empêcher/limiter les rejets, la dispersion et l'exposition | et que les OC sont respectées |
| Conditions d'exploitation | Présuppose que les activités se déroulent à température ambiante (sauf indication contraire) |

| | |
|---|---|
| Titre | Scénario de contribution [CS] 2 |
| Catégories de processus | PROC2 - Utilisation dans des processus fermés continus avec exposition momentanée maîtrisée |
| Englobe les concentrations jusqu'à | 100% |
| Forme physique du produit | Liquide |
| Pression de vapeur | 0.5-10 kPa |
| Durée d'exposition | Éviter toute opération d'une durée supérieure à 8h |
| Conditions techniques et mesures de contrôle de la dispersion de la source vers le travailleur | Minimisation des phases/tâches manuelles |
| Conditions et mesures liées à la protection individuelle, à l'hygiène et à l'évaluation de la santé | Présuppose l'implémentation d'une norme de base satisfaisante d'hygiène professionnelle Éviter tout contact oculaire direct avec le produit ainsi que toute contamination par les mains Utiliser une protection oculaire et des gants adaptés |
| Mesures organisationnelles pour empêcher/limiter les rejets, la dispersion et l'exposition | Supervision en place pour vérifier que les RMM en vigueur sont utilisées correctement et que les OC sont respectées |
| Conditions d'exploitation | Présuppose que les activités se déroulent à température ambiante (sauf indication contraire) |

| | |
|---|---|
| Titre | Scénario de contribution [CS] 3 |
| Catégories de processus | PROC3 - Utilisation dans des processus fermés par lots (synthèse ou formulation) |
| Englobe les concentrations jusqu'à | 100% |
| Forme physique du produit | Liquide |
| Pression de vapeur | 0.5-10 kPa |
| Durée d'exposition | Éviter toute opération d'une durée supérieure à 8h |
| Conditions techniques et mesures de contrôle de la dispersion de la source vers le travailleur | Minimisation des phases/tâches manuelles |
| Conditions et mesures liées à la protection individuelle, à l'hygiène et à l'évaluation de la santé | Présuppose l'implémentation d'une norme de base satisfaisante d'hygiène professionnelle Éviter tout contact oculaire direct avec le produit ainsi que toute contamination par les mains Utiliser une protection oculaire et des gants adaptés |
| Mesures organisationnelles pour empêcher/limiter les rejets, la dispersion et l'exposition | Supervision en place pour vérifier que les RMM en vigueur sont utilisées correctement et que les OC sont respectées |
| Conditions d'exploitation | Présuppose que les activités se déroulent à température ambiante (sauf indication contraire) |

| | |
|---|---|
| Titre | Scénario de contribution [CS] 4 |
| Catégories de processus | PROC4 - Utilisation dans des processus par lots et d'autres processus (synthèse) pouvant présenter des possibilités d'exposition |
| Englobe les concentrations jusqu'à | 100% |
| Forme physique du produit | Liquide |
| Pression de vapeur | 0.5-10 kPa |
| Durée d'exposition | Éviter toute opération d'une durée supérieure à 8h |
| Conditions techniques et mesures de contrôle de la dispersion de la source vers le travailleur | Minimisation des phases/tâches manuelles |
| Conditions et mesures liées à la protection individuelle, à l'hygiène et à l'évaluation de la santé | Présuppose l'implémentation d'une norme de base satisfaisante d'hygiène professionnelle Éviter tout contact oculaire direct avec le produit ainsi que toute contamination par les mains Utiliser une protection oculaire et des gants adaptés |

| | |
|---|---|
| Mesures organisationnelles pour empêcher/limiter les rejets, la dispersion et l'exposition | Supervision en place pour vérifier que les RMM en vigueur sont utilisées correctement et que les OC sont respectées |
| Conditions d'exploitation | Présuppose que les activités se déroulent à température ambiante (sauf indication contraire) |
| Titre | Scénario de contribution [CS] 5 |
| Catégories de processus | PROC5 - Mélangeage dans des processus par lots pour la formulation de préparations et d'articles (contacts multiples et/ou importants) |
| Englobe les concentrations jusqu'à | 100% |
| Forme physique du produit | Liquide |
| Pression de vapeur | 0.5-10 kPa |
| Durée d'exposition | Éviter toute opération d'une durée supérieure à 4h |
| Conditions techniques et mesures de contrôle de la dispersion de la source vers le travailleur | Minimisation des phases/tâches manuelles |
| Conditions et mesures liées à la protection individuelle, à l'hygiène et à l'évaluation de la santé | Présuppose l'implémentation d'une norme de base satisfaisante d'hygiène professionnelle Éviter tout contact oculaire direct avec le produit ainsi que toute contamination par les mains Utiliser une protection oculaire et des gants adaptés |
| Mesures organisationnelles pour empêcher/limiter les rejets, la dispersion et l'exposition | Supervision en place pour vérifier que les RMM en vigueur sont utilisées correctement et que les OC sont respectées |
| Conditions d'exploitation | Présuppose que les activités se déroulent à température ambiante (sauf indication contraire) |
| Titre | Scénario de contribution [CS] 6 |
| Catégories de processus | PROC8a - Transfert de substance ou de préparation (chargement/déchargement) à partir de cuves ou de grands récipients, ou vers ces derniers, dans des installations non spécialisées |
| Englobe les concentrations jusqu'à | 100% |
| Forme physique du produit | Liquide |
| Pression de vapeur | 0.5-10 kPa |
| Durée d'exposition | Éviter toute opération d'une durée supérieure à 4h |
| Conditions techniques et mesures de contrôle de la dispersion de la source vers le travailleur | Minimisation des phases/tâches manuelles |
| Conditions et mesures liées à la protection individuelle, à l'hygiène et à l'évaluation de la santé | Présuppose l'implémentation d'une norme de base satisfaisante d'hygiène professionnelle Éviter tout contact oculaire direct avec le produit ainsi que toute contamination par les mains Utiliser une protection oculaire et des gants adaptés |
| Mesures organisationnelles pour empêcher/limiter les rejets, la dispersion et l'exposition | Supervision en place pour vérifier que les RMM en vigueur sont utilisées correctement et que les OC sont respectées |
| Conditions d'exploitation | Présuppose que les activités se déroulent à température ambiante (sauf indication contraire) |
| Titre | Scénario de contribution [CS] 7 |
| Catégories de processus | PROC8b - Transfert de substance ou de préparations (chargement/déchargement) à partir de récipients ou de grands conteneurs, ou vers ces derniers, dans des installations spécialisées |
| Englobe les concentrations jusqu'à | 100% |
| Forme physique du produit | Liquide |
| Pression de vapeur | 0.5-10 kPa |
| Durée d'exposition | Éviter toute opération d'une durée supérieure à 4h |
| Conditions techniques et mesures de contrôle de la dispersion de la source vers le travailleur | Minimisation des phases/tâches manuelles |
| Conditions et mesures liées à la | Présuppose l'implémentation d'une norme de base satisfaisante d'hygiène |

| | |
|--|---|
| protection individuelle, à l'hygiène et à l'évaluation de la santé | professionnelle Éviter tout contact oculaire direct avec le produit ainsi que toute contamination par les mains Utiliser une protection oculaire et des gants adaptés |
| Mesures organisationnelles pour empêcher/limiter les rejets, la dispersion et l'exposition | Supervision en place pour vérifier que les RMM en vigueur sont utilisées correctement et que les OC sont respectées |
| Conditions d'exploitation | Présuppose que les activités se déroulent à température ambiante (sauf indication contraire) |

| | |
|---|---|
| Titre | Scénario de contribution [CS] 8 |
| Catégories de processus | PROC9 - Transfert de substance ou préparation dans de petits conteneurs (chaîne de remplissage spécialisée, y compris pesage) |
| Englobe les concentrations jusqu'à | 100% |
| Forme physique du produit | Liquide |
| Pression de vapeur | 0.5-10 kPa |
| Durée d'exposition | Éviter toute opération d'une durée supérieure à 4h |
| Conditions techniques et mesures de contrôle de la dispersion de la source vers le travailleur | Minimisation des phases/tâches manuelles |
| Conditions et mesures liées à la protection individuelle, à l'hygiène et à l'évaluation de la santé | Présuppose l'implémentation d'une norme de base satisfaisante d'hygiène professionnelle Éviter tout contact oculaire direct avec le produit ainsi que toute contamination par les mains Utiliser une protection oculaire et des gants adaptés |
| Mesures organisationnelles pour empêcher/limiter les rejets, la dispersion et l'exposition | Supervision en place pour vérifier que les RMM en vigueur sont utilisées correctement et que les OC sont respectées |
| Conditions d'exploitation | Présuppose que les activités se déroulent à température ambiante (sauf indication contraire) |

| | |
|---|---|
| Titre | Scénario de contribution [CS] 9 |
| Catégories de processus | PROC10 - Application au rouleau ou au pinceau |
| Englobe les concentrations jusqu'à | 100% |
| Forme physique du produit | Liquide |
| Pression de vapeur | 0.5-10 kPa |
| Durée d'exposition | Éviter toute opération d'une durée supérieure à 4h |
| Conditions techniques et mesures de contrôle de la dispersion de la source vers le travailleur | Minimisation des phases/tâches manuelles |
| Conditions et mesures liées à la protection individuelle, à l'hygiène et à l'évaluation de la santé | Présuppose l'implémentation d'une norme de base satisfaisante d'hygiène professionnelle Éviter tout contact oculaire direct avec le produit ainsi que toute contamination par les mains Utiliser une protection oculaire et des gants adaptés |
| Mesures organisationnelles pour empêcher/limiter les rejets, la dispersion et l'exposition | Supervision en place pour vérifier que les RMM en vigueur sont utilisées correctement et que les OC sont respectées |
| Conditions d'exploitation | Présuppose que les activités se déroulent à température ambiante (sauf indication contraire) |

| | |
|--|--|
| Titre | Scénario de contribution [CS] 10 |
| Catégories de processus | PROC11 - Pulvérisation en dehors d'installations industrielles |
| Englobe les concentrations jusqu'à | 100% |
| Forme physique du produit | Liquide |
| Pression de vapeur | 0.5-10 kPa |
| Durée d'exposition | Éviter toute opération d'une durée supérieure à 8h |
| Conditions techniques et mesures de contrôle de la dispersion de la source vers le travailleur | Vérifier l'utilisation d'une cabine de pulvérisation Minimisation des phases/tâches manuelles Vérifier que l'opération est mise en œuvre hors de la zone de respiration du travailleur (distance entre la tête et le produit supérieure à 1 m) |

| | |
|--|---|
| Conditions et mesures liées à la protection individuelle, à l'hygiène et à l'évaluation de la santé | Présuppose l'implémentation d'une norme de base satisfaisante d'hygiène professionnelle Éviter tout contact oculaire direct avec le produit ainsi que toute contamination par les mains Utiliser une protection oculaire et des gants adaptés |
| Mesures organisationnelles pour empêcher/limiter les rejets, la dispersion et l'exposition | Supervision en place pour vérifier que les RMM en vigueur sont utilisées correctement et que les OC sont respectées Inspection et maintenance régulières des équipements et des machines |
| Conseils supplémentaires de bonnes pratiques au-delà du rapport sur la sécurité chimique selon REACH | Nettoyer quotidiennement l'équipement et la zone de travail |
| Conditions d'exploitation | Présuppose que les activités se déroulent à température ambiante (sauf indication contraire) |

| | |
|--|---|
| Titre | Scénario de contribution [CS] 11 |
| Catégories de processus | PROC11 - Pulvérisation en dehors d'installations industrielles |
| Englobe les concentrations jusqu'à | 100% |
| Forme physique du produit | Liquide |
| Pression de vapeur | 0.5-10 kPa |
| Durée d'exposition | Éviter toute opération d'une durée supérieure à 6h |
| Conditions techniques et mesures de contrôle de la dispersion de la source vers le travailleur | Minimisation des phases/tâches manuelles Mettre en place une ventilation d'extraction aux points d'émission Ventilation par aspiration localisée - efficacité d'au moins 47% |
| Conditions et mesures liées à la protection individuelle, à l'hygiène et à l'évaluation de la santé | Présuppose l'implémentation d'une norme de base satisfaisante d'hygiène professionnelle Éviter tout contact oculaire direct avec le produit ainsi que toute contamination par les mains Utiliser une protection oculaire et des gants adaptés |
| Mesures organisationnelles pour empêcher/limiter les rejets, la dispersion et l'exposition | Supervision en place pour vérifier que les RMM en vigueur sont utilisées correctement et que les OC sont respectées Inspection et maintenance régulières des équipements et des machines |
| Conseils supplémentaires de bonnes pratiques au-delà du rapport sur la sécurité chimique selon REACH | Nettoyer quotidiennement l'équipement et la zone de travail |
| Conditions d'exploitation | Présuppose que les activités se déroulent à température ambiante (sauf indication contraire) |

| | |
|--|---|
| Titre | Scénario de contribution [CS] 12 |
| Catégories de processus | PROC11 - Pulvérisation en dehors d'installations industrielles |
| Englobe les concentrations jusqu'à | 100% |
| Forme physique du produit | Liquide |
| Pression de vapeur | 0.5-10 kPa |
| Durée d'exposition | Éviter toute opération d'une durée supérieure à 8h |
| Conditions techniques et mesures de contrôle de la dispersion de la source vers le travailleur | Minimisation des phases/tâches manuelles Mettre en place une ventilation d'extraction aux points d'émission Ventilation par aspiration localisée - efficacité d'au moins 47% |
| Conditions et mesures liées à la protection individuelle, à l'hygiène et à l'évaluation de la santé | Présuppose l'implémentation d'une norme de base satisfaisante d'hygiène professionnelle Éviter tout contact oculaire direct avec le produit ainsi que toute contamination par les mains Protection respiratoire Efficacité d'au moins 80% Utiliser une protection oculaire et des gants adaptés |
| Mesures organisationnelles pour empêcher/limiter les rejets, la dispersion et l'exposition | Supervision en place pour vérifier que les RMM en vigueur sont utilisées correctement et que les OC sont respectées Inspection et maintenance régulières des équipements et des machines |
| Conseils supplémentaires de bonnes pratiques au-delà du rapport sur la sécurité chimique selon REACH | Nettoyer quotidiennement l'équipement et la zone de travail |
| Conditions d'exploitation | Présuppose que les activités se déroulent à température ambiante (sauf indication contraire) |

| | |
|---|---|
| | contraire) |
| Titre | Scénario de contribution [CS] 13 |
| Catégories de processus | PROC13 - Traitement d'articles par trempage et versage |
| Englobe les concentrations jusqu'à | 100% |
| Forme physique du produit | Liquide |
| Pression de vapeur | 0.5-10 kPa |
| Durée d'exposition | Éviter toute opération d'une durée supérieure à 4h |
| Conditions techniques et mesures de contrôle de la dispersion de la source vers le travailleur | Minimisation des phases/tâches manuelles |
| Conditions et mesures liées à la protection individuelle, à l'hygiène et à l'évaluation de la santé | Présuppose l'implémentation d'une norme de base satisfaisante d'hygiène professionnelle Éviter tout contact oculaire direct avec le produit ainsi que toute contamination par les mains Utiliser une protection oculaire et des gants adaptés |
| Mesures organisationnelles pour empêcher/limiter les rejets, la dispersion et l'exposition | Supervision en place pour vérifier que les RMM en vigueur sont utilisées correctement et que les OC sont respectées |
| Conditions d'exploitation | Présuppose que les activités se déroulent à température ambiante (sauf indication contraire) |
| Titre | Scénario de contribution [CS] 14 |
| Catégories de processus | PROC15 - Utilisation en tant que réactif de laboratoire |
| Englobe les concentrations jusqu'à | 100% |
| Forme physique du produit | Liquide |
| Pression de vapeur | 0.5-10 kPa |
| Durée d'exposition | Éviter toute opération d'une durée supérieure à 8h |
| Conditions techniques et mesures de contrôle de la dispersion de la source vers le travailleur | Minimisation des phases/tâches manuelles |
| Conditions et mesures liées à la protection individuelle, à l'hygiène et à l'évaluation de la santé | Présuppose l'implémentation d'une norme de base satisfaisante d'hygiène professionnelle Éviter tout contact oculaire direct avec le produit ainsi que toute contamination par les mains Utiliser une protection oculaire et des gants adaptés |
| Mesures organisationnelles pour empêcher/limiter les rejets, la dispersion et l'exposition | Supervision en place pour vérifier que les RMM en vigueur sont utilisées correctement et que les OC sont respectées |
| Conditions d'exploitation | Présuppose que les activités se déroulent à température ambiante (sauf indication contraire) |
| Titre | Scénario de contribution [CS] 15 |
| Catégories de processus | PROC19 - Mélangeage manuel entraînant un contact intime avec la peau et seuls EPI disponibles |
| Englobe les concentrations jusqu'à | 100% |
| Forme physique du produit | Liquide |
| Pression de vapeur | 0.5-10 kPa |
| Durée d'exposition | Éviter toute opération d'une durée supérieure à 4h |
| Conditions techniques et mesures de contrôle de la dispersion de la source vers le travailleur | Minimisation des phases/tâches manuelles |
| Conditions et mesures liées à la protection individuelle, à l'hygiène et à l'évaluation de la santé | Présuppose l'implémentation d'une norme de base satisfaisante d'hygiène professionnelle Éviter tout contact oculaire direct avec le produit ainsi que toute contamination par les mains Utiliser une protection oculaire et des gants adaptés |
| Mesures organisationnelles pour empêcher/limiter les rejets, la dispersion et l'exposition | Supervision en place pour vérifier que les RMM en vigueur sont utilisées correctement et que les OC sont respectées |
| Conditions d'exploitation | Présuppose que les activités se déroulent à température ambiante (sauf indication |

| | |
|--|------------|
| | contraire) |
|--|------------|

Section 3 - Estimation d'exposition

Exposition environnementale

Catégories de rejet dans l'environnement

ERC8a - Utilisation intérieure à grande dispersion d'adjuvants de fabrication en systèmes ouverts
 ERC8c - Utilisation intérieure à grande dispersion entraînant l'inclusion sur ou dans une matrice
 ERC8d - Utilisation extérieure à grande dispersion d'adjuvants de fabrication en systèmes ouverts
 ERC8f - Utilisation extérieure à grande dispersion entraînant l'inclusion sur ou dans une matrice

Remarques

Non pertinent puisque non classé dans la catégorie des produits dangereux pour l'environnement.

travailleur

Contrôle de l'exposition des travailleurs

Méthode de calcul

Les mesures de gestion des risques sont basées sur une caractérisation qualitative des risques
 Modèle ECETOC TRA utilisé
 Modèle Stoffenmanager utilisé

| Titre | Voie d'exposition | Méthode de calcul | niveau d'exposition théorique | Rapport de caractérisation des risques (RCR) |
|----------------------------------|---|-------------------------------|-------------------------------|--|
| Scénario de contribution [CS] 1 | Travailleur – inhalation, long terme – locale et systémique | Modèle ECETOC TRA utilisé | 0.03 mg/m ³ | 0.0001 |
| Scénario de contribution [CS] 2 | Travailleur – inhalation, long terme – locale et systémique | Modèle ECETOC TRA utilisé | 61.75 mg/m ³ | 0.1992 |
| Scénario de contribution [CS] 3 | Travailleur – inhalation, long terme – locale et systémique | Modèle ECETOC TRA utilisé | 77.19 mg/m ³ | 0.249 |
| Scénario de contribution [CS] 4 | Travailleur – inhalation, long terme – locale et systémique | Modèle ECETOC TRA utilisé | 154.38 mg/m ³ | 0.498 |
| Scénario de contribution [CS] 5 | Travailleur – inhalation, long terme – locale et systémique | Modèle ECETOC TRA utilisé | 185.25 mg/m ³ | 0.5976 |
| Scénario de contribution [CS] 6 | Travailleur – inhalation, long terme – locale et systémique | Modèle ECETOC TRA utilisé | 185.25 mg/m ³ | 0.5976 |
| Scénario de contribution [CS] 7 | Travailleur – inhalation, long terme – locale et systémique | Modèle ECETOC TRA utilisé | 92.63 mg/m ³ | 0.2988 |
| Scénario de contribution [CS] 8 | Travailleur – inhalation, long terme – locale et systémique | Modèle ECETOC TRA utilisé | 185.25 mg/m ³ | 0.5976 |
| Scénario de contribution [CS] 9 | Travailleur – inhalation, long terme – locale et systémique | Modèle ECETOC TRA utilisé | 185.25 mg/m ³ | 0.5976 |
| Scénario de contribution [CS] 10 | Travailleur – inhalation, long terme – locale et systémique | Modèle Stoffenmanager utilisé | 0 mg/m ³ | 0 |
| Scénario de contribution [CS] 11 | Travailleur – inhalation, long terme – locale et systémique | Modèle Stoffenmanager utilisé | 300 mg/m ³ | 0.9677 |

| | | | | |
|----------------------------------|---|-------------------------------|--------------------------|--------|
| Scénario de contribution [CS] 12 | Travailleur – inhalation, long terme – locale et systémique | Modèle Stoffenmanager utilisé | 187.5 mg/m ³ | 0.6048 |
| Scénario de contribution [CS] 13 | Travailleur – inhalation, long terme – locale et systémique | Modèle ECETOC TRA utilisé | 185.25 mg/m ³ | 0.5976 |
| Scénario de contribution [CS] 14 | Travailleur – inhalation, long terme – locale et systémique | Modèle ECETOC TRA utilisé | 30.88 mg/m ³ | 0.0996 |
| Scénario de contribution [CS] 15 | Travailleur – inhalation, long terme – locale et systémique | Modèle ECETOC TRA utilisé | 185.25 mg/m ³ | 0.5976 |

Section 4 - Guide de vérification de conformité au scénario d'exposition

Il n'est pas attendu que les expositions prévues dépassent les DN(M)EL lorsque les mesures de gestion des risques/conditions d'exploitation décrites en Section 2 sont appliquées. Si d'autres mesures de gestion des risques/conditions d'exploitation sont adoptées, les utilisateurs doivent vérifier que le niveau de gestion des risques est au moins équivalent. Les lignes directrices sont basées sur les conditions opératoires supposées, qui ne s'appliquent potentiellement pas à tous les sites. Une mise à l'échelle peut donc être nécessaire pour définir les mesures de gestion des risques adaptées au site.

Annexe à la Fiche de données de sécurité conforme au Règlement (CE) n° 1907/2006 [REACH]

| | |
|-------------------------------|-----------------------|
| Nom du produit | n-Butanol |
| Nom chimique | Butan-1-ol |
| Numéro CAS | 71-36-3 |
| N° CE | 200-751-6 |
| Numéro d'enregistrement REACH | 01-2119484630-38-0008 |
| Substance pure/mélange | Substance |

Scénario d'exposition

Section 1 - Titre

| | |
|------------------------|---|
| Titre | ES6 - Utilisation: Agent nettoyant. Utilisation par les consommateurs. |
| Version | 1 |
| Nom du produit | n-Butanol |
| Date de révision | 12-juin-2015 |
| Secteurs d'utilisation | SU21 - Utilisations par des consommateurs : Ménages privés (= grand public = consommateurs) |

Section 2 - Conditions opératoires et mesures de gestion des risques

Section 2.1 - Contrôle de l'exposition de l'environnement

| | |
|--|--|
| Catégories de rejet dans l'environnement | ERC8a - Utilisation intérieure à grande dispersion d'adjuvants de fabrication en systèmes ouverts ERC8d - Utilisation extérieure à grande dispersion d'adjuvants de fabrication en systèmes ouverts |
|--|--|

Remarques

Non pertinent puisque non classé dans la catégorie des produits dangereux pour l'environnement.

Section 2.2 - Contrôle de l'exposition des consommateurs

| Contrôle de l'exposition des consommateurs | |
|--|--|
| Titre | Scénario de contribution [CS] 1 |
| (Sous-)Catégories de produit | PC4 - Produits antigel et de dégivrage Lavage de vitres de voiture |
| Englobe les concentrations jusqu'à | 1% |
| Forme physique du produit | Liquide |
| Pression de vapeur | 1 kPa |
| Quantités utilisées | Quantité par utilisation <0.5g |
| Durée d'exposition | Éviter toute opération d'une durée supérieure à 0.02h |
| Fréquence d'utilisation | Englobe l'utilisation jusqu'à 1 événements par jour |
| Mesures de gestion des risques | Éviter tout contact oculaire direct avec le produit ainsi que toute contamination par les mains EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer |
| Utiliser dans une pièce de volume minimal | 34m ³ |

| | |
|---|--|
| Conditions d'exploitation | Englobe l'utilisation à température ambiante Englobe l'utilisation dans un garage pour une voiture (> 34 m ³) sous une ventilation courante |
| Titre | Scénario de contribution [CS] 2 |
| (Sous-)Catégories de produit | PC4 - Produits antigel et de dégivrage Versage dans le radiateur |
| Englobe les concentrations jusqu'à | 10% |
| Forme physique du produit | Liquide |
| Pression de vapeur | 1 kPa |
| Quantités utilisées | Quantité par utilisation <2000g |
| Durée d'exposition | Éviter toute opération d'une durée supérieure à 0.17h |
| Fréquence d'utilisation | Englobe l'utilisation jusqu'à 1 événements par jour |
| Mesures de gestion des risques | Éviter le contact avec la peau et les yeux Après contact avec la peau, se laver immédiatement et abondamment avec de l'eau EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer |
| Utiliser dans une pièce de volume minimal | 58m ³ |
| Conditions d'exploitation | Ouvrir les fenêtres pendant l'application pour mettre en place une ventilation naturelle Englobe l'utilisation à température ambiante |
| Titre | Scénario de contribution [CS] 3 |
| (Sous-)Catégories de produit | PC4 - Produits antigel et de dégivrage Dégivrant serrure |
| Englobe les concentrations jusqu'à | 50% |
| Forme physique du produit | Liquide |
| Pression de vapeur | 1 kPa |
| Quantités utilisées | Quantité par utilisation <4g |
| Durée d'exposition | Éviter toute opération d'une durée supérieure à 0.25h |
| Fréquence d'utilisation | Englobe l'utilisation jusqu'à 1 événements par jour |
| Mesures de gestion des risques | Éviter le contact avec la peau et les yeux Après contact avec la peau, se laver immédiatement et abondamment avec de l'eau EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer |
| Utiliser dans une pièce de volume minimal | 34m ³ |
| Conditions d'exploitation | Englobe l'utilisation dans un garage pour une voiture (> 34 m ³) sous une ventilation courante Englobe l'utilisation à température ambiante |
| Titre | Scénario de contribution [CS] 4 |
| (Sous-)Catégories de produit | PC9a - Revêtements et peintures, solvants, diluants Peinture murale aqueuse au latex |
| Englobe les concentrations jusqu'à | 2% |
| Forme physique du produit | Liquide |
| Pression de vapeur | 1 kPa |
| Quantités utilisées | Quantité par utilisation <3750g |
| Durée d'exposition | Éviter toute opération d'une durée supérieure à |
| Fréquence d'utilisation | Englobe l'utilisation jusqu'à 1 événements par jour |

| | |
|---|--|
| Mesures de gestion des risques | Éviter tout contact oculaire direct avec le produit ainsi que toute contamination par les mains EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer |
| Utiliser dans une pièce de volume minimal | 20m ³ |
| Conditions d'exploitation | Englobe l'utilisation avec une ventilation ménagère courante Englobe l'utilisation à température ambiante |

| | |
|---|--|
| Titre | Scénario de contribution [CS] 5 |
| (Sous-)Catégories de produit | PC9a - Revêtements et peintures, solvants, diluants Peinture à base d'eau à teneur élevée en solides et en solvant |
| Englobe les concentrations jusqu'à | 5% |
| Forme physique du produit | Liquide |
| Pression de vapeur | 1 kPa |
| Quantités utilisées | Quantité par utilisation <1300g |
| Durée d'exposition | Éviter toute opération d'une durée supérieure à 2.20h |
| Fréquence d'utilisation | Englobe l'utilisation jusqu'à 1 événements par jour |
| Mesures de gestion des risques | Éviter tout contact oculaire direct avec le produit ainsi que toute contamination par les mains EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer |
| Utiliser dans une pièce de volume minimal | 20m ³ |
| Conditions d'exploitation | Utiliser dans des zones bien ventilées Englobe l'utilisation à température ambiante |

| | |
|---|--|
| Titre | Scénario de contribution [CS] 6 |
| (Sous-)Catégories de produit | PC9a - Revêtements et peintures, solvants, diluants Bouteille de spray aérosol |
| Englobe les concentrations jusqu'à | 25% |
| Forme physique du produit | Liquide |
| Pression de vapeur | 1 kPa |
| Quantités utilisées | Quantité par utilisation <3750g |
| Durée d'exposition | Éviter toute opération d'une durée supérieure à 0.33h |
| Fréquence d'utilisation | Englobe l'utilisation jusqu'à 1 événements par jour |
| Mesures de gestion des risques | Éviter le contact avec la peau et les yeux Après contact avec la peau, se laver immédiatement et abondamment avec de l'eau EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer |
| Utiliser dans une pièce de volume minimal | 20m ³ |
| Conditions d'exploitation | Englobe l'utilisation avec une ventilation ménagère courante Englobe l'utilisation à température ambiante |

| | |
|------------------------------------|--|
| Titre | Scénario de contribution [CS] 7 |
| (Sous-)Catégories de produit | PC9a - Revêtements et peintures, solvants, diluants Diluants (peinture, colle, tapisserie, produits d'étanchéité) |
| Englobe les concentrations jusqu'à | 4% |
| Forme physique du produit | Liquide |
| Pression de vapeur | 1 kPa |
| Quantités utilisées | Quantité par utilisation |

| | |
|---|--|
| | <2000g |
| Durée d'exposition | Éviter toute opération d'une durée supérieure à 4h |
| Fréquence d'utilisation | Englobe l'utilisation jusqu'à 1 événements par jour |
| Mesures de gestion des risques | Éviter tout contact oculaire direct avec le produit ainsi que toute contamination par les mains EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer |
| Utiliser dans une pièce de volume minimal | 30m ³ |
| Conditions d'exploitation | Englobe l'utilisation avec une ventilation ménagère courante Englobe l'utilisation à température ambiante |

| | |
|---|--|
| Titre | Scénario de contribution [CS] 8 |
| (Sous-)Catégories de produit | PC9c - Peintures au doigt |
| Englobe les concentrations jusqu'à | 1% |
| Forme physique du produit | Liquide |
| Pression de vapeur | 1 kPa |
| Quantités utilisées | Pour chaque événement d'utilisation, présumer une quantité ingérée de 1.35g |
| Durée d'exposition | Éviter toute opération d'une durée supérieure à 4h |
| Fréquence d'utilisation | Englobe l'utilisation jusqu'à 1 événements par jour |
| Mesures de gestion des risques | Éviter tout contact oculaire direct avec le produit ainsi que toute contamination par les mains EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer |
| Utiliser dans une pièce de volume minimal | 58m ³ |
| Conditions d'exploitation | Englobe l'utilisation avec une ventilation ménagère courante Englobe l'utilisation à température ambiante |

| | |
|---|--|
| Titre | Scénario de contribution [CS] 9 |
| (Sous-)Catégories de produit | PC35 - Produits de lavage et de nettoyage (y compris produits à base de solvants) Produits lave-vaisselle et lave-linge |
| Englobe les concentrations jusqu'à | 5% |
| Forme physique du produit | Liquide |
| Pression de vapeur | 1 kPa |
| Quantités utilisées | Quantité par utilisation <15g |
| Durée d'exposition | Éviter toute opération d'une durée supérieure à 0.5h |
| Fréquence d'utilisation | Englobe l'utilisation jusqu'à 1 événements par jour |
| Mesures de gestion des risques | Éviter tout contact oculaire direct avec le produit ainsi que toute contamination par les mains EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer |
| Utiliser dans une pièce de volume minimal | 20m ³ |
| Conditions d'exploitation | Englobe l'utilisation avec une ventilation ménagère courante Englobe l'utilisation à température ambiante |

| | |
|------------------------------|---|
| Titre | Scénario de contribution [CS] 10 |
| (Sous-)Catégories de produit | PC35 - Produits de lavage et de nettoyage (y compris produits à base de solvants) Produits nettoyants, liquides (tous types de produits nettoyants, produits sanitaires, |

| | |
|---|--|
| | produits nettoyants pour sols, vitres, moquettes, métaux) |
| Englobe les concentrations jusqu'à | 50% |
| Forme physique du produit | Liquide |
| Pression de vapeur | 1 kPa |
| Quantités utilisées | Quantité par utilisation <500g |
| Durée d'exposition | Éviter toute opération d'une durée supérieure à 0.0125h |
| Fréquence d'utilisation | Englobe l'utilisation jusqu'à 1 événements par jour |
| Mesures de gestion des risques | Éviter le contact avec la peau et les yeux Après contact avec la peau, se laver immédiatement et abondamment avec de l'eau EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer |
| Utiliser dans une pièce de volume minimal | 58m ³ |
| Conditions d'exploitation | Englobe l'utilisation à température ambiante Englobe l'utilisation avec une ventilation ménagère courante |

| | |
|---|--|
| Titre | Scénario de contribution [CS] 11 |
| (Sous-)Catégories de produit | PC35 - Produits de lavage et de nettoyage (y compris produits à base de solvants) Produits nettoyants, liquides (tous types de produits nettoyants, produits sanitaires, produits nettoyants pour sols, vitres, moquettes, métaux) |
| Englobe les concentrations jusqu'à | 8% |
| Forme physique du produit | Liquide |
| Pression de vapeur | 1 kPa |
| Quantités utilisées | Quantité par utilisation <880g |
| Durée d'exposition | Éviter toute opération d'une durée supérieure à 4h |
| Fréquence d'utilisation | Englobe l'utilisation jusqu'à 1 événements par jour |
| Mesures de gestion des risques | Éviter tout contact oculaire direct avec le produit ainsi que toute contamination par les mains EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer |
| Utiliser dans une pièce de volume minimal | 58m ³ |
| Conditions d'exploitation | Englobe l'utilisation avec une ventilation ménagère courante Englobe l'utilisation à température ambiante |

| | |
|------------------------------------|--|
| Titre | Scénario de contribution [CS] 12 |
| (Sous-)Catégories de produit | PC35 - Produits de lavage et de nettoyage (y compris produits à base de solvants) Produits nettoyants, pistolets pulvérisateurs à gâchette (tous types de produits nettoyants, produits sanitaires, produits nettoyants pour vitres) |
| Englobe les concentrations jusqu'à | 20% |
| Forme physique du produit | Liquide |
| Pression de vapeur | 1 kPa |
| Quantités utilisées | Quantité par utilisation <3750g |
| Durée d'exposition | Éviter toute opération d'une durée supérieure à 0.42h |
| Fréquence d'utilisation | Englobe l'utilisation jusqu'à 1 événements par jour |
| Mesures de gestion des risques | Éviter le contact avec la peau et les yeux Après contact avec la peau, se laver immédiatement et abondamment avec de l'eau EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer |
| Utiliser dans une pièce de volume | 10m ³ |

| | |
|---|--|
| minimal | |
| Conditions d'exploitation | Englobe l'utilisation à température ambiante Englobe l'utilisation avec une ventilation ménagère courante |
| Titre | Scénario de contribution [CS] 13 |
| (Sous-)Catégories de produit | PC35 - Produits de lavage et de nettoyage (y compris produits à base de solvants) Produits nettoyants, pistolets pulvérisateurs à gâchette (tous types de produits nettoyants, produits sanitaires, produits nettoyants pour vitres) |
| Englobe les concentrations jusqu'à | 20% |
| Forme physique du produit | Liquide |
| Pression de vapeur | 1 kPa |
| Quantités utilisées | Quantité par utilisation <30g |
| Durée d'exposition | Éviter toute opération d'une durée supérieure à 0.42h |
| Fréquence d'utilisation | Englobe l'utilisation jusqu'à 1 événements par jour |
| Mesures de gestion des risques | Éviter le contact avec la peau et les yeux Après contact avec la peau, se laver immédiatement et abondamment avec de l'eau EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer |
| Utiliser dans une pièce de volume minimal | 10m ³ |
| Conditions d'exploitation | Englobe l'utilisation avec une ventilation ménagère courante Englobe l'utilisation à température ambiante |
| Titre | Scénario de contribution [CS] 14 |
| (Sous-)Catégories de produit | PC38 - Produits pour soudage et brasage, produits de flux |
| Englobe les concentrations jusqu'à | 10% |
| Forme physique du produit | Liquide |
| Pression de vapeur | 1 kPa |
| Quantités utilisées | Quantité par utilisation <12g |
| Durée d'exposition | Éviter toute opération d'une durée supérieure à 1h |
| Fréquence d'utilisation | Englobe l'utilisation jusqu'à 1 événements par jour |
| Mesures de gestion des risques | Éviter le contact avec la peau et les yeux Après contact avec la peau, se laver immédiatement et abondamment avec de l'eau EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer |
| Utiliser dans une pièce de volume minimal | 20m ³ |
| Conditions d'exploitation | Englobe l'utilisation avec une ventilation ménagère courante Englobe l'utilisation à température ambiante |
| Titre | Scénario de contribution [CS] 15 |
| (Sous-)Catégories de produit | PC24 - Lubrifiants, graisses et agents de décoffrage |
| Remarques | Utilisation dans des processus fermés, exposition improbable (systèmes clos) |

Section 3 - Estimation d'exposition

Exposition environnementale

Catégories de rejet dans l'environnement

ERC8a - Utilisation intérieure à grande dispersion d'adjuvants

de fabrication en systèmes ouverts
ERC8d - Utilisation extérieure à grande dispersion d'adjuvants
de fabrication en systèmes ouverts

Remarques

Non pertinent puisque non classé dans la catégorie des produits dangereux pour l'environnement.

Contrôle de l'exposition des consommateurs**Méthode de calcul**

Le modèle Consexpo a été utilisé pour estimer les expositions des consommateurs, sauf indication contraire

Estimation d'exposition

| Titre | Voie d'exposition | Méthode de calcul | niveau d'exposition théorique | Rapport de caractérisation des risques (RCR) |
|------------------------------------|--|--|-------------------------------|--|
| Scénario de contribution [CS] 1 | Consommateur – inhalation, long terme – locale et systémique | Le modèle Consexpo a été utilisé pour estimer les expositions des consommateurs, sauf indication contraire | 0.15 mg/m ³ | 0.003 |
| Scénario de contribution [CS] 2 | Consommateur – inhalation, long terme – locale et systémique | Le modèle Consexpo a été utilisé pour estimer les expositions des consommateurs, sauf indication contraire | 0.001 mg/m ³ | 0.00002 |
| Scénario de contribution [CS] 3 | Consommateur – inhalation, long terme – locale et systémique | Le modèle Consexpo a été utilisé pour estimer les expositions des consommateurs, sauf indication contraire | 49.05 mg/m ³ | 0.89 |
| Scénario de contribution [CS] 4 | Consommateur – inhalation, long terme – locale et systémique | Le modèle Consexpo a été utilisé pour estimer les expositions des consommateurs, sauf indication contraire | 42.90 mg/m ³ | 0.78 |
| Scénario de contribution [CS] 5 | Consommateur – inhalation, long terme – locale et systémique | Le modèle Consexpo a été utilisé pour estimer les expositions des consommateurs, sauf indication contraire | 52.50 mg/m ³ | 0.95 |
| Scénario de contribution [CS] 6 | Consommateur – inhalation, long terme – locale et systémique | Le modèle Consexpo a été utilisé pour estimer les expositions des consommateurs, sauf indication contraire | 1.30 mg/m ³ | 0.02 |
| Scénario de contribution [CS] 6 | Consommateur – orale, long terme – locale et système | Le modèle Consexpo a été utilisé pour estimer les expositions des consommateurs, sauf indication contraire | 0.65 mg/kg | 0.21 |
| Scénario de contribution [CS] 7 | Consommateur – inhalation, long terme – locale et systémique | Le modèle Consexpo a été utilisé pour estimer les expositions des consommateurs, sauf indication contraire | 48.30 mg/m ³ | 0.88 |
| Scénario de contribution [CS] 8 | Consommateur – orale, long terme – locale et système | Le modèle Consexpo a été utilisé pour estimer les expositions des consommateurs, sauf indication contraire | 1.35 mg/kg | 0.43 |
| Scénario de contribution [CS] 9 | Consommateur – inhalation, long terme – locale et systémique | Le modèle Consexpo a été utilisé pour estimer les expositions des consommateurs, sauf indication contraire | 32.40 mg/m ³ | 0.59 |

| | | | | |
|-------------------------------------|--|--|--------------------------|----------|
| Scénario de contribution [CS] 10 | Consommateur – inhalation, long terme – locale et systémique | Le modèle Consexpo a été utilisé pour estimer les expositions des consommateurs, sauf indication contraire | 0.001 mg/m ³ | 0.00001 |
| Scénario de contribution [CS] 11 | Consommateur – inhalation, long terme – locale et systémique | Le modèle Consexpo a été utilisé pour estimer les expositions des consommateurs, sauf indication contraire | 46.50 mg/m ³ | 0.85 |
| Scénario de contribution [CS] 12 | Consommateur – inhalation, long terme – locale et systémique | Le modèle Consexpo a été utilisé pour estimer les expositions des consommateurs, sauf indication contraire | 0.0001 mg/m ³ | 0.000002 |
| Scénario de contribution [CS] 12 | Consommateur – orale, long terme – locale et système | Le modèle Consexpo a été utilisé pour estimer les expositions des consommateurs, sauf indication contraire | 0.01 mg/kg | 0.003 |
| Scénario de contribution [CS] 13 | Consommateur – inhalation, long terme – locale et systémique | Le modèle Consexpo a été utilisé pour estimer les expositions des consommateurs, sauf indication contraire | 6.37 mg/m ³ | 0.12 |
| Scénario de contribution [CS] 14 | Consommateur – inhalation, long terme – locale et systémique | Le modèle Consexpo a été utilisé pour estimer les expositions des consommateurs, sauf indication contraire | 45.12 mg/m ³ | 0.82 |

Section 4 - Guide de vérification de conformité au scénario d'exposition

Il n'est pas attendu que les expositions prévues dépassent les DN(M)EL lorsque les mesures de gestion des risques/conditions d'exploitation décrites en Section 2 sont appliquées. Si d'autres mesures de gestion des risques/conditions d'exploitation sont adoptées, les utilisateurs doivent vérifier que le niveau de gestion des risques est au moins équivalent. Les lignes directrices sont basées sur les conditions opératoires supposées, qui ne s'appliquent potentiellement pas à tous les sites. Une mise à l'échelle peut donc être nécessaire pour définir les mesures de gestion des risques adaptées au site.

Annexe à la Fiche de données de sécurité conforme au Règlement (CE) n° 1907/2006 [REACH]

| | |
|-------------------------------|-----------------------|
| Nom du produit | n-Butanol |
| Nom chimique | Butan-1-ol |
| Numéro CAS | 71-36-3 |
| N° CE | 200-751-6 |
| Numéro d'enregistrement REACH | 01-2119484630-38-0008 |
| Substance pure/mélange | Substance |

Scénario d'exposition

Section 1 - Titre

| | |
|-------------------------------|---|
| Titre | ES6 - Utilisation: Agent nettoyant. Industrielle. |
| Versión | 1 |
| Nom du produit | n-Butanol |
| Date de révision | 12-juin-2015 |
| Secteurs d'utilisation | SU3 - Utilisations industrielles : Utilisations de substances en tant que telles ou en préparations sur sites industriels |

Section 2 - Conditions opératoires et mesures de gestion des risques

Section 2.1 - Contrôle de l'exposition de l'environnement

| | |
|---|--|
| Catégories de rejet dans l'environnement | ERC4 - Utilisation industrielle d'adjuvants de fabrication dans des processus et des produits, qui ne deviendront pas partie intégrante des articles |
|---|--|

Remarques
 Non pertinent puisque non classé dans la catégorie des produits dangereux pour l'environnement.

Section 2.2 - Contrôle de l'exposition des travailleurs

Contrôle de l'exposition des travailleurs

| | |
|---|---|
| Titre | Scénario de contribution [CS] 1 |
| Catégories de processus | PROC1 - Utilisation dans des processus fermés, exposition improbable |
| Englobe les concentrations jusqu'à | 100% |
| Forme physique du produit | Liquide |
| Pression de vapeur | 0.5-10 kPa |
| Durée d'exposition | Éviter toute opération d'une durée supérieure à 8h |
| Conditions techniques et mesures de contrôle de la dispersion de la source vers le travailleur | Minimisation des phases/tâches manuelles |
| Conditions et mesures liées à la protection individuelle, à l'hygiène et à l'évaluation de la santé | Présuppose l'implémentation d'une norme de base satisfaisante d'hygiène professionnelle Éviter tout contact oculaire direct avec le produit ainsi que toute contamination par les mains Utiliser une protection oculaire et des gants adaptés |
| Mesures organisationnelles pour empêcher/limiter les rejets, la dispersion et l'exposition | Supervision en place pour vérifier que les RMM en vigueur sont utilisées correctement et que les OC sont respectées |
| Conditions d'exploitation | Présuppose que les activités se déroulent à température ambiante (sauf indication contraire) |

| | |
|-------|-------------------------------|
| Titre | Scénario de contribution [CS] |
|-------|-------------------------------|

| | |
|---|--|
| | 2 |
| Catégories de processus | PROC2 - Utilisation dans des processus fermés continus avec exposition momentanée maîtrisée |
| Englobe les concentrations jusqu'à | 100% |
| Forme physique du produit | Liquide |
| Pression de vapeur | 0.5-10 kPa |
| Durée d'exposition | Éviter toute opération d'une durée supérieure à 8h |
| Conditions techniques et mesures de contrôle de la dispersion de la source vers le travailleur | Minimisation des phases/tâches manuelles |
| Conditions et mesures liées à la protection individuelle, à l'hygiène et à l'évaluation de la santé | Présume l'implémentation d'une norme de base satisfaisante d'hygiène professionnelle Éviter tout contact oculaire direct avec le produit ainsi que toute contamination par les mains Utiliser une protection oculaire et des gants adaptés |
| Mesures organisationnelles pour empêcher/limiter les rejets, la dispersion et l'exposition | Supervision en place pour vérifier que les RMM en vigueur sont utilisées correctement et que les OC sont respectées |
| Conditions d'exploitation | Présume que les activités se déroulent à température ambiante (sauf indication contraire) |

| | |
|---|--|
| Titre | Scénario de contribution [CS] 3 |
| Catégories de processus | PROC3 - Utilisation dans des processus fermés par lots (synthèse ou formulation) |
| Englobe les concentrations jusqu'à | 100% |
| Forme physique du produit | Liquide |
| Pression de vapeur | 0.5-10 kPa |
| Durée d'exposition | Éviter toute opération d'une durée supérieure à 8h |
| Conditions techniques et mesures de contrôle de la dispersion de la source vers le travailleur | Minimisation des phases/tâches manuelles |
| Conditions et mesures liées à la protection individuelle, à l'hygiène et à l'évaluation de la santé | Présume l'implémentation d'une norme de base satisfaisante d'hygiène professionnelle Éviter tout contact oculaire direct avec le produit ainsi que toute contamination par les mains Utiliser une protection oculaire et des gants adaptés |
| Mesures organisationnelles pour empêcher/limiter les rejets, la dispersion et l'exposition | Supervision en place pour vérifier que les RMM en vigueur sont utilisées correctement et que les OC sont respectées |
| Conditions d'exploitation | Présume que les activités se déroulent à température ambiante (sauf indication contraire) |

| | |
|---|--|
| Titre | Scénario de contribution [CS] 4 |
| Catégories de processus | PROC4 - Utilisation dans des processus par lots et d'autres processus (synthèse) pouvant présenter des possibilités d'exposition |
| Englobe les concentrations jusqu'à | 100% |
| Forme physique du produit | Liquide |
| Pression de vapeur | 0.5-10 kPa |
| Durée d'exposition | Éviter toute opération d'une durée supérieure à 8h |
| Conditions techniques et mesures de contrôle de la dispersion de la source vers le travailleur | Minimisation des phases/tâches manuelles |
| Conditions et mesures liées à la protection individuelle, à l'hygiène et à l'évaluation de la santé | Présume l'implémentation d'une norme de base satisfaisante d'hygiène professionnelle Éviter tout contact oculaire direct avec le produit ainsi que toute contamination par les mains Utiliser une protection oculaire et des gants adaptés |
| Mesures organisationnelles pour empêcher/limiter les rejets, la dispersion et l'exposition | Supervision en place pour vérifier que les RMM en vigueur sont utilisées correctement et que les OC sont respectées |
| Conditions d'exploitation | Présume que les activités se déroulent à température ambiante (sauf indication contraire) |

| | |
|--|--|
| Titre | Scénario de contribution [CS] 5 |
| Catégories de processus | PROC7 - Pulvérisation dans des installations industrielles |
| Englobe les concentrations jusqu'à | 100% |
| Forme physique du produit | Liquide |
| Pression de vapeur | 0.5-10 kPa |
| Durée d'exposition | Éviter toute opération d'une durée supérieure à 8h |
| Conditions techniques et mesures de contrôle de la dispersion de la source vers le travailleur | Vérifier l'utilisation d'une cabine de pulvérisation Minimisation des phases/tâches manuelles Vérifier que l'opération est mise en œuvre hors de la zone de respiration du travailleur (distance entre la tête et le produit supérieure à 1 m) |
| Conditions et mesures liées à la protection individuelle, à l'hygiène et à l'évaluation de la santé | Présuppose l'implémentation d'une norme de base satisfaisante d'hygiène professionnelle Éviter tout contact oculaire direct avec le produit ainsi que toute contamination par les mains Utiliser une protection oculaire et des gants adaptés |
| Mesures organisationnelles pour empêcher/limiter les rejets, la dispersion et l'exposition | Supervision en place pour vérifier que les RMM en vigueur sont utilisées correctement et que les OC sont respectées Inspection et maintenance régulières des équipements et des machines |
| Conseils supplémentaires de bonnes pratiques au-delà du rapport sur la sécurité chimique selon REACH | Nettoyer quotidiennement l'équipement et la zone de travail |
| Conditions d'exploitation | Présuppose que les activités se déroulent à température ambiante (sauf indication contraire) |

| | |
|---|---|
| Titre | Scénario de contribution [CS] 6 |
| Catégories de processus | PROC8a - Transfert de substance ou de préparation (chargement/déchargement) à partir de cuves ou de grands récipients, ou vers ces derniers, dans des installations non spécialisées |
| Englobe les concentrations jusqu'à | 100% |
| Forme physique du produit | Liquide |
| Pression de vapeur | 0.5-10 kPa |
| Durée d'exposition | Éviter toute opération d'une durée supérieure à 8h |
| Conditions techniques et mesures de contrôle de la dispersion de la source vers le travailleur | Minimisation des phases/tâches manuelles Mettre en place une ventilation d'extraction aux points d'émission Ventilation par aspiration localisée - efficacité d'au moins 90% |
| Conditions et mesures liées à la protection individuelle, à l'hygiène et à l'évaluation de la santé | Présuppose l'implémentation d'une norme de base satisfaisante d'hygiène professionnelle Éviter tout contact oculaire direct avec le produit ainsi que toute contamination par les mains Utiliser une protection oculaire et des gants adaptés |
| Mesures organisationnelles pour empêcher/limiter les rejets, la dispersion et l'exposition | Supervision en place pour vérifier que les RMM en vigueur sont utilisées correctement et que les OC sont respectées |
| Conditions d'exploitation | Présuppose que les activités se déroulent à température ambiante (sauf indication contraire) |

| | |
|--|--|
| Titre | Scénario de contribution [CS] 7 |
| Catégories de processus | PROC8b - Transfert de substance ou de préparations (chargement/déchargement) à partir de récipients ou de grands conteneurs, ou vers ces derniers, dans des installations spécialisées |
| Englobe les concentrations jusqu'à | 100% |
| Forme physique du produit | Liquide |
| Pression de vapeur | 0.5-10 kPa |
| Durée d'exposition | Éviter toute opération d'une durée supérieure à 8h |
| Conditions techniques et mesures de contrôle de la dispersion de la source vers le travailleur | Minimisation des phases/tâches manuelles Mettre en place une ventilation d'extraction aux points d'émission Ventilation par aspiration localisée - efficacité d'au moins 97% |
| Conditions et mesures liées à la protection individuelle, à l'hygiène et | Présuppose l'implémentation d'une norme de base satisfaisante d'hygiène professionnelle |

| | |
|--|--|
| à l'évaluation de la santé | Éviter tout contact oculaire direct avec le produit ainsi que toute contamination par les mains Utiliser une protection oculaire et des gants adaptés |
| Mesures organisationnelles pour empêcher/limiter les rejets, la dispersion et l'exposition | Supervision en place pour vérifier que les RMM en vigueur sont utilisées correctement et que les OC sont respectées |
| Conditions d'exploitation | Présuppose que les activités se déroulent à température ambiante (sauf indication contraire) |

| | |
|---|---|
| Titre | Scénario de contribution [CS] 8 |
| Catégories de processus | PROC9 - Transfert de substance ou préparation dans de petits conteneurs (chaîne de remplissage spécialisée, y compris pesage) |
| Englobe les concentrations jusqu'à | 100% |
| Forme physique du produit | Liquide |
| Pression de vapeur | 0.5-10 kPa |
| Durée d'exposition | Éviter toute opération d'une durée supérieure à 8h |
| Conditions techniques et mesures de contrôle de la dispersion de la source vers le travailleur | Minimisation des phases/tâches manuelles Mettre en place une ventilation d'extraction aux points d'émission Ventilation par aspiration localisée - efficacité d'au moins 90% |
| Conditions et mesures liées à la protection individuelle, à l'hygiène et à l'évaluation de la santé | Présuppose l'implémentation d'une norme de base satisfaisante d'hygiène professionnelle Éviter tout contact oculaire direct avec le produit ainsi que toute contamination par les mains Utiliser une protection oculaire et des gants adaptés |
| Mesures organisationnelles pour empêcher/limiter les rejets, la dispersion et l'exposition | Supervision en place pour vérifier que les RMM en vigueur sont utilisées correctement et que les OC sont respectées |
| Conditions d'exploitation | Présuppose que les activités se déroulent à température ambiante (sauf indication contraire) |

| | |
|---|---|
| Titre | Scénario de contribution [CS] 9 |
| Catégories de processus | PROC10 - Application au rouleau ou au pinceau |
| Englobe les concentrations jusqu'à | 100% |
| Forme physique du produit | Liquide |
| Pression de vapeur | 0.5-10 kPa |
| Durée d'exposition | Éviter toute opération d'une durée supérieure à 8h |
| Conditions techniques et mesures de contrôle de la dispersion de la source vers le travailleur | Minimisation des phases/tâches manuelles Mettre en place une ventilation d'extraction aux points d'émission Ventilation par aspiration localisée - efficacité d'au moins 90% |
| Conditions et mesures liées à la protection individuelle, à l'hygiène et à l'évaluation de la santé | Présuppose l'implémentation d'une norme de base satisfaisante d'hygiène professionnelle Éviter tout contact oculaire direct avec le produit ainsi que toute contamination par les mains Utiliser une protection oculaire et des gants adaptés |
| Mesures organisationnelles pour empêcher/limiter les rejets, la dispersion et l'exposition | Supervision en place pour vérifier que les RMM en vigueur sont utilisées correctement et que les OC sont respectées |
| Conditions d'exploitation | Présuppose que les activités se déroulent à température ambiante (sauf indication contraire) |

| | |
|--|--|
| Titre | Scénario de contribution [CS] 10 |
| Catégories de processus | PROC13 - Traitement d'articles par trempage et versage |
| Englobe les concentrations jusqu'à | 100% |
| Forme physique du produit | Liquide |
| Pression de vapeur | 0.5-10 kPa |
| Durée d'exposition | Éviter toute opération d'une durée supérieure à 8h |
| Conditions techniques et mesures de contrôle de la dispersion de la source vers le travailleur | Minimisation des phases/tâches manuelles Mettre en place une ventilation d'extraction aux points d'émission Ventilation par aspiration localisée - efficacité d'au moins 90% |

| | |
|---|---|
| | 90% |
| Conditions et mesures liées à la protection individuelle, à l'hygiène et à l'évaluation de la santé | Présuppose l'implémentation d'une norme de base satisfaisante d'hygiène professionnelle Éviter tout contact oculaire direct avec le produit ainsi que toute contamination par les mains Utiliser une protection oculaire et des gants adaptés |
| Mesures organisationnelles pour empêcher/limiter les rejets, la dispersion et l'exposition | Supervision en place pour vérifier que les RMM en vigueur sont utilisées correctement et que les OC sont respectées |
| Conditions d'exploitation | Présuppose que les activités se déroulent à température ambiante (sauf indication contraire) |

Section 3 - Estimation d'exposition

Exposition environnementale

Catégories de rejet dans l'environnement

ERC4 - Utilisation industrielle d'adjuvants de fabrication dans des processus et des produits, qui ne deviendront pas partie intégrante des articles

Remarques

Non pertinent puisque non classé dans la catégorie des produits dangereux pour l'environnement.

travailleur

Contrôle de l'exposition des travailleurs

Méthode de calcul

Les mesures de gestion des risques sont basées sur une caractérisation qualitative des risques
Modèle ECETOC TRA utilisé
Modèle Stoffenmanager utilisé

| Titre | Voie d'exposition | Méthode de calcul | niveau d'exposition théorique | Rapport de caractérisation des risques (RCR) |
|---------------------------------|---|-------------------------------|-------------------------------|--|
| Scénario de contribution [CS] 1 | Travailleur – inhalation, long terme – locale et systémique | Modèle ECETOC TRA utilisé | 0.03 mg/m ³ | 0.0001 |
| Scénario de contribution [CS] 2 | Travailleur – inhalation, long terme – locale et systémique | Modèle ECETOC TRA utilisé | 30.88 mg/m ³ | 0.0996 |
| Scénario de contribution [CS] 3 | Travailleur – inhalation, long terme – locale et systémique | Modèle ECETOC TRA utilisé | 77.19 mg/m ³ | 0.249 |
| Scénario de contribution [CS] 4 | Travailleur – inhalation, long terme – locale et systémique | Modèle ECETOC TRA utilisé | 61.75 mg/m ³ | 0.1992 |
| Scénario de contribution [CS] 5 | Travailleur – inhalation, long terme – locale et systémique | Modèle Stoffenmanager utilisé | 0 mg/m ³ | 0 |
| Scénario de contribution [CS] 6 | Travailleur – inhalation, long terme – locale et systémique | Modèle ECETOC TRA utilisé | 15.44 mg/m ³ | 0.0498 |
| Scénario de contribution [CS] 7 | Travailleur – inhalation, long terme – locale et systémique | Modèle ECETOC TRA utilisé | 4.63 mg/m ³ | 0.0149 |
| Scénario de contribution [CS] 8 | Travailleur – inhalation, long terme – locale et systémique | Modèle ECETOC TRA utilisé | 15.44 mg/m ³ | 0.0498 |
| Scénario de contribution [CS] 9 | Travailleur – inhalation, long terme – locale et systémique | Modèle ECETOC TRA utilisé | 15.44 mg/m ³ | 0.0498 |
| Scénario de contribution [CS] | Travailleur – inhalation, | Modèle ECETOC TRA | 15.44 mg/m ³ | 0.0498 |

| | | | | |
|----|-----------------------------------|---------|--|--|
| 10 | long terme – locale et systémique | utilisé | | |
|----|-----------------------------------|---------|--|--|

Section 4 - Guide de vérification de conformité au scénario d'exposition

Il n'est pas attendu que les expositions prévues dépassent les DN(M)EL lorsque les mesures de gestion des risques/conditions d'exploitation décrites en Section 2 sont appliquées. Si d'autres mesures de gestion des risques/conditions d'exploitation sont adoptées, les utilisateurs doivent vérifier que le niveau de gestion des risques est au moins équivalent. Les lignes directrices sont basées sur les conditions opératoires supposées, qui ne s'appliquent potentiellement pas à tous les sites. Une mise à l'échelle peut donc être nécessaire pour définir les mesures de gestion des risques adaptées au site.

Annexe à la Fiche de données de sécurité conforme au Règlement (CE) n° 1907/2006 [REACH]

| | |
|-------------------------------|-----------------------|
| Nom du produit | n-Butanol |
| Nom chimique | Butan-1-ol |
| Numéro CAS | 71-36-3 |
| N° CE | 200-751-6 |
| Numéro d'enregistrement REACH | 01-2119484630-38-0008 |
| Substance pure/mélange | Substance |

Scénario d'exposition

Section 1 - Titre

| | |
|-------------------------------|--|
| Titre | ES6 - Utilisation: Agent nettoyant. Professionnelle. |
| Version | 1 |
| Nom du produit | n-Butanol |
| Date de révision | 12-juin-2015 |
| Secteurs d'utilisation | SU22 - Utilisations professionnelles : Domaine public (administration, éducation, spectacle, services, artisans) |

Section 2 - Conditions opératoires et mesures de gestion des risques

Section 2.1 - Contrôle de l'exposition de l'environnement

| | |
|---|--|
| Catégories de rejet dans l'environnement | ERC8a - Utilisation intérieure à grande dispersion d'adjuvants de fabrication en systèmes ouverts ERC8d - Utilisation extérieure à grande dispersion d'adjuvants de fabrication en systèmes ouverts |
|---|--|

Remarques

Non pertinent puisque non classé dans la catégorie des produits dangereux pour l'environnement.

Section 2.2 - Contrôle de l'exposition des travailleurs

Contrôle de l'exposition des travailleurs

| | |
|---|---|
| Titre | Scénario de contribution [CS] 1 |
| Catégories de processus | PROC1 - Utilisation dans des processus fermés, exposition improbable |
| Englobe les concentrations jusqu'à | 100% |
| Forme physique du produit | Liquide |
| Pression de vapeur | 0.5-10 kPa |
| Durée d'exposition | Éviter toute opération d'une durée supérieure à 8h |
| Conditions techniques et mesures de contrôle de la dispersion de la source vers le travailleur | Minimisation des phases/tâches manuelles |
| Conditions et mesures liées à la protection individuelle, à l'hygiène et à l'évaluation de la santé | Présuppose l'implémentation d'une norme de base satisfaisante d'hygiène professionnelle Éviter tout contact oculaire direct avec le produit ainsi que toute contamination par les mains Utiliser une protection oculaire et des gants adaptés |
| Mesures organisationnelles pour empêcher/limiter les rejets, la dispersion et l'exposition | Supervision en place pour vérifier que les RMM en vigueur sont utilisées correctement et que les OC sont respectées |
| Conditions d'exploitation | Présuppose que les activités se déroulent à température ambiante (sauf indication contraire) |

| | |
|---|---|
| Titre | Scénario de contribution [CS] 2 |
| Catégories de processus | PROC2 - Utilisation dans des processus fermés continus avec exposition momentanée maîtrisée |
| Englobe les concentrations jusqu'à | 100% |
| Forme physique du produit | Liquide |
| Pression de vapeur | 0.5-10 kPa |
| Durée d'exposition | Éviter toute opération d'une durée supérieure à 8h |
| Conditions techniques et mesures de contrôle de la dispersion de la source vers le travailleur | Minimisation des phases/tâches manuelles |
| Conditions et mesures liées à la protection individuelle, à l'hygiène et à l'évaluation de la santé | Présuppose l'implémentation d'une norme de base satisfaisante d'hygiène professionnelle Éviter tout contact oculaire direct avec le produit ainsi que toute contamination par les mains Utiliser une protection oculaire et des gants adaptés |
| Mesures organisationnelles pour empêcher/limiter les rejets, la dispersion et l'exposition | Supervision en place pour vérifier que les RMM en vigueur sont utilisées correctement et que les OC sont respectées |
| Conditions d'exploitation | Présuppose que les activités se déroulent à température ambiante (sauf indication contraire) |

| | |
|---|---|
| Titre | Scénario de contribution [CS] 3 |
| Catégories de processus | PROC3 - Utilisation dans des processus fermés par lots (synthèse ou formulation) |
| Englobe les concentrations jusqu'à | 100% |
| Forme physique du produit | Liquide |
| Pression de vapeur | 0.5-10 kPa |
| Durée d'exposition | Éviter toute opération d'une durée supérieure à 8h |
| Conditions techniques et mesures de contrôle de la dispersion de la source vers le travailleur | Minimisation des phases/tâches manuelles |
| Conditions et mesures liées à la protection individuelle, à l'hygiène et à l'évaluation de la santé | Présuppose l'implémentation d'une norme de base satisfaisante d'hygiène professionnelle Éviter tout contact oculaire direct avec le produit ainsi que toute contamination par les mains Utiliser une protection oculaire et des gants adaptés |
| Mesures organisationnelles pour empêcher/limiter les rejets, la dispersion et l'exposition | Supervision en place pour vérifier que les RMM en vigueur sont utilisées correctement et que les OC sont respectées |
| Conditions d'exploitation | Présuppose que les activités se déroulent à température ambiante (sauf indication contraire) |

| | |
|---|---|
| Titre | Scénario de contribution [CS] 4 |
| Catégories de processus | PROC4 - Utilisation dans des processus par lots et d'autres processus (synthèse) pouvant présenter des possibilités d'exposition |
| Englobe les concentrations jusqu'à | 100% |
| Forme physique du produit | Liquide |
| Pression de vapeur | 0.5-10 kPa |
| Durée d'exposition | Éviter toute opération d'une durée supérieure à 8h |
| Conditions techniques et mesures de contrôle de la dispersion de la source vers le travailleur | Minimisation des phases/tâches manuelles |
| Conditions et mesures liées à la protection individuelle, à l'hygiène et à l'évaluation de la santé | Présuppose l'implémentation d'une norme de base satisfaisante d'hygiène professionnelle Éviter tout contact oculaire direct avec le produit ainsi que toute contamination par les mains Utiliser une protection oculaire et des gants adaptés |
| Mesures organisationnelles pour empêcher/limiter les rejets, la dispersion et l'exposition | Supervision en place pour vérifier que les RMM en vigueur sont utilisées correctement et que les OC sont respectées |
| Conditions d'exploitation | Présuppose que les activités se déroulent à température ambiante (sauf indication contraire) |

| | |
|---|---|
| Titre | Scénario de contribution [CS] 5 |
| Catégories de processus | PROC8a - Transfert de substance ou de préparation (chargement/déchargement) à partir de cuves ou de grands récipients, ou vers ces derniers, dans des installations non spécialisées |
| Englobe les concentrations jusqu'à | 100% |
| Forme physique du produit | Liquide |
| Pression de vapeur | 0.5-10 kPa |
| Durée d'exposition | Éviter toute opération d'une durée supérieure à 4h |
| Conditions techniques et mesures de contrôle de la dispersion de la source vers le travailleur | Minimisation des phases/tâches manuelles |
| Conditions et mesures liées à la protection individuelle, à l'hygiène et à l'évaluation de la santé | Présuppose l'implémentation d'une norme de base satisfaisante d'hygiène professionnelle Éviter tout contact oculaire direct avec le produit ainsi que toute contamination par les mains Utiliser une protection oculaire et des gants adaptés |
| Mesures organisationnelles pour empêcher/limiter les rejets, la dispersion et l'exposition | Supervision en place pour vérifier que les RMM en vigueur sont utilisées correctement et que les OC sont respectées |
| Conditions d'exploitation | Présuppose que les activités se déroulent à température ambiante (sauf indication contraire) |

| | |
|---|---|
| Titre | Scénario de contribution [CS] 6 |
| Catégories de processus | PROC8b - Transfert de substance ou de préparations (chargement/déchargement) à partir de récipients ou de grands conteneurs, ou vers ces derniers, dans des installations spécialisées |
| Englobe les concentrations jusqu'à | 100% |
| Forme physique du produit | Liquide |
| Pression de vapeur | 0.5-10 kPa |
| Durée d'exposition | Éviter toute opération d'une durée supérieure à 4h |
| Conditions techniques et mesures de contrôle de la dispersion de la source vers le travailleur | Minimisation des phases/tâches manuelles |
| Conditions et mesures liées à la protection individuelle, à l'hygiène et à l'évaluation de la santé | Présuppose l'implémentation d'une norme de base satisfaisante d'hygiène professionnelle Éviter tout contact oculaire direct avec le produit ainsi que toute contamination par les mains Utiliser une protection oculaire et des gants adaptés |
| Mesures organisationnelles pour empêcher/limiter les rejets, la dispersion et l'exposition | Supervision en place pour vérifier que les RMM en vigueur sont utilisées correctement et que les OC sont respectées |
| Conditions d'exploitation | Présuppose que les activités se déroulent à température ambiante (sauf indication contraire) |

| | |
|---|---|
| Titre | Scénario de contribution [CS] 7 |
| Catégories de processus | PROC9 - Transfert de substance ou préparation dans de petits conteneurs (chaîne de remplissage spécialisée, y compris pesage) |
| Englobe les concentrations jusqu'à | 100% |
| Forme physique du produit | Liquide |
| Pression de vapeur | 0.5-10 kPa |
| Durée d'exposition | Éviter toute opération d'une durée supérieure à 4h |
| Conditions techniques et mesures de contrôle de la dispersion de la source vers le travailleur | Minimisation des phases/tâches manuelles |
| Conditions et mesures liées à la protection individuelle, à l'hygiène et à l'évaluation de la santé | Présuppose l'implémentation d'une norme de base satisfaisante d'hygiène professionnelle Éviter tout contact oculaire direct avec le produit ainsi que toute contamination par les mains Utiliser une protection oculaire et des gants adaptés |
| Mesures organisationnelles pour | Supervision en place pour vérifier que les RMM en vigueur sont utilisées correctement |

| | |
|--|--|
| empêcher/limiter les rejets, la dispersion et l'exposition | et que les OC sont respectées |
| Conditions d'exploitation | Présuppose que les activités se déroulent à température ambiante (sauf indication contraire) |

| | |
|---|---|
| Titre | Scénario de contribution [CS] 8 |
| Catégories de processus | PROC10 - Application au rouleau ou au pinceau |
| Englobe les concentrations jusqu'à | 100% |
| Forme physique du produit | Liquide |
| Pression de vapeur | 0.5-10 kPa |
| Durée d'exposition | Éviter toute opération d'une durée supérieure à 4h |
| Conditions techniques et mesures de contrôle de la dispersion de la source vers le travailleur | Minimisation des phases/tâches manuelles |
| Conditions et mesures liées à la protection individuelle, à l'hygiène et à l'évaluation de la santé | Présuppose l'implémentation d'une norme de base satisfaisante d'hygiène professionnelle Éviter tout contact oculaire direct avec le produit ainsi que toute contamination par les mains Utiliser une protection oculaire et des gants adaptés |
| Mesures organisationnelles pour empêcher/limiter les rejets, la dispersion et l'exposition | Supervision en place pour vérifier que les RMM en vigueur sont utilisées correctement et que les OC sont respectées |
| Conditions d'exploitation | Présuppose que les activités se déroulent à température ambiante (sauf indication contraire) |

| | |
|--|--|
| Titre | Scénario de contribution [CS] 9 |
| Catégories de processus | PROC11 - Pulvérisation en dehors d'installations industrielles |
| Englobe les concentrations jusqu'à | 100% |
| Forme physique du produit | Liquide |
| Pression de vapeur | 0.5-10 kPa |
| Durée d'exposition | Éviter toute opération d'une durée supérieure à 4h |
| Conditions techniques et mesures de contrôle de la dispersion de la source vers le travailleur | Vérifier l'utilisation d'une cabine de pulvérisation Minimisation des phases/tâches manuelles Vérifier que l'opération est mise en œuvre hors de la zone de respiration du travailleur (distance entre la tête et le produit supérieure à 1 m) |
| Conditions et mesures liées à la protection individuelle, à l'hygiène et à l'évaluation de la santé | Présuppose l'implémentation d'une norme de base satisfaisante d'hygiène professionnelle Éviter tout contact oculaire direct avec le produit ainsi que toute contamination par les mains Utiliser une protection oculaire et des gants adaptés |
| Mesures organisationnelles pour empêcher/limiter les rejets, la dispersion et l'exposition | Supervision en place pour vérifier que les RMM en vigueur sont utilisées correctement et que les OC sont respectées Inspection et maintenance régulières des équipements et des machines |
| Conseils supplémentaires de bonnes pratiques au-delà du rapport sur la sécurité chimique selon REACH | Nettoyer quotidiennement l'équipement et la zone de travail |
| Conditions d'exploitation | Présuppose que les activités se déroulent à température ambiante (sauf indication contraire) |

| | |
|--|--|
| Titre | Scénario de contribution [CS] 10 |
| Catégories de processus | PROC11 - Pulvérisation en dehors d'installations industrielles |
| Englobe les concentrations jusqu'à | 100% |
| Forme physique du produit | Liquide |
| Pression de vapeur | 0.5-10 kPa |
| Durée d'exposition | Éviter toute opération d'une durée supérieure à 6h |
| Conditions techniques et mesures de contrôle de la dispersion de la source vers le travailleur | Minimisation des phases/tâches manuelles Mettre en place une ventilation d'extraction aux points d'émission Ventilation par aspiration localisée - efficacité d'au moins 47% |
| Conditions et mesures liées à la | Présuppose l'implémentation d'une norme de base satisfaisante d'hygiène |

| | |
|--|---|
| protection individuelle, à l'hygiène et à l'évaluation de la santé | professionnelle Éviter tout contact oculaire direct avec le produit ainsi que toute contamination par les mains Utiliser une protection oculaire et des gants adaptés |
| Mesures organisationnelles pour empêcher/limiter les rejets, la dispersion et l'exposition | Supervision en place pour vérifier que les RMM en vigueur sont utilisées correctement et que les OC sont respectées Inspection et maintenance régulières des équipements et des machines |
| Conseils supplémentaires de bonnes pratiques au-delà du rapport sur la sécurité chimique selon REACH | Nettoyer quotidiennement l'équipement et la zone de travail |
| Conditions d'exploitation | Présuppose que les activités se déroulent à température ambiante (sauf indication contraire) |

| | |
|--|---|
| Titre | Scénario de contribution [CS] 11 |
| Catégories de processus | PROC11 - Pulvérisation en dehors d'installations industrielles |
| Englobe les concentrations jusqu'à | 100% |
| Forme physique du produit | Liquide |
| Pression de vapeur | 0.5-10 kPa |
| Durée d'exposition | Éviter toute opération d'une durée supérieure à 8h |
| Conditions techniques et mesures de contrôle de la dispersion de la source vers le travailleur | Minimisation des phases/tâches manuelles Mettre en place une ventilation d'extraction aux points d'émission Ventilation par aspiration localisée - efficacité d'au moins 47% |
| Conditions et mesures liées à la protection individuelle, à l'hygiène et à l'évaluation de la santé | Présuppose l'implémentation d'une norme de base satisfaisante d'hygiène professionnelle Éviter tout contact oculaire direct avec le produit ainsi que toute contamination par les mains Protection respiratoire Efficacité d'au moins 80% Utiliser une protection oculaire et des gants adaptés |
| Mesures organisationnelles pour empêcher/limiter les rejets, la dispersion et l'exposition | Supervision en place pour vérifier que les RMM en vigueur sont utilisées correctement et que les OC sont respectées Inspection et maintenance régulières des équipements et des machines |
| Conseils supplémentaires de bonnes pratiques au-delà du rapport sur la sécurité chimique selon REACH | Nettoyer quotidiennement l'équipement et la zone de travail |
| Conditions d'exploitation | Présuppose que les activités se déroulent à température ambiante (sauf indication contraire) |

| | |
|---|---|
| Titre | Scénario de contribution [CS] 12 |
| Catégories de processus | PROC13 - Traitement d'articles par trempage et versage |
| Englobe les concentrations jusqu'à | 100% |
| Forme physique du produit | Liquide |
| Pression de vapeur | 0.5-10 kPa |
| Durée d'exposition | Éviter toute opération d'une durée supérieure à 4h |
| Conditions techniques et mesures de contrôle de la dispersion de la source vers le travailleur | Minimisation des phases/tâches manuelles |
| Conditions et mesures liées à la protection individuelle, à l'hygiène et à l'évaluation de la santé | Présuppose l'implémentation d'une norme de base satisfaisante d'hygiène professionnelle Éviter tout contact oculaire direct avec le produit ainsi que toute contamination par les mains Utiliser une protection oculaire et des gants adaptés |
| Mesures organisationnelles pour empêcher/limiter les rejets, la dispersion et l'exposition | Supervision en place pour vérifier que les RMM en vigueur sont utilisées correctement et que les OC sont respectées |
| Conditions d'exploitation | Présuppose que les activités se déroulent à température ambiante (sauf indication contraire) |

Section 3 - Estimation d'exposition

Exposition environnementale

Catégories de rejet dans l'environnement

ERC8a - Utilisation intérieure à grande dispersion d'adjuvants de fabrication en systèmes ouverts
ERC8d - Utilisation extérieure à grande dispersion d'adjuvants de fabrication en systèmes ouverts

Remarques

Non pertinent puisque non classé dans la catégorie des produits dangereux pour l'environnement.

travailleur

Contrôle de l'exposition des travailleurs

Méthode de calcul

Les mesures de gestion des risques sont basées sur une caractérisation qualitative des risques
Modèle ECETOC TRA utilisé
Modèle Stoffenmanager utilisé

| Titre | Voie d'exposition | Méthode de calcul | niveau d'exposition théorique | Rapport de caractérisation des risques (RCR) |
|----------------------------------|---|-------------------------------|-------------------------------|--|
| Scénario de contribution [CS] 1 | Travailleur – inhalation, long terme – locale et systémique | Modèle ECETOC TRA utilisé | 0.03 mg/m ³ | 0.0001 |
| Scénario de contribution [CS] 2 | Travailleur – inhalation, long terme – locale et systémique | Modèle ECETOC TRA utilisé | 61.75 mg/m ³ | 0.1992 |
| Scénario de contribution [CS] 3 | Travailleur – inhalation, long terme – locale et systémique | Modèle ECETOC TRA utilisé | 77.19 mg/m ³ | 0.249 |
| Scénario de contribution [CS] 4 | Travailleur – inhalation, long terme – locale et systémique | Modèle ECETOC TRA utilisé | 154.38 mg/m ³ | 0.498 |
| Scénario de contribution [CS] 5 | Travailleur – inhalation, long terme – locale et systémique | Modèle ECETOC TRA utilisé | 185.25 mg/m ³ | 0.5976 |
| Scénario de contribution [CS] 6 | Travailleur – inhalation, long terme – locale et systémique | Modèle ECETOC TRA utilisé | 92.63 mg/m ³ | 0.2988 |
| Scénario de contribution [CS] 7 | Travailleur – inhalation, long terme – locale et systémique | Modèle ECETOC TRA utilisé | 185.25 mg/m ³ | 0.5976 |
| Scénario de contribution [CS] 8 | Travailleur – inhalation, long terme – locale et systémique | Modèle ECETOC TRA utilisé | 185.25 mg/m ³ | 0.5976 |
| Scénario de contribution [CS] 9 | Travailleur – inhalation, long terme – locale et systémique | Modèle Stoffenmanager utilisé | 0 mg/m ³ | 0 |
| Scénario de contribution [CS] 10 | Travailleur – inhalation, long terme – locale et systémique | Modèle Stoffenmanager utilisé | 300 mg/m ³ | 0.9677 |
| Scénario de contribution [CS] 11 | Travailleur – inhalation, long terme – locale et systémique | Modèle Stoffenmanager utilisé | 187.50 mg/m ³ | 0.6048 |
| Scénario de contribution [CS] 12 | Travailleur – inhalation, long terme – locale et systémique | Modèle ECETOC TRA utilisé | 185.25 mg/m ³ | 0.5976 |

Section 4 - Guide de vérification de conformité au scénario d'exposition

Il n'est pas attendu que les expositions prévues dépassent les DN(M)EL lorsque les mesures de gestion des risques/conditions d'exploitation décrites en Section 2 sont appliquées. Si d'autres mesures de gestion des risques/conditions d'exploitation sont adoptées, les utilisateurs doivent vérifier que le niveau de gestion des risques est au moins équivalent. Les lignes directrices sont basées sur les conditions opératoires supposées, qui ne s'appliquent potentiellement pas à tous les sites. Une mise à l'échelle peut donc être nécessaire pour définir les mesures de gestion des risques adaptées au site.

Annexe à la Fiche de données de sécurité conforme au Règlement (CE) n° 1907/2006 [REACH]

| | |
|-------------------------------|-----------------------|
| Nom du produit | n-Butanol |
| Nom chimique | Butan-1-ol |
| Numéro CAS | 71-36-3 |
| N° CE | 200-751-6 |
| Numéro d'enregistrement REACH | 01-2119484630-38-0008 |
| Substance pure/mélange | Substance |

Scénario d'exposition

Section 1 - Titre

| | |
|------------------------|---|
| Titre | ES7 - Utilisation: Lubrifiant. Utilisation par les consommateurs. |
| Versión | 1 |
| Nom du produit | n-Butanol |
| Date de révision | 12-juin-2015 |
| Secteurs d'utilisation | SU21 - Utilisations par des consommateurs : Ménages privés (= grand public = consommateurs) |

Section 2 - Conditions opératoires et mesures de gestion des risques

Section 2.1 - Contrôle de l'exposition de l'environnement

| | |
|--|--|
| Catégories de rejet dans l'environnement | ERC8a - Utilisation intérieure à grande dispersion d'adjuvants de fabrication en systèmes ouverts ERC8d - Utilisation extérieure à grande dispersion d'adjuvants de fabrication en systèmes ouverts ERC9a - Utilisation intérieure à grande dispersion de substances en systèmes clos ERC9b - Utilisation extérieure à grande dispersion de substances en systèmes clos |
|--|--|

Remarques

Non pertinent puisque non classé dans la catégorie des produits dangereux pour l'environnement.

Section 2.2 - Contrôle de l'exposition des consommateurs

| Contrôle de l'exposition des consommateurs | |
|--|--|
| Titre | Scénario de contribution [CS] 1 |
| (Sous-)Catégories de produit | PC1 - Adhésifs, produits d'étanchéité Colles pour utilisation de loisir |
| Englobe les concentrations jusqu'à | 30% |
| Forme physique du produit | Liquide |
| Pression de vapeur | 1 kPa |
| Quantités utilisées | Quantité par utilisation <9g |
| Durée d'exposition | Éviter toute opération d'une durée supérieure à 4h |
| Fréquence d'utilisation | Englobe l'utilisation jusqu'à 1 événements par jour |
| Mesures de gestion des risques | Éviter le contact avec la peau et les yeux Après contact avec la peau, se laver immédiatement et abondamment avec de l'eau EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant |

| | |
|---|---|
| | plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer |
| Utiliser dans une pièce de volume minimal | 20m ³ |
| Conditions d'exploitation | Englobe l'utilisation avec une ventilation ménagère courante Englobe l'utilisation à température ambiante |

| | |
|---|---|
| Titre | Scénario de contribution [CS] 2 |
| (Sous-)Catégories de produit | PC1 - Adhésifs, produits d'étanchéité Colles pour bricolage (moquette, carrelage, parquet en bois) |
| Englobe les concentrations jusqu'à | 0.2% |
| Forme physique du produit | Liquide |
| Pression de vapeur | 1 kPa |
| Quantités utilisées | Quantité par utilisation <6390g |
| Durée d'exposition | Éviter toute opération d'une durée supérieure à 6h |
| Fréquence d'utilisation | Englobe l'utilisation jusqu'à 1 événements par jour |
| Mesures de gestion des risques | Aucune mesure particulière de gestion des risques identifiée au-delà des conditions opératoires déjà exposées |
| Utiliser dans une pièce de volume minimal | 20m ³ |
| Conditions d'exploitation | Utiliser dans des zones bien ventilées Englobe l'utilisation à température ambiante |

| | |
|---|--|
| Titre | Scénario de contribution [CS] 3 |
| (Sous-)Catégories de produit | PC1 - Adhésifs, produits d'étanchéité Colles pour bricolage (moquette, carrelage, parquet en bois) |
| Englobe les concentrations jusqu'à | 2% |
| Forme physique du produit | Liquide |
| Pression de vapeur | 1 kPa |
| Quantités utilisées | Quantité par utilisation <9000g |
| Durée d'exposition | Éviter toute opération d'une durée supérieure à 1.25h |
| Fréquence d'utilisation | Englobe l'utilisation jusqu'à 1 événements par jour |
| Mesures de gestion des risques | Éviter tout contact oculaire direct avec le produit ainsi que toute contamination par les mains EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer |
| Utiliser dans une pièce de volume minimal | 53m ³ |
| Conditions d'exploitation | Utiliser dans des zones bien ventilées Englobe l'utilisation à température ambiante |

| | |
|------------------------------------|---|
| Titre | Scénario de contribution [CS] 4 |
| (Sous-)Catégories de produit | PC1 - Adhésifs, produits d'étanchéité Colle en spray |
| Englobe les concentrations jusqu'à | 30% |
| Forme physique du produit | Liquide |
| Pression de vapeur | 1 kPa |
| Quantités utilisées | Quantité par utilisation <550g |
| Durée d'exposition | Éviter toute opération d'une durée supérieure à 4h |
| Fréquence d'utilisation | Englobe l'utilisation jusqu'à 1 événements par jour |

| | |
|---|--|
| Mesures de gestion des risques | Éviter le contact avec la peau et les yeux Après contact avec la peau, se laver immédiatement et abondamment avec de l'eau EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer |
| Utiliser dans une pièce de volume minimal | 20m ³ |
| Conditions d'exploitation | Englobe l'utilisation avec une ventilation ménagère courante Englobe l'utilisation à température ambiante |

| | |
|---|--|
| Titre | Scénario de contribution [CS] 5 |
| (Sous-)Catégories de produit | PC1 - Adhésifs, produits d'étanchéité Produits d'étanchéité |
| Englobe les concentrations jusqu'à | 12% |
| Forme physique du produit | Liquide |
| Pression de vapeur | 1 kPa |
| Quantités utilisées | Quantité par utilisation <390g |
| Durée d'exposition | Éviter toute opération d'une durée supérieure à 4h |
| Fréquence d'utilisation | Englobe l'utilisation jusqu'à 1 événements par jour |
| Mesures de gestion des risques | Éviter le contact avec la peau et les yeux Après contact avec la peau, se laver immédiatement et abondamment avec de l'eau EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer |
| Utiliser dans une pièce de volume minimal | 20m ³ |
| Conditions d'exploitation | Utiliser dans des zones bien ventilées Englobe l'utilisation à température ambiante |

| | |
|---|--|
| Titre | Scénario de contribution [CS] 6 |
| (Sous-)Catégories de produit | PC31 - Produits lustrants et mélanges de cires Produits lustrants, cire/cirage (sol, meubles, chaussures) |
| Englobe les concentrations jusqu'à | 20% |
| Forme physique du produit | Liquide |
| Pression de vapeur | 1 kPa |
| Quantités utilisées | Quantité par utilisation <550g |
| Durée d'exposition | Éviter toute opération d'une durée supérieure à 4h |
| Fréquence d'utilisation | Englobe l'utilisation jusqu'à 1 événements par jour |
| Mesures de gestion des risques | Éviter le contact avec la peau et les yeux Après contact avec la peau, se laver immédiatement et abondamment avec de l'eau EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer |
| Utiliser dans une pièce de volume minimal | 58m ³ |
| Conditions d'exploitation | Ouvrir les fenêtres pendant l'application pour mettre en place une ventilation naturelle Englobe l'utilisation à température ambiante |

| | |
|------------------------------------|--|
| Titre | Scénario de contribution [CS] 7 |
| (Sous-)Catégories de produit | PC31 - Produits lustrants et mélanges de cires Produits lustrants, pulvérisateurs (meubles, chaussures) |
| Englobe les concentrations jusqu'à | 50% |
| Forme physique du produit | Liquide |
| Pression de vapeur | 1 kPa |
| Quantités utilisées | Quantité par utilisation |

| | |
|---|--|
| | <550g |
| Durée d'exposition | Éviter toute opération d'une durée supérieure à 4h |
| Fréquence d'utilisation | Englobe l'utilisation jusqu'à 1 événements par jour |
| Mesures de gestion des risques | Éviter le contact avec la peau et les yeux Après contact avec la peau, se laver immédiatement et abondamment avec de l'eau EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer |
| Utiliser dans une pièce de volume minimal | 58m ³ |
| Conditions d'exploitation | Englobe l'utilisation avec une ventilation ménagère courante Englobe l'utilisation à température ambiante |

| | |
|---|--|
| Titre | Scénario de contribution [CS] 8 |
| (Sous-)Catégories de produit | PC35 - Produits de lavage et de nettoyage (y compris produits à base de solvants) Produits lave-vaisselle et lave-linge |
| Englobe les concentrations jusqu'à | 5% |
| Forme physique du produit | Liquide |
| Pression de vapeur | 1 kPa |
| Quantités utilisées | Quantité par utilisation <15g |
| Durée d'exposition | Éviter toute opération d'une durée supérieure à 0.50h |
| Fréquence d'utilisation | Englobe l'utilisation jusqu'à 1 événements par jour |
| Mesures de gestion des risques | Éviter tout contact oculaire direct avec le produit ainsi que toute contamination par les mains EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer |
| Utiliser dans une pièce de volume minimal | 20m ³ |
| Conditions d'exploitation | Englobe l'utilisation à température ambiante Englobe l'utilisation avec une ventilation ménagère courante |

| | |
|---|--|
| Titre | Scénario de contribution [CS] 9 |
| (Sous-)Catégories de produit | PC35 - Produits de lavage et de nettoyage (y compris produits à base de solvants) Produits nettoyants, liquides (tous types de produits nettoyants, produits sanitaires, produits nettoyants pour sols, vitres, moquettes, métaux) |
| Englobe les concentrations jusqu'à | 5% |
| Forme physique du produit | Liquide |
| Pression de vapeur | 1 kPa |
| Quantités utilisées | Quantité par utilisation <15g |
| Durée d'exposition | Éviter toute opération d'une durée supérieure à 0.50h |
| Fréquence d'utilisation | Englobe l'utilisation jusqu'à 1 événements par jour |
| Mesures de gestion des risques | Éviter tout contact oculaire direct avec le produit ainsi que toute contamination par les mains EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer |
| Utiliser dans une pièce de volume minimal | 20m ³ |
| Conditions d'exploitation | Englobe l'utilisation à température ambiante Englobe l'utilisation avec une ventilation ménagère courante |

| | |
|-------|-------------------------------------|
| Titre | Scénario de contribution [CS] 10 |
|-------|-------------------------------------|

| | |
|---|--|
| (Sous-)Catégories de produit | PC35 - Produits de lavage et de nettoyage (y compris produits à base de solvants) Produits nettoyants, liquides (tous types de produits nettoyants, produits sanitaires, produits nettoyants pour sols, vitres, moquettes, métaux) |
| Englobe les concentrations jusqu'à | 8% |
| Forme physique du produit | Liquide |
| Pression de vapeur | 1 kPa |
| Quantités utilisées | Quantité par utilisation <880g |
| Durée d'exposition | Éviter toute opération d'une durée supérieure à 4h |
| Fréquence d'utilisation | Englobe l'utilisation jusqu'à 1 événements par jour |
| Mesures de gestion des risques | Éviter tout contact oculaire direct avec le produit ainsi que toute contamination par les mains EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer |
| Utiliser dans une pièce de volume minimal | 58m ³ |
| Conditions d'exploitation | Englobe l'utilisation à température ambiante Englobe l'utilisation avec une ventilation ménagère courante |

| | |
|---|--|
| Titre | Scénario de contribution [CS] 11 |
| (Sous-)Catégories de produit | PC35 - Produits de lavage et de nettoyage (y compris produits à base de solvants) Produits nettoyants, pistolets pulvérisateurs à gâchette (tous types de produits nettoyants, produits sanitaires, produits nettoyants pour vitres) |
| Englobe les concentrations jusqu'à | 20% |
| Forme physique du produit | Liquide |
| Pression de vapeur | 1 kPa |
| Quantités utilisées | Quantité par utilisation <550g |
| Durée d'exposition | Éviter toute opération d'une durée supérieure à 0.42h |
| Fréquence d'utilisation | Englobe l'utilisation jusqu'à 1 événements par jour |
| Mesures de gestion des risques | Éviter le contact avec la peau et les yeux Après contact avec la peau, se laver immédiatement et abondamment avec de l'eau EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer |
| Utiliser dans une pièce de volume minimal | 10m ³ |
| Conditions d'exploitation | Englobe l'utilisation à température ambiante Englobe l'utilisation avec une ventilation ménagère courante |

| | |
|------------------------------------|---|
| Titre | Scénario de contribution [CS] 12 |
| (Sous-)Catégories de produit | PC35 - Produits de lavage et de nettoyage (y compris produits à base de solvants) Produits nettoyants, pistolets pulvérisateurs à gâchette (tous types de produits nettoyants, produits sanitaires, produits nettoyants pour vitres) |
| Englobe les concentrations jusqu'à | 20% |
| Forme physique du produit | Liquide |
| Pression de vapeur | 1 kPa |
| Quantités utilisées | Quantité par utilisation <30g |
| Durée d'exposition | Éviter toute opération d'une durée supérieure à 0.42h |
| Fréquence d'utilisation | Englobe l'utilisation jusqu'à 1 événements par jour |
| Mesures de gestion des risques | Éviter le contact avec la peau et les yeux Après contact avec la peau, se laver immédiatement et abondamment avec de l'eau EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles |

| | |
|---|--|
| | peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer |
| Utiliser dans une pièce de volume minimal | 10m ³ |
| Conditions d'exploitation | Englobe l'utilisation à température ambiante Englobe l'utilisation avec une ventilation ménagère courante |
| Titre | Scénario de contribution [CS] 13 |
| (Sous-)Catégories de produit | PC24 - Lubrifiants, graisses et agents de décoffrage |
| Remarques | Utilisation dans des processus fermés, exposition improbable (systèmes clos) |
| Titre | Scénario de contribution [CS] 14 |
| (Sous-)Catégories de produit | PC6 - Produits d'entretien automobile |
| Remarques | Couvert par PC31, PC35 |

Section 3 - Estimation d'exposition

Exposition environnementale

Catégories de rejet dans l'environnement

ERC8a - Utilisation intérieure à grande dispersion d'adjuvants de fabrication en systèmes ouverts
 ERC8d - Utilisation extérieure à grande dispersion d'adjuvants de fabrication en systèmes ouverts
 ERC9a - Utilisation intérieure à grande dispersion de substances en systèmes clos
 ERC9b - Utilisation extérieure à grande dispersion de substances en systèmes clos

Remarques

Non pertinent puisque non classé dans la catégorie des produits dangereux pour l'environnement.

Contrôle de l'exposition des consommateurs

Méthode de calcul

Le modèle Consexpo a été utilisé pour estimer les expositions des consommateurs, sauf indication contraire

Estimation d'exposition

| Titre | Voie d'exposition | Méthode de calcul | niveau d'exposition théorique | Rapport de caractérisation des risques (RCR) |
|------------------------------------|--|--|-------------------------------|--|
| Scénario de contribution [CS] 1 | Consommateur – inhalation, long terme – locale et systémique | Le modèle Consexpo a été utilisé pour estimer les expositions des consommateurs, sauf indication contraire | 51.15 mg/m ³ | 0.93 |
| Scénario de contribution [CS] 2 | Consommateur – inhalation, long terme – locale et systémique | Le modèle Consexpo a été utilisé pour estimer les expositions des consommateurs, sauf indication contraire | 42.60 mg/m ³ | 0.77 |
| Scénario de contribution [CS] 3 | Consommateur – inhalation, long terme – locale et systémique | Le modèle Consexpo a été utilisé pour estimer les expositions des consommateurs, sauf indication contraire | 48.40 mg/m ³ | 0.88 |
| Scénario de contribution [CS] 4 | Consommateur – inhalation, long terme – locale et systémique | Le modèle Consexpo a été utilisé pour estimer les expositions des consommateurs, sauf indication contraire | 0.09 mg/m ³ | 0.002 |

| | | | | |
|-------------------------------------|--|--|--------------------------|----------|
| | | indication contraire | | |
| Scénario de contribution [CS] 4 | Consommateur – orale, long terme – locale et systémique | Le modèle Consexpo a été utilisé pour estimer les expositions des consommateurs, sauf indication contraire | 1.23 mg/kg | 0.39 |
| Scénario de contribution [CS] 5 | Consommateur – inhalation, long terme – locale et systémique | Le modèle Consexpo a été utilisé pour estimer les expositions des consommateurs, sauf indication contraire | 48.70 mg/m ³ | 0.89 |
| Scénario de contribution [CS] 6 | Consommateur – inhalation, long terme – locale et systémique | Le modèle Consexpo a été utilisé pour estimer les expositions des consommateurs, sauf indication contraire | 52 mg/m ³ | 0.95 |
| Scénario de contribution [CS] 7 | Consommateur – inhalation, long terme – locale et systémique | Le modèle Consexpo a été utilisé pour estimer les expositions des consommateurs, sauf indication contraire | 0.38 mg/m ³ | 0.01 |
| Scénario de contribution [CS] 7 | Consommateur – orale, long terme – locale et systémique | Le modèle Consexpo a été utilisé pour estimer les expositions des consommateurs, sauf indication contraire | 0.52 mg/kg | 0.17 |
| Scénario de contribution [CS] 8 | Consommateur – inhalation, long terme – locale et systémique | Le modèle Consexpo a été utilisé pour estimer les expositions des consommateurs, sauf indication contraire | 32.40 mg/m ³ | 0.59 |
| Scénario de contribution [CS] 9 | Consommateur – inhalation, long terme – locale et systémique | Le modèle Consexpo a été utilisé pour estimer les expositions des consommateurs, sauf indication contraire | 0.001 mg/m ³ | 0.00001 |
| Scénario de contribution [CS] 10 | Consommateur – inhalation, long terme – locale et systémique | Le modèle Consexpo a été utilisé pour estimer les expositions des consommateurs, sauf indication contraire | 46.50 mg/m ³ | 0.85 |
| Scénario de contribution [CS] 11 | Consommateur – inhalation, long terme – locale et systémique | Le modèle Consexpo a été utilisé pour estimer les expositions des consommateurs, sauf indication contraire | 0.0001 mg/m ³ | 0.000002 |
| Scénario de contribution [CS] 11 | Consommateur – orale, long terme – locale et systémique | Le modèle Consexpo a été utilisé pour estimer les expositions des consommateurs, sauf indication contraire | 0.01 mg/kg | 0.003 |
| Scénario de contribution [CS] 12 | Consommateur – inhalation, long terme – locale et systémique | Le modèle Consexpo a été utilisé pour estimer les expositions des consommateurs, sauf indication contraire | 6.37 mg/m ³ | 0.12 |

Section 4 - Guide de vérification de conformité au scénario d'exposition

Il n'est pas attendu que les expositions prévues dépassent les DN(M)EL lorsque les mesures de gestion des risques/conditions d'exploitation décrites en Section 2 sont appliquées. Si d'autres mesures de gestion des risques/conditions d'exploitation sont adoptées, les utilisateurs doivent vérifier que le niveau de gestion des risques est au moins équivalent. Les lignes directrices sont basées sur les conditions opératoires supposées, qui ne s'appliquent potentiellement pas à tous les sites. Une mise à l'échelle peut donc être nécessaire pour définir les mesures de gestion des risques adaptées au site.

Annexe à la Fiche de données de sécurité conforme au Règlement (CE) n° 1907/2006 [REACH]

| | |
|-------------------------------|-----------------------|
| Nom du produit | n-Butanol |
| Nom chimique | Butan-1-ol |
| Numéro CAS | 71-36-3 |
| N° CE | 200-751-6 |
| Numéro d'enregistrement REACH | 01-2119484630-38-0008 |
| Substance pure/mélange | Substance |

Scénario d'exposition

Section 1 - Titre

| | |
|------------------------|--|
| Titre | ES7 - Utilisation: Lubrifiant. Professionnelle. |
| Version | 1 |
| Nom du produit | n-Butanol |
| Date de révision | 12-juin-2015 |
| Secteurs d'utilisation | SU22 - Utilisations professionnelles : Domaine public (administration, éducation, spectacle, services, artisans) |

Section 2 - Conditions opératoires et mesures de gestion des risques

Section 2.1 - Contrôle de l'exposition de l'environnement

| | |
|--|--|
| Catégories de rejet dans l'environnement | ERC8a - Utilisation intérieure à grande dispersion d'adjuvants de fabrication en systèmes ouverts ERC8d - Utilisation extérieure à grande dispersion d'adjuvants de fabrication en systèmes ouverts ERC9a - Utilisation intérieure à grande dispersion de substances en systèmes clos ERC9b - Utilisation extérieure à grande dispersion de substances en systèmes clos |
|--|--|

Remarques

Non pertinent puisque non classé dans la catégorie des produits dangereux pour l'environnement.

Section 2.2 - Contrôle de l'exposition des travailleurs

Contrôle de l'exposition des travailleurs

| | |
|---|--|
| Titre | Scénario de contribution [CS] 1 |
| Catégories de processus | PROC1 - Utilisation dans des processus fermés, exposition improbable |
| Englobe les concentrations jusqu'à | 100% |
| Forme physique du produit | Liquide |
| Pression de vapeur | 0.5-10 kPa |
| Durée d'exposition | Éviter toute opération d'une durée supérieure à 8h |
| Conditions techniques et mesures de contrôle de la dispersion de la source vers le travailleur | Minimisation des phases/tâches manuelles |
| Conditions et mesures liées à la protection individuelle, à l'hygiène et à l'évaluation de la santé | Présume l'implémentation d'une norme de base satisfaisante d'hygiène professionnelle Éviter tout contact oculaire direct avec le produit ainsi que toute contamination par les mains Utiliser une protection oculaire et des gants adaptés |
| Mesures organisationnelles pour empêcher/limiter les rejets, la | Supervision en place pour vérifier que les RMM en vigueur sont utilisées correctement et que les OC sont respectées |

| | |
|----------------------------|--|
| dispersion et l'exposition | |
| Conditions d'exploitation | Présuppose que les activités se déroulent à température ambiante (sauf indication contraire) |

| | |
|---|---|
| Titre | Scénario de contribution [CS] 2 |
| Catégories de processus | PROC2 - Utilisation dans des processus fermés continus avec exposition momentanée maîtrisée |
| Englobe les concentrations jusqu'à | 100% |
| Forme physique du produit | Liquide |
| Pression de vapeur | 0.5-10 kPa |
| Durée d'exposition | Éviter toute opération d'une durée supérieure à 8h |
| Conditions techniques et mesures de contrôle de la dispersion de la source vers le travailleur | Minimisation des phases/tâches manuelles |
| Conditions et mesures liées à la protection individuelle, à l'hygiène et à l'évaluation de la santé | Présuppose l'implémentation d'une norme de base satisfaisante d'hygiène professionnelle Éviter tout contact oculaire direct avec le produit ainsi que toute contamination par les mains Utiliser une protection oculaire et des gants adaptés |
| Mesures organisationnelles pour empêcher/limiter les rejets, la dispersion et l'exposition | Supervision en place pour vérifier que les RMM en vigueur sont utilisées correctement et que les OC sont respectées |
| Conditions d'exploitation | Présuppose que les activités se déroulent à température ambiante (sauf indication contraire) |

| | |
|---|---|
| Titre | Scénario de contribution [CS] 3 |
| Catégories de processus | PROC3 - Utilisation dans des processus fermés par lots (synthèse ou formulation) |
| Englobe les concentrations jusqu'à | 100% |
| Forme physique du produit | Liquide |
| Pression de vapeur | 0.5-10 kPa |
| Durée d'exposition | Éviter toute opération d'une durée supérieure à 8h |
| Conditions techniques et mesures de contrôle de la dispersion de la source vers le travailleur | Minimisation des phases/tâches manuelles |
| Conditions et mesures liées à la protection individuelle, à l'hygiène et à l'évaluation de la santé | Présuppose l'implémentation d'une norme de base satisfaisante d'hygiène professionnelle Éviter tout contact oculaire direct avec le produit ainsi que toute contamination par les mains Utiliser une protection oculaire et des gants adaptés |
| Mesures organisationnelles pour empêcher/limiter les rejets, la dispersion et l'exposition | Supervision en place pour vérifier que les RMM en vigueur sont utilisées correctement et que les OC sont respectées |
| Conditions d'exploitation | Présuppose que les activités se déroulent à température ambiante (sauf indication contraire) |

| | |
|---|---|
| Titre | Scénario de contribution [CS] 4 |
| Catégories de processus | PROC4 - Utilisation dans des processus par lots et d'autres processus (synthèse) pouvant présenter des possibilités d'exposition |
| Englobe les concentrations jusqu'à | 100% |
| Forme physique du produit | Liquide |
| Pression de vapeur | 0.5-10 kPa |
| Durée d'exposition | Éviter toute opération d'une durée supérieure à 8h |
| Conditions techniques et mesures de contrôle de la dispersion de la source vers le travailleur | Minimisation des phases/tâches manuelles |
| Conditions et mesures liées à la protection individuelle, à l'hygiène et à l'évaluation de la santé | Présuppose l'implémentation d'une norme de base satisfaisante d'hygiène professionnelle Éviter tout contact oculaire direct avec le produit ainsi que toute contamination par les mains Utiliser une protection oculaire et des gants adaptés |
| Mesures organisationnelles pour | Supervision en place pour vérifier que les RMM en vigueur sont utilisées correctement |

| | |
|--|---|
| empêcher/limiter les rejets, la dispersion et l'exposition | et que les OC sont respectées |
| Conditions d'exploitation | Présume que les activités se déroulent à température ambiante (sauf indication contraire) |

| | |
|---|--|
| Titre | Scénario de contribution [CS] 5 |
| Catégories de processus | PROC8a - Transfert de substance ou de préparation (chargement/déchargement) à partir de cuves ou de grands récipients, ou vers ces derniers, dans des installations non spécialisées |
| Englobe les concentrations jusqu'à | 100% |
| Forme physique du produit | Liquide |
| Pression de vapeur | 0.5-10 kPa |
| Durée d'exposition | Éviter toute opération d'une durée supérieure à 4h |
| Conditions techniques et mesures de contrôle de la dispersion de la source vers le travailleur | Minimisation des phases/tâches manuelles |
| Conditions et mesures liées à la protection individuelle, à l'hygiène et à l'évaluation de la santé | Présume l'implémentation d'une norme de base satisfaisante d'hygiène professionnelle Éviter tout contact oculaire direct avec le produit ainsi que toute contamination par les mains Utiliser une protection oculaire et des gants adaptés |
| Mesures organisationnelles pour empêcher/limiter les rejets, la dispersion et l'exposition | Supervision en place pour vérifier que les RMM en vigueur sont utilisées correctement et que les OC sont respectées |
| Conditions d'exploitation | Présume que les activités se déroulent à température ambiante (sauf indication contraire) |

| | |
|---|--|
| Titre | Scénario de contribution [CS] 6 |
| Catégories de processus | PROC8b - Transfert de substance ou de préparations (chargement/déchargement) à partir de récipients ou de grands conteneurs, ou vers ces derniers, dans des installations spécialisées |
| Englobe les concentrations jusqu'à | 100% |
| Forme physique du produit | Liquide |
| Pression de vapeur | 0.5-10 kPa |
| Durée d'exposition | Éviter toute opération d'une durée supérieure à 4h |
| Conditions techniques et mesures de contrôle de la dispersion de la source vers le travailleur | Minimisation des phases/tâches manuelles |
| Conditions et mesures liées à la protection individuelle, à l'hygiène et à l'évaluation de la santé | Présume l'implémentation d'une norme de base satisfaisante d'hygiène professionnelle Éviter tout contact oculaire direct avec le produit ainsi que toute contamination par les mains Utiliser une protection oculaire et des gants adaptés |
| Mesures organisationnelles pour empêcher/limiter les rejets, la dispersion et l'exposition | Supervision en place pour vérifier que les RMM en vigueur sont utilisées correctement et que les OC sont respectées |
| Conditions d'exploitation | Présume que les activités se déroulent à température ambiante (sauf indication contraire) |

| | |
|--|---|
| Titre | Scénario de contribution [CS] 7 |
| Catégories de processus | PROC9 - Transfert de substance ou préparation dans de petits conteneurs (chaîne de remplissage spécialisée, y compris pesage) |
| Englobe les concentrations jusqu'à | 100% |
| Forme physique du produit | Liquide |
| Pression de vapeur | 0.5-10 kPa |
| Durée d'exposition | Éviter toute opération d'une durée supérieure à 4h |
| Conditions techniques et mesures de contrôle de la dispersion de la source vers le travailleur | Minimisation des phases/tâches manuelles |
| Conditions et mesures liées à la protection individuelle, à l'hygiène et | Présume l'implémentation d'une norme de base satisfaisante d'hygiène professionnelle |

| | |
|--|--|
| à l'évaluation de la santé | Éviter tout contact oculaire direct avec le produit ainsi que toute contamination par les mains Utiliser une protection oculaire et des gants adaptés |
| Mesures organisationnelles pour empêcher/limiter les rejets, la dispersion et l'exposition | Supervision en place pour vérifier que les RMM en vigueur sont utilisées correctement et que les OC sont respectées |
| Conditions d'exploitation | Présuppose que les activités se déroulent à température ambiante (sauf indication contraire) |

| | |
|---|---|
| Titre | Scénario de contribution [CS] 8 |
| Catégories de processus | PROC10 - Application au rouleau ou au pinceau |
| Englobe les concentrations jusqu'à | 100% |
| Forme physique du produit | Liquide |
| Pression de vapeur | 0.5-10 kPa |
| Durée d'exposition | Éviter toute opération d'une durée supérieure à 4h |
| Conditions techniques et mesures de contrôle de la dispersion de la source vers le travailleur | Minimisation des phases/tâches manuelles |
| Conditions et mesures liées à la protection individuelle, à l'hygiène et à l'évaluation de la santé | Présuppose l'implémentation d'une norme de base satisfaisante d'hygiène professionnelle Éviter tout contact oculaire direct avec le produit ainsi que toute contamination par les mains Utiliser une protection oculaire et des gants adaptés |
| Mesures organisationnelles pour empêcher/limiter les rejets, la dispersion et l'exposition | Supervision en place pour vérifier que les RMM en vigueur sont utilisées correctement et que les OC sont respectées |
| Conditions d'exploitation | Présuppose que les activités se déroulent à température ambiante (sauf indication contraire) |

| | |
|--|--|
| Titre | Scénario de contribution [CS] 9 |
| Catégories de processus | PROC11 - Pulvérisation en dehors d'installations industrielles |
| Englobe les concentrations jusqu'à | 100% |
| Forme physique du produit | Liquide |
| Pression de vapeur | 0.5-10 kPa |
| Durée d'exposition | Éviter toute opération d'une durée supérieure à 8h |
| Conditions techniques et mesures de contrôle de la dispersion de la source vers le travailleur | Vérifier l'utilisation d'une cabine de pulvérisation Minimisation des phases/tâches manuelles Vérifier que l'opération est mise en œuvre hors de la zone de respiration du travailleur (distance entre la tête et le produit supérieure à 1 m) |
| Conditions et mesures liées à la protection individuelle, à l'hygiène et à l'évaluation de la santé | Présuppose l'implémentation d'une norme de base satisfaisante d'hygiène professionnelle Éviter tout contact oculaire direct avec le produit ainsi que toute contamination par les mains Utiliser une protection oculaire et des gants adaptés |
| Mesures organisationnelles pour empêcher/limiter les rejets, la dispersion et l'exposition | Supervision en place pour vérifier que les RMM en vigueur sont utilisées correctement et que les OC sont respectées Inspection et maintenance régulières des équipements et des machines |
| Conseils supplémentaires de bonnes pratiques au-delà du rapport sur la sécurité chimique selon REACH | Nettoyer quotidiennement l'équipement et la zone de travail |
| Conditions d'exploitation | Présuppose que les activités se déroulent à température ambiante (sauf indication contraire) |

| | |
|-------------------------------------|--|
| Titre | Scénario de contribution [CS] 10 |
| Catégories de processus | PROC11 - Pulvérisation en dehors d'installations industrielles |
| Englobe les concentrations jusqu'à | 100% |
| Forme physique du produit | Liquide |
| Pression de vapeur | 0.5-10 kPa |
| Durée d'exposition | Éviter toute opération d'une durée supérieure à 6h |
| Conditions techniques et mesures de | Minimisation des phases/tâches manuelles |

| | |
|--|--|
| contrôle de la dispersion de la source vers le travailleur | Mettre en place une ventilation d'extraction aux points d'émission Ventilation par aspiration localisée - efficacité d'au moins 47% |
| Conditions et mesures liées à la protection individuelle, à l'hygiène et à l'évaluation de la santé | Présume l'implémentation d'une norme de base satisfaisante d'hygiène professionnelle Éviter tout contact oculaire direct avec le produit ainsi que toute contamination par les mains Utiliser une protection oculaire et des gants adaptés |
| Mesures organisationnelles pour empêcher/limiter les rejets, la dispersion et l'exposition | Supervision en place pour vérifier que les RMM en vigueur sont utilisées correctement et que les OC sont respectées Inspection et maintenance régulières des équipements et des machines |
| Conseils supplémentaires de bonnes pratiques au-delà du rapport sur la sécurité chimique selon REACH | Nettoyer quotidiennement l'équipement et la zone de travail |
| Conditions d'exploitation | Présume que les activités se déroulent à température ambiante (sauf indication contraire) |

| | |
|--|--|
| Titre | Scénario de contribution [CS] 11 |
| Catégories de processus | PROC11 - Pulvérisation en dehors d'installations industrielles |
| Englobe les concentrations jusqu'à | 100% |
| Forme physique du produit | Liquide |
| Pression de vapeur | 0.5-10 kPa |
| Durée d'exposition | Éviter toute opération d'une durée supérieure à 8h |
| Conditions techniques et mesures de contrôle de la dispersion de la source vers le travailleur | Minimisation des phases/tâches manuelles Mettre en place une ventilation d'extraction aux points d'émission Ventilation par aspiration localisée - efficacité d'au moins 47% |
| Conditions et mesures liées à la protection individuelle, à l'hygiène et à l'évaluation de la santé | Présume l'implémentation d'une norme de base satisfaisante d'hygiène professionnelle Éviter tout contact oculaire direct avec le produit ainsi que toute contamination par les mains Protection respiratoire Efficacité d'au moins 80% Utiliser une protection oculaire et des gants adaptés |
| Mesures organisationnelles pour empêcher/limiter les rejets, la dispersion et l'exposition | Supervision en place pour vérifier que les RMM en vigueur sont utilisées correctement et que les OC sont respectées Inspection et maintenance régulières des équipements et des machines |
| Conseils supplémentaires de bonnes pratiques au-delà du rapport sur la sécurité chimique selon REACH | Nettoyer quotidiennement l'équipement et la zone de travail |
| Conditions d'exploitation | Présume que les activités se déroulent à température ambiante (sauf indication contraire) |

| | |
|---|--|
| Titre | Scénario de contribution [CS] 12 |
| Catégories de processus | PROC13 - Traitement d'articles par trempage et versage |
| Englobe les concentrations jusqu'à | 100% |
| Forme physique du produit | Liquide |
| Pression de vapeur | 0.5-10 kPa |
| Durée d'exposition | Éviter toute opération d'une durée supérieure à 4h |
| Conditions techniques et mesures de contrôle de la dispersion de la source vers le travailleur | Minimisation des phases/tâches manuelles |
| Conditions et mesures liées à la protection individuelle, à l'hygiène et à l'évaluation de la santé | Présume l'implémentation d'une norme de base satisfaisante d'hygiène professionnelle Éviter tout contact oculaire direct avec le produit ainsi que toute contamination par les mains Utiliser une protection oculaire et des gants adaptés |
| Mesures organisationnelles pour empêcher/limiter les rejets, la dispersion et l'exposition | Supervision en place pour vérifier que les RMM en vigueur sont utilisées correctement et que les OC sont respectées |
| Conditions d'exploitation | Présume que les activités se déroulent à température ambiante (sauf indication contraire) |

| | |
|---|---|
| Titre | Scénario de contribution [CS] 13 |
| Catégories de processus | PROC17 - Lubrification dans des conditions de haute énergie et dans des processus partiellement ouverts |
| Englobe les concentrations jusqu'à | 100% |
| Forme physique du produit | Liquide |
| Pression de vapeur | 0.5-10 kPa |
| Durée d'exposition | Éviter toute opération d'une durée supérieure à 8h |
| Conditions techniques et mesures de contrôle de la dispersion de la source vers le travailleur | Minimisation des phases/tâches manuelles Mettre en place une ventilation d'extraction aux points d'émission Efficacité d'au moins 90% |
| Conditions et mesures liées à la protection individuelle, à l'hygiène et à l'évaluation de la santé | Présuppose l'implémentation d'une norme de base satisfaisante d'hygiène professionnelle Éviter tout contact oculaire direct avec le produit ainsi que toute contamination par les mains Utiliser une protection oculaire et des gants adaptés |
| Mesures organisationnelles pour empêcher/limiter les rejets, la dispersion et l'exposition | Supervision en place pour vérifier que les RMM en vigueur sont utilisées correctement et que les OC sont respectées |
| Conditions d'exploitation | Présuppose que les activités se déroulent à température ambiante (sauf indication contraire) |

| | |
|---|---|
| Titre | Scénario de contribution [CS] 14 |
| Catégories de processus | PROC17 - Lubrification dans des conditions de haute énergie et dans des processus partiellement ouverts |
| Englobe les concentrations jusqu'à | 100% |
| Forme physique du produit | Liquide |
| Pression de vapeur | 0.5-10 kPa |
| Durée d'exposition | Éviter toute opération d'une durée supérieure à 1h |
| Conditions techniques et mesures de contrôle de la dispersion de la source vers le travailleur | Minimisation des phases/tâches manuelles |
| Conditions et mesures liées à la protection individuelle, à l'hygiène et à l'évaluation de la santé | Présuppose l'implémentation d'une norme de base satisfaisante d'hygiène professionnelle Éviter tout contact oculaire direct avec le produit ainsi que toute contamination par les mains Utiliser une protection oculaire et des gants adaptés |
| Mesures organisationnelles pour empêcher/limiter les rejets, la dispersion et l'exposition | Supervision en place pour vérifier que les RMM en vigueur sont utilisées correctement et que les OC sont respectées |
| Conditions d'exploitation | Présuppose que les activités se déroulent à température ambiante (sauf indication contraire) |

| | |
|---|---|
| Titre | Scénario de contribution [CS] 15 |
| Catégories de processus | PROC17 - Lubrification dans des conditions de haute énergie et dans des processus partiellement ouverts |
| Englobe les concentrations jusqu'à | 100% |
| Forme physique du produit | Liquide |
| Pression de vapeur | 0.5-10 kPa |
| Durée d'exposition | Éviter toute opération d'une durée supérieure à 8h |
| Conditions techniques et mesures de contrôle de la dispersion de la source vers le travailleur | Minimisation des phases/tâches manuelles Mettre en place une ventilation d'extraction aux points d'émission Efficacité d'au moins 90% |
| Conditions et mesures liées à la protection individuelle, à l'hygiène et à l'évaluation de la santé | Présuppose l'implémentation d'une norme de base satisfaisante d'hygiène professionnelle Éviter tout contact oculaire direct avec le produit ainsi que toute contamination par les mains Utiliser une protection oculaire et des gants adaptés |
| Mesures organisationnelles pour | Supervision en place pour vérifier que les RMM en vigueur sont utilisées correctement |

| | |
|--|---|
| empêcher/limiter les rejets, la dispersion et l'exposition | et que les OC sont respectées |
| Conditions d'exploitation | L'opération est mise en œuvre à haute température (> 20°C au-dessus de la température ambiante) |

| | |
|---|--|
| Titre | Scénario de contribution [CS] 16 |
| Catégories de processus | PROC17 - Lubrification dans des conditions de haute énergie et dans des processus partiellement ouverts |
| Englobe les concentrations jusqu'à | 100% |
| Forme physique du produit | Liquide |
| Pression de vapeur | 0.5-10 kPa |
| Durée d'exposition | Éviter toute opération d'une durée supérieure à 8h |
| Conditions techniques et mesures de contrôle de la dispersion de la source vers le travailleur | Minimisation des phases/tâches manuelles |
| Conditions et mesures liées à la protection individuelle, à l'hygiène et à l'évaluation de la santé | Présume l'implémentation d'une norme de base satisfaisante d'hygiène professionnelle Éviter tout contact oculaire direct avec le produit ainsi que toute contamination par les mains Utiliser une protection oculaire et des gants adaptés Porter un respiratoire d'efficacité minimale 90% |
| Mesures organisationnelles pour empêcher/limiter les rejets, la dispersion et l'exposition | Supervision en place pour vérifier que les RMM en vigueur sont utilisées correctement et que les OC sont respectées |
| Conditions d'exploitation | L'opération est mise en œuvre à haute température (> 20°C au-dessus de la température ambiante) |

| | |
|---|--|
| Titre | Scénario de contribution [CS] 17 |
| Catégories de processus | PROC18 - Graissage dans des conditions de haute énergie |
| Englobe les concentrations jusqu'à | 100% |
| Forme physique du produit | Liquide |
| Pression de vapeur | 0.5-10 kPa |
| Durée d'exposition | Éviter toute opération d'une durée supérieure à 8h |
| Conditions techniques et mesures de contrôle de la dispersion de la source vers le travailleur | Minimisation des phases/tâches manuelles Mettre en place une ventilation d'extraction aux points d'émission Efficacité d'au moins 90% |
| Conditions et mesures liées à la protection individuelle, à l'hygiène et à l'évaluation de la santé | Présume l'implémentation d'une norme de base satisfaisante d'hygiène professionnelle Éviter tout contact oculaire direct avec le produit ainsi que toute contamination par les mains Utiliser une protection oculaire et des gants adaptés |
| Mesures organisationnelles pour empêcher/limiter les rejets, la dispersion et l'exposition | Supervision en place pour vérifier que les RMM en vigueur sont utilisées correctement et que les OC sont respectées |
| Conditions d'exploitation | Présume que les activités se déroulent à température ambiante (sauf indication contraire) |

| | |
|---|---|
| Titre | Scénario de contribution [CS] 18 |
| Catégories de processus | PROC18 - Graissage dans des conditions de haute énergie |
| Englobe les concentrations jusqu'à | 100% |
| Forme physique du produit | Liquide |
| Pression de vapeur | 0.5-10 kPa |
| Durée d'exposition | Éviter toute opération d'une durée supérieure à 1h |
| Conditions techniques et mesures de contrôle de la dispersion de la source vers le travailleur | Minimisation des phases/tâches manuelles |
| Conditions et mesures liées à la protection individuelle, à l'hygiène et à l'évaluation de la santé | Présume l'implémentation d'une norme de base satisfaisante d'hygiène professionnelle Éviter tout contact oculaire direct avec le produit ainsi que toute contamination par les |

| | |
|--|---|
| | mains Utiliser une protection oculaire et des gants adaptés |
| Mesures organisationnelles pour empêcher/limiter les rejets, la dispersion et l'exposition | Supervision en place pour vérifier que les RMM en vigueur sont utilisées correctement et que les OC sont respectées |
| Conditions d'exploitation | Présume que les activités se déroulent à température ambiante (sauf indication contraire) |

| | |
|---|--|
| Titre | Scénario de contribution [CS] 19 |
| Catégories de processus | PROC18 - Graissage dans des conditions de haute énergie |
| Englobe les concentrations jusqu'à | 100% |
| Forme physique du produit | Liquide |
| Pression de vapeur | 0.5-10 kPa |
| Durée d'exposition | Éviter toute opération d'une durée supérieure à 8h |
| Conditions techniques et mesures de contrôle de la dispersion de la source vers le travailleur | Minimisation des phases/tâches manuelles Mettre en place une ventilation d'extraction aux points d'émission Efficacité d'au moins 90% |
| Conditions et mesures liées à la protection individuelle, à l'hygiène et à l'évaluation de la santé | Présume l'implémentation d'une norme de base satisfaisante d'hygiène professionnelle Éviter tout contact oculaire direct avec le produit ainsi que toute contamination par les mains Utiliser une protection oculaire et des gants adaptés |
| Mesures organisationnelles pour empêcher/limiter les rejets, la dispersion et l'exposition | Supervision en place pour vérifier que les RMM en vigueur sont utilisées correctement et que les OC sont respectées |
| Conditions d'exploitation | L'opération est mise en œuvre à haute température (> 20°C au-dessus de la température ambiante) |

| | |
|---|---|
| Titre | Scénario de contribution [CS] 20 |
| Catégories de processus | PROC18 - Graissage dans des conditions de haute énergie |
| Englobe les concentrations jusqu'à | 100% |
| Forme physique du produit | Liquide |
| Pression de vapeur | 0.5-10 kPa |
| Durée d'exposition | Éviter toute opération d'une durée supérieure à 8h |
| Conditions techniques et mesures de contrôle de la dispersion de la source vers le travailleur | Minimisation des phases/tâches manuelles |
| Conditions et mesures liées à la protection individuelle, à l'hygiène et à l'évaluation de la santé | Présume l'implémentation d'une norme de base satisfaisante d'hygiène professionnelle Éviter tout contact oculaire direct avec le produit ainsi que toute contamination par les mains Utiliser une protection oculaire et des gants adaptés Porter un respiratoire d'efficacité minimale 90% |
| Mesures organisationnelles pour empêcher/limiter les rejets, la dispersion et l'exposition | Supervision en place pour vérifier que les RMM en vigueur sont utilisées correctement et que les OC sont respectées |
| Conditions d'exploitation | L'opération est mise en œuvre à haute température (> 20°C au-dessus de la température ambiante) |

| | |
|--|--|
| Titre | Scénario de contribution [CS] 21 |
| Catégories de processus | PROC20 - Fluides de transfert de chaleur et de pression pour des utilisations diverses et industrielles dans des systèmes fermés |
| Englobe les concentrations jusqu'à | 100% |
| Forme physique du produit | Liquide |
| Pression de vapeur | 0.5-10 kPa |
| Durée d'exposition | Éviter toute opération d'une durée supérieure à 8h |
| Conditions techniques et mesures de contrôle de la dispersion de la source vers le travailleur | Minimisation des phases/tâches manuelles |

| | |
|---|---|
| Conditions et mesures liées à la protection individuelle, à l'hygiène et à l'évaluation de la santé | Présuppose l'implémentation d'une norme de base satisfaisante d'hygiène professionnelle Éviter tout contact oculaire direct avec le produit ainsi que toute contamination par les mains Utiliser une protection oculaire et des gants adaptés |
| Mesures organisationnelles pour empêcher/limiter les rejets, la dispersion et l'exposition | Supervision en place pour vérifier que les RMM en vigueur sont utilisées correctement et que les OC sont respectées |
| Conditions d'exploitation | Présuppose que les activités se déroulent à température ambiante (sauf indication contraire) |

Section 3 - Estimation d'exposition

Exposition environnementale

Catégories de rejet dans l'environnement

ERC8a - Utilisation intérieure à grande dispersion d'adjuvants de fabrication en systèmes ouverts
 ERC8d - Utilisation extérieure à grande dispersion d'adjuvants de fabrication en systèmes ouverts
 ERC9a - Utilisation intérieure à grande dispersion de substances en systèmes clos
 ERC9b - Utilisation extérieure à grande dispersion de substances en systèmes clos

Remarques

Non pertinent puisque non classé dans la catégorie des produits dangereux pour l'environnement.

travailleur

Contrôle de l'exposition des travailleurs

Méthode de calcul

Les mesures de gestion des risques sont basées sur une caractérisation qualitative des risques
 Modèle ECETOC TRA utilisé
 Modèle Stoffenmanager utilisé

| Titre | Voie d'exposition | Méthode de calcul | niveau d'exposition théorique | Rapport de caractérisation des risques (RCR) |
|---------------------------------|---|---------------------------|-------------------------------|--|
| Scénario de contribution [CS] 1 | Travailleur – inhalation, long terme – locale et systémique | Modèle ECETOC TRA utilisé | 0.03 mg/m ³ | 0.0001 |
| Scénario de contribution [CS] 2 | Travailleur – inhalation, long terme – locale et systémique | Modèle ECETOC TRA utilisé | 61.75 mg/m ³ | 0.1992 |
| Scénario de contribution [CS] 3 | Travailleur – inhalation, long terme – locale et systémique | Modèle ECETOC TRA utilisé | 77.19 mg/m ³ | 0.249 |
| Scénario de contribution [CS] 4 | Travailleur – inhalation, long terme – locale et systémique | Modèle ECETOC TRA utilisé | 154.38 mg/m ³ | 0.498 |
| Scénario de contribution [CS] 5 | Travailleur – inhalation, long terme – locale et systémique | Modèle ECETOC TRA utilisé | 185.25 mg/m ³ | 0.5976 |
| Scénario de contribution [CS] 6 | Travailleur – inhalation, long terme – locale et systémique | Modèle ECETOC TRA utilisé | 92.63 mg/m ³ | 0.2988 |
| Scénario de contribution [CS] 7 | Travailleur – inhalation, long terme – locale et systémique | Modèle ECETOC TRA utilisé | 185.25 mg/m ³ | 0.5976 |
| Scénario de contribution [CS] 8 | Travailleur – inhalation, long terme – locale et systémique | Modèle ECETOC TRA utilisé | 185.25 mg/m ³ | 0.5976 |

| | | | | |
|-------------------------------------|---|----------------------------------|--------------------------|--------|
| Scénario de contribution [CS] 9 | Travailleur – inhalation, long terme – locale et systémique | Modèle Stoffenmanager utilisé | 0 mg/m ³ | 0 |
| Scénario de contribution [CS] 10 | Travailleur – inhalation, long terme – locale et systémique | Modèle Stoffenmanager utilisé | 300 mg/m ³ | 0.9677 |
| Scénario de contribution [CS] 11 | Travailleur – inhalation, long terme – locale et systémique | Modèle Stoffenmanager utilisé | 187.5 mg/m ³ | 0.6048 |
| Scénario de contribution [CS] 12 | Travailleur – inhalation, long terme – locale et systémique | Modèle ECETOC TRA utilisé | 185.25 mg/m ³ | 0.5976 |
| Scénario de contribution [CS] 13 | Travailleur – inhalation, long terme – locale et systémique | Modèle ECETOC TRA utilisé | 61.75 mg/m ³ | 0.1992 |
| Scénario de contribution [CS] 14 | Travailleur – inhalation, long terme – locale et systémique | Modèle ECETOC TRA utilisé | 123.5 mg/m ³ | 0.3984 |
| Scénario de contribution [CS] 15 | Travailleur – inhalation, long terme – locale et systémique | Modèle ECETOC TRA utilisé | 154.38 mg/m ³ | 0.4980 |
| Scénario de contribution [CS] 16 | Travailleur – inhalation, long terme – locale et systémique | Modèle ECETOC TRA utilisé | 154.38 mg/m ³ | 0.4980 |
| Scénario de contribution [CS] 17 | Travailleur – inhalation, long terme – locale et systémique | Modèle ECETOC TRA utilisé | 61.75 mg/m ³ | 0.1992 |
| Scénario de contribution [CS] 18 | Travailleur – inhalation, long terme – locale et systémique | Modèle ECETOC TRA utilisé | 123.5 mg/m ³ | 0.3984 |
| Scénario de contribution [CS] 19 | Travailleur – inhalation, long terme – locale et systémique | Modèle ECETOC TRA utilisé | 154.38 mg/m ³ | 0.4980 |
| Scénario de contribution [CS] 20 | Travailleur – inhalation, long terme – locale et systémique | Modèle ECETOC TRA utilisé | 154.38 mg/m ³ | 0.4980 |
| Scénario de contribution [CS] 21 | Travailleur – inhalation, long terme – locale et systémique | Modèle ECETOC TRA utilisé | 61.75 mg/m ³ | 0.1992 |

Section 4 - Guide de vérification de conformité au scénario d'exposition

Il n'est pas attendu que les expositions prévues dépassent les DN(M)EL lorsque les mesures de gestion des risques/conditions d'exploitation décrites en Section 2 sont appliquées. Si d'autres mesures de gestion des risques/conditions d'exploitation sont adoptées, les utilisateurs doivent vérifier que le niveau de gestion des risques est au moins équivalent. Les lignes directrices sont basées sur les conditions opératoires supposées, qui ne s'appliquent potentiellement pas à tous les sites. Une mise à l'échelle peut donc être nécessaire pour définir les mesures de gestion des risques adaptées au site.

Annexe à la Fiche de données de sécurité conforme au Règlement (CE) n° 1907/2006 [REACH]

| | |
|-------------------------------|-----------------------|
| Nom du produit | n-Butanol |
| Nom chimique | Butan-1-ol |
| Numéro CAS | 71-36-3 |
| N° CE | 200-751-6 |
| Numéro d'enregistrement REACH | 01-2119484630-38-0008 |
| Substance pure/mélange | Substance |

Scénario d'exposition

Section 1 - Titre

| | |
|-------------------------------|---|
| Titre | ES8 - Utilisation: Fluides métallurgiques/huiles pour roulements. Industrielle. |
| Versio | 1 |
| Nom du produit | n-Butanol |
| Date de révision | 12-juin-2015 |
| Secteurs d'utilisation | SU3 - Utilisations industrielles : Utilisations de substances en tant que telles ou en préparations sur sites industriels |

Section 2 - Conditions opératoires et mesures de gestion des risques

Section 2.1 - Contrôle de l'exposition de l'environnement

| | |
|---|--|
| Catégories de rejet dans l'environnement | ERC4 - Utilisation industrielle d'adjuvants de fabrication dans des processus et des produits, qui ne deviendront pas partie intégrante des articles |
|---|--|

Remarques

Non pertinent puisque non classé dans la catégorie des produits dangereux pour l'environnement.

Section 2.2 - Contrôle de l'exposition des travailleurs

Contrôle de l'exposition des travailleurs

| | |
|---|---|
| Titre | Scénario de contribution [CS] 1 |
| Catégories de processus | PROC1 - Utilisation dans des processus fermés, exposition improbable |
| Englobe les concentrations jusqu'à | 100% |
| Forme physique du produit | Liquide |
| Pression de vapeur | 0.5-10 kPa |
| Durée d'exposition | Éviter toute opération d'une durée supérieure à 8h |
| Conditions techniques et mesures de contrôle de la dispersion de la source vers le travailleur | Minimisation des phases/tâches manuelles |
| Conditions et mesures liées à la protection individuelle, à l'hygiène et à l'évaluation de la santé | Présuppose l'implémentation d'une norme de base satisfaisante d'hygiène professionnelle Éviter tout contact oculaire direct avec le produit ainsi que toute contamination par les mains Utiliser une protection oculaire et des gants adaptés |
| Mesures organisationnelles pour empêcher/limiter les rejets, la dispersion et l'exposition | Supervision en place pour vérifier que les RMM en vigueur sont utilisées correctement et que les OC sont respectées |
| Conditions d'exploitation | Présuppose que les activités se déroulent à température ambiante (sauf indication contraire) |

| | |
|-------|-------------------------------|
| Titre | Scénario de contribution [CS] |
|-------|-------------------------------|

| | |
|---|--|
| | 2 |
| Catégories de processus | PROC2 - Utilisation dans des processus fermés continus avec exposition momentanée maîtrisée |
| Englobe les concentrations jusqu'à | 100% |
| Forme physique du produit | Liquide |
| Pression de vapeur | 0.5-10 kPa |
| Durée d'exposition | Éviter toute opération d'une durée supérieure à 8h |
| Conditions techniques et mesures de contrôle de la dispersion de la source vers le travailleur | Minimisation des phases/tâches manuelles |
| Conditions et mesures liées à la protection individuelle, à l'hygiène et à l'évaluation de la santé | Présume l'implémentation d'une norme de base satisfaisante d'hygiène professionnelle Éviter tout contact oculaire direct avec le produit ainsi que toute contamination par les mains Utiliser une protection oculaire et des gants adaptés |
| Mesures organisationnelles pour empêcher/limiter les rejets, la dispersion et l'exposition | Supervision en place pour vérifier que les RMM en vigueur sont utilisées correctement et que les OC sont respectées |
| Conditions d'exploitation | Présume que les activités se déroulent à température ambiante (sauf indication contraire) |

| | |
|---|--|
| Titre | Scénario de contribution [CS] 3 |
| Catégories de processus | PROC3 - Utilisation dans des processus fermés par lots (synthèse ou formulation) |
| Englobe les concentrations jusqu'à | 100% |
| Forme physique du produit | Liquide |
| Pression de vapeur | 0.5-10 kPa |
| Durée d'exposition | Éviter toute opération d'une durée supérieure à 8h |
| Conditions techniques et mesures de contrôle de la dispersion de la source vers le travailleur | Minimisation des phases/tâches manuelles |
| Conditions et mesures liées à la protection individuelle, à l'hygiène et à l'évaluation de la santé | Présume l'implémentation d'une norme de base satisfaisante d'hygiène professionnelle Éviter tout contact oculaire direct avec le produit ainsi que toute contamination par les mains Utiliser une protection oculaire et des gants adaptés |
| Mesures organisationnelles pour empêcher/limiter les rejets, la dispersion et l'exposition | Supervision en place pour vérifier que les RMM en vigueur sont utilisées correctement et que les OC sont respectées |
| Conditions d'exploitation | Présume que les activités se déroulent à température ambiante (sauf indication contraire) |

| | |
|---|--|
| Titre | Scénario de contribution [CS] 4 |
| Catégories de processus | PROC5 - Mélangeage dans des processus par lots pour la formulation de préparations et d'articles (contacts multiples et/ou importants) |
| Englobe les concentrations jusqu'à | 100% |
| Forme physique du produit | Liquide |
| Pression de vapeur | 0.5-10 kPa |
| Durée d'exposition | Éviter toute opération d'une durée supérieure à 8h |
| Conditions techniques et mesures de contrôle de la dispersion de la source vers le travailleur | Minimisation des phases/tâches manuelles Mettre en place une ventilation d'extraction aux points d'émission Ventilation par aspiration localisée - efficacité d'au moins 90% |
| Conditions et mesures liées à la protection individuelle, à l'hygiène et à l'évaluation de la santé | Présume l'implémentation d'une norme de base satisfaisante d'hygiène professionnelle Éviter tout contact oculaire direct avec le produit ainsi que toute contamination par les mains Utiliser une protection oculaire et des gants adaptés |
| Mesures organisationnelles pour empêcher/limiter les rejets, la dispersion et l'exposition | Supervision en place pour vérifier que les RMM en vigueur sont utilisées correctement et que les OC sont respectées |
| Conditions d'exploitation | Présume que les activités se déroulent à température ambiante (sauf indication contraire) |

| | |
|--|--|
| Titre | Scénario de contribution [CS] 5 |
| Catégories de processus | PROC7 - Pulvérisation dans des installations industrielles |
| Englobe les concentrations jusqu'à | 100% |
| Forme physique du produit | Liquide |
| Pression de vapeur | 0.5-10 kPa |
| Durée d'exposition | Éviter toute opération d'une durée supérieure à 8h |
| Conditions techniques et mesures de contrôle de la dispersion de la source vers le travailleur | Vérifier l'utilisation d'une cabine de pulvérisation Minimisation des phases/tâches manuelles Vérifier que l'opération est mise en œuvre hors de la zone de respiration du travailleur (distance entre la tête et le produit supérieure à 1 m) |
| Conditions et mesures liées à la protection individuelle, à l'hygiène et à l'évaluation de la santé | Présuppose l'implémentation d'une norme de base satisfaisante d'hygiène professionnelle Éviter tout contact oculaire direct avec le produit ainsi que toute contamination par les mains Utiliser une protection oculaire et des gants adaptés |
| Mesures organisationnelles pour empêcher/limiter les rejets, la dispersion et l'exposition | Supervision en place pour vérifier que les RMM en vigueur sont utilisées correctement et que les OC sont respectées Inspection et maintenance régulières des équipements et des machines |
| Conseils supplémentaires de bonnes pratiques au-delà du rapport sur la sécurité chimique selon REACH | Nettoyer quotidiennement l'équipement et la zone de travail |
| Conditions d'exploitation | Présuppose que les activités se déroulent à température ambiante (sauf indication contraire) |

| | |
|---|---|
| Titre | Scénario de contribution [CS] 6 |
| Catégories de processus | PROC8a - Transfert de substance ou de préparation (chargement/déchargement) à partir de cuves ou de grands récipients, ou vers ces derniers, dans des installations non spécialisées |
| Englobe les concentrations jusqu'à | 100% |
| Forme physique du produit | Liquide |
| Pression de vapeur | 0.5-10 kPa |
| Durée d'exposition | Éviter toute opération d'une durée supérieure à 8h |
| Conditions techniques et mesures de contrôle de la dispersion de la source vers le travailleur | Minimisation des phases/tâches manuelles Mettre en place une ventilation d'extraction aux points d'émission Ventilation par aspiration localisée - efficacité d'au moins 90% |
| Conditions et mesures liées à la protection individuelle, à l'hygiène et à l'évaluation de la santé | Présuppose l'implémentation d'une norme de base satisfaisante d'hygiène professionnelle Éviter tout contact oculaire direct avec le produit ainsi que toute contamination par les mains Utiliser une protection oculaire et des gants adaptés |
| Mesures organisationnelles pour empêcher/limiter les rejets, la dispersion et l'exposition | Supervision en place pour vérifier que les RMM en vigueur sont utilisées correctement et que les OC sont respectées |
| Conditions d'exploitation | Présuppose que les activités se déroulent à température ambiante (sauf indication contraire) |

| | |
|--|--|
| Titre | Scénario de contribution [CS] 7 |
| Catégories de processus | PROC8b - Transfert de substance ou de préparations (chargement/déchargement) à partir de récipients ou de grands conteneurs, ou vers ces derniers, dans des installations spécialisées |
| Englobe les concentrations jusqu'à | 100% |
| Forme physique du produit | Liquide |
| Pression de vapeur | 0.5-10 kPa |
| Durée d'exposition | Éviter toute opération d'une durée supérieure à 8h |
| Conditions techniques et mesures de contrôle de la dispersion de la source vers le travailleur | Minimisation des phases/tâches manuelles Mettre en place une ventilation d'extraction aux points d'émission Ventilation par aspiration localisée - efficacité d'au moins 97% |
| Conditions et mesures liées à la | Présuppose l'implémentation d'une norme de base satisfaisante d'hygiène |

| | |
|--|---|
| protection individuelle, à l'hygiène et à l'évaluation de la santé | professionnelle Éviter tout contact oculaire direct avec le produit ainsi que toute contamination par les mains Utiliser une protection oculaire et des gants adaptés |
| Mesures organisationnelles pour empêcher/limiter les rejets, la dispersion et l'exposition | Supervision en place pour vérifier que les RMM en vigueur sont utilisées correctement et que les OC sont respectées |
| Conditions d'exploitation | Présuppose que les activités se déroulent à température ambiante (sauf indication contraire) |

| | |
|---|---|
| Titre | Scénario de contribution [CS] 8 |
| Catégories de processus | PROC9 - Transfert de substance ou préparation dans de petits conteneurs (chaîne de remplissage spécialisée, y compris pesage) |
| Englobe les concentrations jusqu'à | 100% |
| Forme physique du produit | Liquide |
| Pression de vapeur | 0.5-10 kPa |
| Durée d'exposition | Éviter toute opération d'une durée supérieure à 8h |
| Conditions techniques et mesures de contrôle de la dispersion de la source vers le travailleur | Minimisation des phases/tâches manuelles Mettre en place une ventilation d'extraction aux points d'émission Ventilation par aspiration localisée - efficacité d'au moins 90% |
| Conditions et mesures liées à la protection individuelle, à l'hygiène et à l'évaluation de la santé | Présuppose l'implémentation d'une norme de base satisfaisante d'hygiène professionnelle Éviter tout contact oculaire direct avec le produit ainsi que toute contamination par les mains Utiliser une protection oculaire et des gants adaptés |
| Mesures organisationnelles pour empêcher/limiter les rejets, la dispersion et l'exposition | Supervision en place pour vérifier que les RMM en vigueur sont utilisées correctement et que les OC sont respectées |
| Conditions d'exploitation | Présuppose que les activités se déroulent à température ambiante (sauf indication contraire) |

| | |
|---|---|
| Titre | Scénario de contribution [CS] 9 |
| Catégories de processus | PROC10 - Application au rouleau ou au pinceau |
| Englobe les concentrations jusqu'à | 100% |
| Forme physique du produit | Liquide |
| Pression de vapeur | 0.5-10 kPa |
| Durée d'exposition | Éviter toute opération d'une durée supérieure à 8h |
| Conditions techniques et mesures de contrôle de la dispersion de la source vers le travailleur | Minimisation des phases/tâches manuelles Mettre en place une ventilation d'extraction aux points d'émission Ventilation par aspiration localisée - efficacité d'au moins 90% |
| Conditions et mesures liées à la protection individuelle, à l'hygiène et à l'évaluation de la santé | Présuppose l'implémentation d'une norme de base satisfaisante d'hygiène professionnelle Éviter tout contact oculaire direct avec le produit ainsi que toute contamination par les mains Utiliser une protection oculaire et des gants adaptés |
| Mesures organisationnelles pour empêcher/limiter les rejets, la dispersion et l'exposition | Supervision en place pour vérifier que les RMM en vigueur sont utilisées correctement et que les OC sont respectées |
| Conditions d'exploitation | Présuppose que les activités se déroulent à température ambiante (sauf indication contraire) |

| | |
|--|--|
| Titre | Scénario de contribution [CS] 10 |
| Catégories de processus | PROC13 - Traitement d'articles par trempage et versage |
| Englobe les concentrations jusqu'à | 100% |
| Forme physique du produit | Liquide |
| Pression de vapeur | 0.5-10 kPa |
| Durée d'exposition | Éviter toute opération d'une durée supérieure à 8h |
| Conditions techniques et mesures de contrôle de la dispersion de la source | Minimisation des phases/tâches manuelles Mettre en place une ventilation d'extraction aux points d'émission |

| | |
|---|---|
| vers le travailleur | Ventilation par aspiration localisée - efficacité d'au moins 90% |
| Conditions et mesures liées à la protection individuelle, à l'hygiène et à l'évaluation de la santé | Présuppose l'implémentation d'une norme de base satisfaisante d'hygiène professionnelle Éviter tout contact oculaire direct avec le produit ainsi que toute contamination par les mains Utiliser une protection oculaire et des gants adaptés |
| Mesures organisationnelles pour empêcher/limiter les rejets, la dispersion et l'exposition | Supervision en place pour vérifier que les RMM en vigueur sont utilisées correctement et que les OC sont respectées |
| Conditions d'exploitation | Présuppose que les activités se déroulent à température ambiante (sauf indication contraire) |

| | |
|---|---|
| Titre | Scénario de contribution [CS] 11 |
| Catégories de processus | PROC17 - Lubrification dans des conditions de haute énergie et dans des processus partiellement ouverts |
| Englobe les concentrations jusqu'à | 100% |
| Forme physique du produit | Liquide |
| Pression de vapeur | 0.5-10 kPa |
| Durée d'exposition | Éviter toute opération d'une durée supérieure à 8h |
| Conditions techniques et mesures de contrôle de la dispersion de la source vers le travailleur | Minimisation des phases/tâches manuelles |
| Conditions et mesures liées à la protection individuelle, à l'hygiène et à l'évaluation de la santé | Présuppose l'implémentation d'une norme de base satisfaisante d'hygiène professionnelle Éviter tout contact oculaire direct avec le produit ainsi que toute contamination par les mains Utiliser une protection oculaire et des gants adaptés |
| Mesures organisationnelles pour empêcher/limiter les rejets, la dispersion et l'exposition | Supervision en place pour vérifier que les RMM en vigueur sont utilisées correctement et que les OC sont respectées |
| Conditions d'exploitation | Présuppose que les activités se déroulent à température ambiante (sauf indication contraire) |

| | |
|---|---|
| Titre | Scénario de contribution [CS] 12 |
| Catégories de processus | PROC17 - Lubrification dans des conditions de haute énergie et dans des processus partiellement ouverts |
| Englobe les concentrations jusqu'à | 100% |
| Forme physique du produit | Liquide |
| Pression de vapeur | 0.5-10 kPa |
| Durée d'exposition | Éviter toute opération d'une durée supérieure à 8h |
| Conditions techniques et mesures de contrôle de la dispersion de la source vers le travailleur | Minimisation des phases/tâches manuelles Mettre en place une ventilation d'extraction aux points d'émission Efficacité d'au moins 95% |
| Conditions et mesures liées à la protection individuelle, à l'hygiène et à l'évaluation de la santé | Présuppose l'implémentation d'une norme de base satisfaisante d'hygiène professionnelle Éviter tout contact oculaire direct avec le produit ainsi que toute contamination par les mains Utiliser une protection oculaire et des gants adaptés |
| Mesures organisationnelles pour empêcher/limiter les rejets, la dispersion et l'exposition | Supervision en place pour vérifier que les RMM en vigueur sont utilisées correctement et que les OC sont respectées |
| Conditions d'exploitation | L'opération est mise en œuvre à haute température (> 20°C au-dessus de la température ambiante) |

Section 3 - Estimation d'exposition

Exposition environnementale**Catégories de rejet dans l'environnement**

ERC4 - Utilisation industrielle d'adjuvants de fabrication dans des processus et des produits, qui ne deviendront pas partie intégrante des articles

Remarques

Non pertinent puisque non classé dans la catégorie des produits dangereux pour l'environnement.

travailleur**Contrôle de l'exposition des travailleurs****Méthode de calcul**

Les mesures de gestion des risques sont basées sur une caractérisation qualitative des risques

Modèle ECETOC TRA utilisé

Modèle Stoffenmanager utilisé

| Titre | Voie d'exposition | Méthode de calcul | niveau d'exposition théorique | Rapport de caractérisation des risques (RCR) |
|----------------------------------|---|-------------------------------|-------------------------------|--|
| Scénario de contribution [CS] 1 | Travailleur – inhalation, long terme – locale et systémique | Modèle ECETOC TRA utilisé | 0.03 mg/m ³ | 0.0001 |
| Scénario de contribution [CS] 2 | Travailleur – inhalation, long terme – locale et systémique | Modèle ECETOC TRA utilisé | 30.88 mg/m ³ | 0.0996 |
| Scénario de contribution [CS] 3 | Travailleur – inhalation, long terme – locale et systémique | Modèle ECETOC TRA utilisé | 77.19 mg/m ³ | 0.249 |
| Scénario de contribution [CS] 4 | Travailleur – inhalation, long terme – locale et systémique | Modèle ECETOC TRA utilisé | 15.44 mg/m ³ | 0.0498 |
| Scénario de contribution [CS] 5 | Travailleur – inhalation, long terme – locale et systémique | Modèle Stoffenmanager utilisé | 0 mg/m ³ | 0 |
| Scénario de contribution [CS] 6 | Travailleur – inhalation, long terme – locale et systémique | Modèle ECETOC TRA utilisé | 15.44 mg/m ³ | 0.0498 |
| Scénario de contribution [CS] 7 | Travailleur – inhalation, long terme – locale et systémique | Modèle ECETOC TRA utilisé | 4.63 mg/m ³ | 0.0149 |
| Scénario de contribution [CS] 8 | Travailleur – inhalation, long terme – locale et systémique | Modèle ECETOC TRA utilisé | 15.44 mg/m ³ | 0.0498 |
| Scénario de contribution [CS] 9 | Travailleur – inhalation, long terme – locale et systémique | Modèle ECETOC TRA utilisé | 15.44 mg/m ³ | 0.0498 |
| Scénario de contribution [CS] 10 | Travailleur – inhalation, long terme – locale et systémique | Modèle ECETOC TRA utilisé | 15.44 mg/m ³ | 0.0498 |
| Scénario de contribution [CS] 11 | Travailleur – inhalation, long terme – locale et systémique | Modèle ECETOC TRA utilisé | 154.38 mg/m ³ | 0.498 |
| Scénario de contribution [CS] 12 | Travailleur – inhalation, long terme – locale et systémique | Modèle ECETOC TRA utilisé | 15.44 mg/m ³ | 0.0498 |

Section 4 - Guide de vérification de conformité au scénario d'exposition

Il n'est pas attendu que les expositions prévues dépassent les DN(M)EL lorsque les mesures de gestion des risques/conditions d'exploitation décrites en Section 2 sont appliquées. Si d'autres mesures de gestion des risques/conditions d'exploitation sont adoptées, les utilisateurs doivent vérifier que le niveau de gestion des risques est au moins équivalent. Les lignes directrices sont basées sur les conditions opératoires supposées, qui ne s'appliquent potentiellement pas à tous les sites. Une mise à

l'échelle peut donc être nécessaire pour définir les mesures de gestion des risques adaptées au site.

Annexe à la Fiche de données de sécurité conforme au Règlement (CE) n° 1907/2006 [REACH]

| | |
|-------------------------------|-----------------------|
| Nom du produit | n-Butanol |
| Nom chimique | Butan-1-ol |
| Numéro CAS | 71-36-3 |
| N° CE | 200-751-6 |
| Numéro d'enregistrement REACH | 01-2119484630-38-0008 |
| Substance pure/mélange | Substance |

Scénario d'exposition

Section 1 - Titre

| | |
|-------------------------------|--|
| Titre | ES8 - Utilisation: Fluides métallurgiques/huiles pour roulements. Professionnelle. |
| Versión | 1 |
| Nom du produit | n-Butanol |
| Date de révision | 12-juin-2015 |
| Secteurs d'utilisation | SU22 - Utilisations professionnelles : Domaine public (administration, éducation, spectacle, services, artisans) |

Section 2 - Conditions opératoires et mesures de gestion des risques

Section 2.1 - Contrôle de l'exposition de l'environnement

Catégories de rejet dans l'environnement ERC8a - Utilisation intérieure à grande dispersion d'adjuvants de fabrication en systèmes ouverts

Remarques

Non pertinent puisque non classé dans la catégorie des produits dangereux pour l'environnement.

Section 2.2 - Contrôle de l'exposition des travailleurs

Contrôle de l'exposition des travailleurs

| | |
|---|--|
| Titre | Scénario de contribution [CS] 1 |
| Catégories de processus | PROC1 - Utilisation dans des processus fermés, exposition improbable |
| Englobe les concentrations jusqu'à | 100% |
| Forme physique du produit | Liquide |
| Pression de vapeur | 0.5-10 kPa |
| Durée d'exposition | Éviter toute opération d'une durée supérieure à 8h |
| Conditions techniques et mesures de contrôle de la dispersion de la source vers le travailleur | Minimisation des phases/tâches manuelles |
| Conditions et mesures liées à la protection individuelle, à l'hygiène et à l'évaluation de la santé | Présume l'implémentation d'une norme de base satisfaisante d'hygiène professionnelle Éviter tout contact oculaire direct avec le produit ainsi que toute contamination par les mains Utiliser une protection oculaire et des gants adaptés |
| Mesures organisationnelles pour empêcher/limiter les rejets, la dispersion et l'exposition | Supervision en place pour vérifier que les RMM en vigueur sont utilisées correctement et que les OC sont respectées |
| Conditions d'exploitation | Présume que les activités se déroulent à température ambiante (sauf indication contraire) |
| Titre | Scénario de contribution [CS] 2 |

| | |
|---|--|
| Catégories de processus | PROC2 - Utilisation dans des processus fermés continus avec exposition momentanée maîtrisée |
| Englobe les concentrations jusqu'à | 100% |
| Forme physique du produit | Liquide |
| Pression de vapeur | 0.5-10 kPa |
| Durée d'exposition | Éviter toute opération d'une durée supérieure à 8h |
| Conditions techniques et mesures de contrôle de la dispersion de la source vers le travailleur | Minimisation des phases/tâches manuelles |
| Conditions et mesures liées à la protection individuelle, à l'hygiène et à l'évaluation de la santé | Présume l'implémentation d'une norme de base satisfaisante d'hygiène professionnelle Éviter tout contact oculaire direct avec le produit ainsi que toute contamination par les mains Utiliser une protection oculaire et des gants adaptés |
| Mesures organisationnelles pour empêcher/limiter les rejets, la dispersion et l'exposition | Supervision en place pour vérifier que les RMM en vigueur sont utilisées correctement et que les OC sont respectées |
| Conditions d'exploitation | Présume que les activités se déroulent à température ambiante (sauf indication contraire) |

| | |
|---|--|
| Titre | Scénario de contribution [CS] 3 |
| Catégories de processus | PROC3 - Utilisation dans des processus fermés par lots (synthèse ou formulation) |
| Englobe les concentrations jusqu'à | 100% |
| Forme physique du produit | Liquide |
| Pression de vapeur | 0.5-10 kPa |
| Durée d'exposition | Éviter toute opération d'une durée supérieure à 8h |
| Conditions techniques et mesures de contrôle de la dispersion de la source vers le travailleur | Minimisation des phases/tâches manuelles |
| Conditions et mesures liées à la protection individuelle, à l'hygiène et à l'évaluation de la santé | Présume l'implémentation d'une norme de base satisfaisante d'hygiène professionnelle Éviter tout contact oculaire direct avec le produit ainsi que toute contamination par les mains Utiliser une protection oculaire et des gants adaptés |
| Mesures organisationnelles pour empêcher/limiter les rejets, la dispersion et l'exposition | Supervision en place pour vérifier que les RMM en vigueur sont utilisées correctement et que les OC sont respectées |
| Conditions d'exploitation | Présume que les activités se déroulent à température ambiante (sauf indication contraire) |

| | |
|---|--|
| Titre | Scénario de contribution [CS] 4 |
| Catégories de processus | PROC5 - Mélangeage dans des processus par lots pour la formulation de préparations et d'articles (contacts multiples et/ou importants) |
| Englobe les concentrations jusqu'à | 100% |
| Forme physique du produit | Liquide |
| Pression de vapeur | 0.5-10 kPa |
| Durée d'exposition | Éviter toute opération d'une durée supérieure à 4h |
| Conditions techniques et mesures de contrôle de la dispersion de la source vers le travailleur | Minimisation des phases/tâches manuelles |
| Conditions et mesures liées à la protection individuelle, à l'hygiène et à l'évaluation de la santé | Présume l'implémentation d'une norme de base satisfaisante d'hygiène professionnelle Éviter tout contact oculaire direct avec le produit ainsi que toute contamination par les mains Utiliser une protection oculaire et des gants adaptés |
| Mesures organisationnelles pour empêcher/limiter les rejets, la dispersion et l'exposition | Supervision en place pour vérifier que les RMM en vigueur sont utilisées correctement et que les OC sont respectées |
| Conditions d'exploitation | Présume que les activités se déroulent à température ambiante (sauf indication contraire) |

| | |
|-------|-------------------------------|
| Titre | Scénario de contribution [CS] |
|-------|-------------------------------|

| | |
|---|---|
| | 5 |
| Catégories de processus | PROC8a - Transfert de substance ou de préparation (chargement/déchargement) à partir de cuves ou de grands récipients, ou vers ces derniers, dans des installations non spécialisées |
| Englobe les concentrations jusqu'à | 100% |
| Forme physique du produit | Liquide |
| Pression de vapeur | 0.5-10 kPa |
| Durée d'exposition | Éviter toute opération d'une durée supérieure à 4h |
| Conditions techniques et mesures de contrôle de la dispersion de la source vers le travailleur | Minimisation des phases/tâches manuelles |
| Conditions et mesures liées à la protection individuelle, à l'hygiène et à l'évaluation de la santé | Présuppose l'implémentation d'une norme de base satisfaisante d'hygiène professionnelle Éviter tout contact oculaire direct avec le produit ainsi que toute contamination par les mains Utiliser une protection oculaire et des gants adaptés |
| Mesures organisationnelles pour empêcher/limiter les rejets, la dispersion et l'exposition | Supervision en place pour vérifier que les RMM en vigueur sont utilisées correctement et que les OC sont respectées |
| Conditions d'exploitation | Présuppose que les activités se déroulent à température ambiante (sauf indication contraire) |

| | |
|---|---|
| Titre | Scénario de contribution [CS] 6 |
| Catégories de processus | PROC8b - Transfert de substance ou de préparations (chargement/déchargement) à partir de récipients ou de grands conteneurs, ou vers ces derniers, dans des installations spécialisées |
| Englobe les concentrations jusqu'à | 100% |
| Forme physique du produit | Liquide |
| Pression de vapeur | 0.5-10 kPa |
| Durée d'exposition | Éviter toute opération d'une durée supérieure à 4h |
| Conditions techniques et mesures de contrôle de la dispersion de la source vers le travailleur | Minimisation des phases/tâches manuelles |
| Conditions et mesures liées à la protection individuelle, à l'hygiène et à l'évaluation de la santé | Présuppose l'implémentation d'une norme de base satisfaisante d'hygiène professionnelle Éviter tout contact oculaire direct avec le produit ainsi que toute contamination par les mains Utiliser une protection oculaire et des gants adaptés |
| Mesures organisationnelles pour empêcher/limiter les rejets, la dispersion et l'exposition | Supervision en place pour vérifier que les RMM en vigueur sont utilisées correctement et que les OC sont respectées |
| Conditions d'exploitation | Présuppose que les activités se déroulent à température ambiante (sauf indication contraire) |

| | |
|---|---|
| Titre | Scénario de contribution [CS] 7 |
| Catégories de processus | PROC10 - Application au rouleau ou au pinceau |
| Englobe les concentrations jusqu'à | 100% |
| Forme physique du produit | Liquide |
| Pression de vapeur | 0.5-10 kPa |
| Durée d'exposition | Éviter toute opération d'une durée supérieure à 4h |
| Conditions techniques et mesures de contrôle de la dispersion de la source vers le travailleur | Minimisation des phases/tâches manuelles |
| Conditions et mesures liées à la protection individuelle, à l'hygiène et à l'évaluation de la santé | Présuppose l'implémentation d'une norme de base satisfaisante d'hygiène professionnelle Éviter tout contact oculaire direct avec le produit ainsi que toute contamination par les mains Utiliser une protection oculaire et des gants adaptés |
| Mesures organisationnelles pour empêcher/limiter les rejets, la dispersion et l'exposition | Supervision en place pour vérifier que les RMM en vigueur sont utilisées correctement et que les OC sont respectées |
| Conditions d'exploitation | Présuppose que les activités se déroulent à température ambiante (sauf indication |

| | |
|--|--|
| | contraire) |
| Titre | Scénario de contribution [CS] 8 |
| Catégories de processus | PROC11 - Pulvérisation en dehors d'installations industrielles |
| Englobe les concentrations jusqu'à | 100% |
| Forme physique du produit | Liquide |
| Pression de vapeur | 0.5-10 kPa |
| Durée d'exposition | Éviter toute opération d'une durée supérieure à 8h |
| Conditions techniques et mesures de contrôle de la dispersion de la source vers le travailleur | Vérifier l'utilisation d'une cabine de pulvérisation Minimisation des phases/tâches manuelles Vérifier que l'opération est mise en œuvre hors de la zone de respiration du travailleur (distance entre la tête et le produit supérieure à 1 m) |
| Conditions et mesures liées à la protection individuelle, à l'hygiène et à l'évaluation de la santé | Présume l'implémentation d'une norme de base satisfaisante d'hygiène professionnelle Éviter tout contact oculaire direct avec le produit ainsi que toute contamination par les mains Utiliser une protection oculaire et des gants adaptés |
| Mesures organisationnelles pour empêcher/limiter les rejets, la dispersion et l'exposition | Supervision en place pour vérifier que les RMM en vigueur sont utilisées correctement et que les OC sont respectées Inspection et maintenance régulières des équipements et des machines |
| Conseils supplémentaires de bonnes pratiques au-delà du rapport sur la sécurité chimique selon REACH | Nettoyer quotidiennement l'équipement et la zone de travail |
| Conditions d'exploitation | Présume que les activités se déroulent à température ambiante (sauf indication contraire) |

| | |
|--|--|
| Titre | Scénario de contribution [CS] 9 |
| Catégories de processus | PROC11 - Pulvérisation en dehors d'installations industrielles |
| Englobe les concentrations jusqu'à | 100% |
| Forme physique du produit | Liquide |
| Pression de vapeur | 0.5-10 kPa |
| Durée d'exposition | Éviter toute opération d'une durée supérieure à 6h |
| Conditions techniques et mesures de contrôle de la dispersion de la source vers le travailleur | Minimisation des phases/tâches manuelles Mettre en place une ventilation d'extraction aux points d'émission Ventilation par aspiration localisée - efficacité d'au moins 47% |
| Conditions et mesures liées à la protection individuelle, à l'hygiène et à l'évaluation de la santé | Présume l'implémentation d'une norme de base satisfaisante d'hygiène professionnelle Éviter tout contact oculaire direct avec le produit ainsi que toute contamination par les mains Utiliser une protection oculaire et des gants adaptés |
| Mesures organisationnelles pour empêcher/limiter les rejets, la dispersion et l'exposition | Supervision en place pour vérifier que les RMM en vigueur sont utilisées correctement et que les OC sont respectées Inspection et maintenance régulières des équipements et des machines |
| Conseils supplémentaires de bonnes pratiques au-delà du rapport sur la sécurité chimique selon REACH | Nettoyer quotidiennement l'équipement et la zone de travail |
| Conditions d'exploitation | Présume que les activités se déroulent à température ambiante (sauf indication contraire) |

| | |
|--|--|
| Titre | Scénario de contribution [CS] 10 |
| Catégories de processus | PROC11 - Pulvérisation en dehors d'installations industrielles |
| Englobe les concentrations jusqu'à | 100% |
| Forme physique du produit | Liquide |
| Pression de vapeur | 0.5-10 kPa |
| Durée d'exposition | Éviter toute opération d'une durée supérieure à 8h |
| Conditions techniques et mesures de contrôle de la dispersion de la source vers le travailleur | Minimisation des phases/tâches manuelles Mettre en place une ventilation d'extraction aux points d'émission Ventilation par aspiration localisée - efficacité d'au moins 47% |
| Conditions et mesures liées à la | Présume l'implémentation d'une norme de base satisfaisante d'hygiène |

| | |
|--|---|
| protection individuelle, à l'hygiène et à l'évaluation de la santé | professionnelle Éviter tout contact oculaire direct avec le produit ainsi que toute contamination par les mains Protection respiratoire Efficacité d'au moins 80% Utiliser une protection oculaire et des gants adaptés |
| Mesures organisationnelles pour empêcher/limiter les rejets, la dispersion et l'exposition | Supervision en place pour vérifier que les RMM en vigueur sont utilisées correctement et que les OC sont respectées Inspection et maintenance régulières des équipements et des machines |
| Conseils supplémentaires de bonnes pratiques au-delà du rapport sur la sécurité chimique selon REACH | Nettoyer quotidiennement l'équipement et la zone de travail |
| Conditions d'exploitation | Présuppose que les activités se déroulent à température ambiante (sauf indication contraire) |

| | |
|---|---|
| Titre | Scénario de contribution [CS] 11 |
| Catégories de processus | PROC13 - Traitement d'articles par trempage et versage |
| Englobe les concentrations jusqu'à | 100% |
| Forme physique du produit | Liquide |
| Pression de vapeur | 0.5-10 kPa |
| Durée d'exposition | Éviter toute opération d'une durée supérieure à 4h |
| Conditions techniques et mesures de contrôle de la dispersion de la source vers le travailleur | Minimisation des phases/tâches manuelles |
| Conditions et mesures liées à la protection individuelle, à l'hygiène et à l'évaluation de la santé | Présuppose l'implémentation d'une norme de base satisfaisante d'hygiène professionnelle Éviter tout contact oculaire direct avec le produit ainsi que toute contamination par les mains Utiliser une protection oculaire et des gants adaptés |
| Mesures organisationnelles pour empêcher/limiter les rejets, la dispersion et l'exposition | Supervision en place pour vérifier que les RMM en vigueur sont utilisées correctement et que les OC sont respectées |
| Conditions d'exploitation | Présuppose que les activités se déroulent à température ambiante (sauf indication contraire) |

| | |
|---|---|
| Titre | Scénario de contribution [CS] 12 |
| Catégories de processus | PROC17 - Lubrification dans des conditions de haute énergie et dans des processus partiellement ouverts |
| Englobe les concentrations jusqu'à | 100% |
| Forme physique du produit | Liquide |
| Pression de vapeur | 0.5-10 kPa |
| Durée d'exposition | Éviter toute opération d'une durée supérieure à 8h |
| Conditions techniques et mesures de contrôle de la dispersion de la source vers le travailleur | Minimisation des phases/tâches manuelles Mettre en place une ventilation d'extraction aux points d'émission Efficacité d'au moins 90% |
| Conditions et mesures liées à la protection individuelle, à l'hygiène et à l'évaluation de la santé | Présuppose l'implémentation d'une norme de base satisfaisante d'hygiène professionnelle Éviter tout contact oculaire direct avec le produit ainsi que toute contamination par les mains Utiliser une protection oculaire et des gants adaptés |
| Mesures organisationnelles pour empêcher/limiter les rejets, la dispersion et l'exposition | Supervision en place pour vérifier que les RMM en vigueur sont utilisées correctement et que les OC sont respectées |
| Conditions d'exploitation | Présuppose que les activités se déroulent à température ambiante (sauf indication contraire) |

| | |
|------------------------------------|---|
| Titre | Scénario de contribution [CS] 13 |
| Catégories de processus | PROC17 - Lubrification dans des conditions de haute énergie et dans des processus partiellement ouverts |
| Englobe les concentrations jusqu'à | 100% |

| | |
|---|--|
| Forme physique du produit | Liquide |
| Pression de vapeur | 0.5-10 kPa |
| Durée d'exposition | Éviter toute opération d'une durée supérieure à 1h |
| Conditions techniques et mesures de contrôle de la dispersion de la source vers le travailleur | Minimisation des phases/tâches manuelles |
| Conditions et mesures liées à la protection individuelle, à l'hygiène et à l'évaluation de la santé | Présume l'implémentation d'une norme de base satisfaisante d'hygiène professionnelle Éviter tout contact oculaire direct avec le produit ainsi que toute contamination par les mains Utiliser une protection oculaire et des gants adaptés |
| Mesures organisationnelles pour empêcher/limiter les rejets, la dispersion et l'exposition | Supervision en place pour vérifier que les RMM en vigueur sont utilisées correctement et que les OC sont respectées |
| Conditions d'exploitation | Présume que les activités se déroulent à température ambiante (sauf indication contraire) |

| | |
|---|--|
| Titre | Scénario de contribution [CS] 14 |
| Catégories de processus | PROC17 - Lubrification dans des conditions de haute énergie et dans des processus partiellement ouverts |
| Englobe les concentrations jusqu'à | 100% |
| Forme physique du produit | Liquide |
| Pression de vapeur | 0.5-10 kPa |
| Durée d'exposition | Éviter toute opération d'une durée supérieure à 8h |
| Conditions techniques et mesures de contrôle de la dispersion de la source vers le travailleur | Minimisation des phases/tâches manuelles Mettre en place une ventilation d'extraction aux points d'émission Efficacité d'au moins 90% |
| Conditions et mesures liées à la protection individuelle, à l'hygiène et à l'évaluation de la santé | Présume l'implémentation d'une norme de base satisfaisante d'hygiène professionnelle Éviter tout contact oculaire direct avec le produit ainsi que toute contamination par les mains Utiliser une protection oculaire et des gants adaptés |
| Mesures organisationnelles pour empêcher/limiter les rejets, la dispersion et l'exposition | Supervision en place pour vérifier que les RMM en vigueur sont utilisées correctement et que les OC sont respectées |
| Conditions d'exploitation | L'opération est mise en œuvre à haute température (> 20°C au-dessus de la température ambiante) |

| | |
|---|--|
| Titre | Scénario de contribution [CS] 15 |
| Catégories de processus | PROC17 - Lubrification dans des conditions de haute énergie et dans des processus partiellement ouverts |
| Englobe les concentrations jusqu'à | 100% |
| Forme physique du produit | Liquide |
| Pression de vapeur | 0.5-10 kPa |
| Durée d'exposition | Éviter toute opération d'une durée supérieure à 8h |
| Conditions techniques et mesures de contrôle de la dispersion de la source vers le travailleur | Minimisation des phases/tâches manuelles |
| Conditions et mesures liées à la protection individuelle, à l'hygiène et à l'évaluation de la santé | Présume l'implémentation d'une norme de base satisfaisante d'hygiène professionnelle Éviter tout contact oculaire direct avec le produit ainsi que toute contamination par les mains Utiliser une protection oculaire et des gants adaptés Porter un respiratoire d'efficacité minimale 90% |
| Mesures organisationnelles pour empêcher/limiter les rejets, la dispersion et l'exposition | Supervision en place pour vérifier que les RMM en vigueur sont utilisées correctement et que les OC sont respectées |
| Conditions d'exploitation | L'opération est mise en œuvre à haute température (> 20°C au-dessus de la température ambiante) |

Section 3 - Estimation d'exposition

Exposition environnementale

Catégories de rejet dans l'environnement

ERC8a - Utilisation intérieure à grande dispersion d'adjuvants de fabrication en systèmes ouverts

Remarques

Non pertinent puisque non classé dans la catégorie des produits dangereux pour l'environnement.

travailleur

Contrôle de l'exposition des travailleurs

Méthode de calcul

Les mesures de gestion des risques sont basées sur une caractérisation qualitative des risques

Modèle ECETOC TRA utilisé

Modèle Stoffenmanager utilisé

| Titre | Voie d'exposition | Méthode de calcul | niveau d'exposition théorique | Rapport de caractérisation des risques (RCR) |
|----------------------------------|---|-------------------------------|-------------------------------|--|
| Scénario de contribution [CS] 1 | Travailleur – inhalation, long terme – locale et systémique | Modèle ECETOC TRA utilisé | 0.03 mg/m ³ | 0.0001 |
| Scénario de contribution [CS] 2 | Travailleur – inhalation, long terme – locale et systémique | Modèle ECETOC TRA utilisé | 61.75 mg/m ³ | 0.1992 |
| Scénario de contribution [CS] 3 | Travailleur – inhalation, long terme – locale et systémique | Modèle ECETOC TRA utilisé | 77.19 mg/m ³ | 0.249 |
| Scénario de contribution [CS] 4 | Travailleur – inhalation, long terme – locale et systémique | Modèle ECETOC TRA utilisé | 185.25 mg/m ³ | 0.5976 |
| Scénario de contribution [CS] 5 | Travailleur – inhalation, long terme – locale et systémique | Modèle ECETOC TRA utilisé | 185.25 mg/m ³ | 0.5976 |
| Scénario de contribution [CS] 6 | Travailleur – inhalation, long terme – locale et systémique | Modèle ECETOC TRA utilisé | 92.63 mg/m ³ | 0.2988 |
| Scénario de contribution [CS] 7 | Travailleur – inhalation, long terme – locale et systémique | Modèle ECETOC TRA utilisé | 185.25 mg/m ³ | 0.5976 |
| Scénario de contribution [CS] 8 | Travailleur – inhalation, long terme – locale et systémique | Modèle Stoffenmanager utilisé | 0 mg/m ³ | 0 |
| Scénario de contribution [CS] 9 | Travailleur – inhalation, long terme – locale et systémique | Modèle Stoffenmanager utilisé | 300 mg/m ³ | 0.9677 |
| Scénario de contribution [CS] 10 | Travailleur – inhalation, long terme – locale et systémique | Modèle Stoffenmanager utilisé | 187.5 mg/m ³ | 0.6048 |
| Scénario de contribution [CS] 11 | Travailleur – inhalation, long terme – locale et systémique | Modèle ECETOC TRA utilisé | 185.25 mg/m ³ | 0.5976 |
| Scénario de contribution [CS] 12 | Travailleur – inhalation, long terme – locale et systémique | Modèle ECETOC TRA utilisé | 61.75 mg/m ³ | 0.1992 |
| Scénario de contribution [CS] 13 | Travailleur – inhalation, long terme – locale et systémique | Modèle ECETOC TRA utilisé | 123.50 mg/m ³ | 0.3984 |
| Scénario de contribution [CS] 14 | Travailleur – inhalation, long terme – locale et systémique | Modèle ECETOC TRA utilisé | 154.38 mg/m ³ | 0.498 |

| | | | | |
|-------------------------------------|---|------------------------------|--------------------------|-------|
| | systemique | | | |
| Scénario de contribution [CS] 15 | Travailleur – inhalation, long terme – locale et systemique | Modèle ECETOC TRA utilisé | 154.38 mg/m ³ | 0.498 |

Section 4 - Guide de vérification de conformité au scénario d'exposition

Il n'est pas attendu que les expositions prévues dépassent les DN(M)EL lorsque les mesures de gestion des risques/conditions d'exploitation décrites en Section 2 sont appliquées. Si d'autres mesures de gestion des risques/conditions d'exploitation sont adoptées, les utilisateurs doivent vérifier que le niveau de gestion des risques est au moins équivalent. Les lignes directrices sont basées sur les conditions opératoires supposées, qui ne s'appliquent potentiellement pas à tous les sites. Une mise à l'échelle peut donc être nécessaire pour définir les mesures de gestion des risques adaptées au site.

Annexe à la Fiche de données de sécurité conforme au Règlement (CE) n° 1907/2006 [REACH]

| | |
|-------------------------------|-----------------------|
| Nom du produit | n-Butanol |
| Nom chimique | Butan-1-ol |
| Numéro CAS | 71-36-3 |
| N° CE | 200-751-6 |
| Numéro d'enregistrement REACH | 01-2119484630-38-0008 |
| Substance pure/mélange | Substance |

Scénario d'exposition

Section 1 - Titre

| | |
|------------------|--|
| Titre | ES9 - Utilisation par les consommateurs: produits de soins personnels, Désinfectant. |
| Versión | 1 |
| Nom du produit | n-Butanol |
| Date de révision | 12-juin-2015 |

Section 2 - Conditions opératoires et mesures de gestion des risques

Section 2.1 - Contrôle de l'exposition de l'environnement

Remarques

Non pertinent puisque non classé dans la catégorie des produits dangereux pour l'environnement.

Section 2.2 - Contrôle de l'exposition des consommateurs

Contrôle de l'exposition des consommateurs

| | |
|------------------------------|--|
| (Sous-)Catégories de produit | PC28 - Parfums, produits parfumés PC39 - Cosmétiques, produits de soins personnels |
| Remarques | Utilisation par les consommateurs, par exemple comme vecteur dans les produits cosmétiques/de soins personnels, les parfums et les produits parfumés. Remarque : Pour les produits cosmétiques et de soins personnels, l'évaluation des risques selon REACH est uniquement requise pour l'environnement, la santé humaine étant couverte par d'autres législations |

Section 3 - Estimation d'exposition

Exposition environnementale

Remarques

Non pertinent puisque non classé dans la catégorie des produits dangereux pour l'environnement.

Contrôle de l'exposition des consommateurs

Remarques

Utilisation par les consommateurs, par exemple comme vecteur dans les produits cosmétiques/de soins personnels, les parfums et les produits parfumés. Remarque : Pour les produits cosmétiques et de soins personnels, l'évaluation des risques

selon REACH est uniquement requise pour l'environnement, la santé humaine étant couverte par d'autres législations

Section 4 - Guide de vérification de conformité au scénario d'exposition

Il n'est pas attendu que les expositions prévues dépassent les DN(M)EL lorsque les mesures de gestion des risques/conditions d'exploitation décrites en Section 2 sont appliquées. Si d'autres mesures de gestion des risques/conditions d'exploitation sont adoptées, les utilisateurs doivent vérifier que le niveau de gestion des risques est au moins équivalent. Les lignes directrices sont basées sur les conditions opératoires supposées, qui ne s'appliquent potentiellement pas à tous les sites. Une mise à l'échelle peut donc être nécessaire pour définir les mesures de gestion des risques adaptées au site.

Annexe à la Fiche de données de sécurité conforme au Règlement (CE) n° 1907/2006 [REACH]

| | |
|-------------------------------|-----------------------|
| Nom du produit | n-Butanol |
| Nom chimique | Butan-1-ol |
| Numéro CAS | 71-36-3 |
| N° CE | 200-751-6 |
| Numéro d'enregistrement REACH | 01-2119484630-38-0008 |
| Substance pure/mélange | Substance |

Scénario d'exposition

Section 1 - Titre

| | |
|-------------------------------|--|
| Titre | ES10 - Utilisation: Substances chimiques de laboratoire. Professionnelle. |
| Versión | 1 |
| Nom du produit | n-Butanol |
| Date de révision | 12-juin-2015 |
| Secteurs d'utilisation | SU22 - Utilisations professionnelles : Domaine public (administration, éducation, spectacle, services, artisans) |

Section 2 - Conditions opératoires et mesures de gestion des risques

Section 2.1 - Contrôle de l'exposition de l'environnement

| | |
|---|---|
| Catégories de rejet dans l'environnement | ERC8a - Utilisation intérieure à grande dispersion d'adjuvants de fabrication en systèmes ouverts |
|---|---|

Remarques

Non pertinent puisque non classé dans la catégorie des produits dangereux pour l'environnement.

Section 2.2 - Contrôle de l'exposition des travailleurs

Contrôle de l'exposition des travailleurs

| | |
|---|--|
| Titre | Scénario de contribution [CS] 1 |
| Catégories de processus | PROC10 - Application au rouleau ou au pinceau |
| Englobe les concentrations jusqu'à | 100% |
| Forme physique du produit | Liquide |
| Pression de vapeur | 0.5-10 kPa |
| Durée d'exposition | Éviter toute opération d'une durée supérieure à 4h |
| Conditions techniques et mesures de contrôle de la dispersion de la source vers le travailleur | Minimisation des phases/tâches manuelles |
| Conditions et mesures liées à la protection individuelle, à l'hygiène et à l'évaluation de la santé | Présume l'implémentation d'une norme de base satisfaisante d'hygiène professionnelle Éviter tout contact oculaire direct avec le produit ainsi que toute contamination par les mains Utiliser une protection oculaire et des gants adaptés |
| Mesures organisationnelles pour empêcher/limiter les rejets, la dispersion et l'exposition | Supervision en place pour vérifier que les RMM en vigueur sont utilisées correctement et que les OC sont respectées |
| Conditions d'exploitation | Présume que les activités se déroulent à température ambiante (sauf indication contraire) |
| Titre | Scénario de contribution [CS] 2 |

| | |
|---|---|
| Catégories de processus | PROC15 - Utilisation en tant que réactif de laboratoire |
| Englobe les concentrations jusqu'à | 100% |
| Forme physique du produit | Liquide |
| Pression de vapeur | 0.5-10 kPa |
| Durée d'exposition | Éviter toute opération d'une durée supérieure à 8h |
| Conditions techniques et mesures de contrôle de la dispersion de la source vers le travailleur | Minimisation des phases/tâches manuelles |
| Conditions et mesures liées à la protection individuelle, à l'hygiène et à l'évaluation de la santé | Présuppose l'implémentation d'une norme de base satisfaisante d'hygiène professionnelle Éviter tout contact oculaire direct avec le produit ainsi que toute contamination par les mains Utiliser une protection oculaire et des gants adaptés |
| Mesures organisationnelles pour empêcher/limiter les rejets, la dispersion et l'exposition | Supervision en place pour vérifier que les RMM en vigueur sont utilisées correctement et que les OC sont respectées |
| Conditions d'exploitation | Présuppose que les activités se déroulent à température ambiante (sauf indication contraire) |

Section 3 - Estimation d'exposition

Exposition environnementale

Catégories de rejet dans l'environnement

ERC8a - Utilisation intérieure à grande dispersion d'adjuvants de fabrication en systèmes ouverts

Remarques

Non pertinent puisque non classé dans la catégorie des produits dangereux pour l'environnement.

travailleur

Contrôle de l'exposition des travailleurs

Méthode de calcul

Les mesures de gestion des risques sont basées sur une caractérisation qualitative des risques
Modèle ECETOC TRA utilisé

| Titre | Voie d'exposition | Méthode de calcul | niveau d'exposition théorique | Rapport de caractérisation des risques (RCR) |
|---------------------------------|---|---------------------------|-------------------------------|--|
| Scénario de contribution [CS] 1 | Travailleur – inhalation, long terme – locale et systémique | Modèle ECETOC TRA utilisé | 185.25 mg/m ³ | 0.5976 |
| Scénario de contribution [CS] 2 | Travailleur – inhalation, long terme – locale et systémique | Modèle ECETOC TRA utilisé | 30.88 mg/m ³ | 0.0996 |

Section 4 - Guide de vérification de conformité au scénario d'exposition

Il n'est pas attendu que les expositions prévues dépassent les DN(M)EL lorsque les mesures de gestion des risques/conditions d'exploitation décrites en Section 2 sont appliquées. Si d'autres mesures de gestion des risques/conditions d'exploitation sont adoptées, les utilisateurs doivent vérifier que le niveau de gestion des risques est au moins équivalent. Les lignes directrices sont basées sur les conditions opératoires supposées, qui ne s'appliquent potentiellement pas à tous les sites. Une mise à l'échelle peut donc être nécessaire pour définir les mesures de gestion des risques adaptées au site.